FORMULAIRE
DU SACRE
DES ROIS
DE FRANCE.

RECUEIL
DU FORMULAIRE
LE PLUS MODERNE
QUI S'OBSERVE
AU SACRE
ET COURONNEMENT
DES ROIS DE FRANCE.

Contenant les Prieres, Cérémonies, & Oraiſons qui ſe font auſdits Sacre & Couronnement en l'Egliſe Métropolitaine de Reims.

AVEC

Les Cérémonies qui ſe ſont obſervées lorſque LOUIS XIII. reçut l'Ordre du S. Eſprit.

Le Projet des Cérémonies pour le Sacre & Couronnement de la Reine MARIE DE MEDICIS.

Et une Diſſertation Hiſtorique, touchant le pouvoir accordé aux Rois de France de guérir des Ecroüelles.

Le tout tiré d'Auteurs fideles, par Mr R. C.

A REIMS,

Chez { RIGNAULD FLORENTAIN, Imprimeur du Roi, au Parvis de Nôtre-Dame.
FRANÇOIS GODARD, Marchand Libraire, ruë des Tapiſſiers.

M. DCC. XXII.

Avec Aprobation, & Privilege du Roi.

NAPOLI

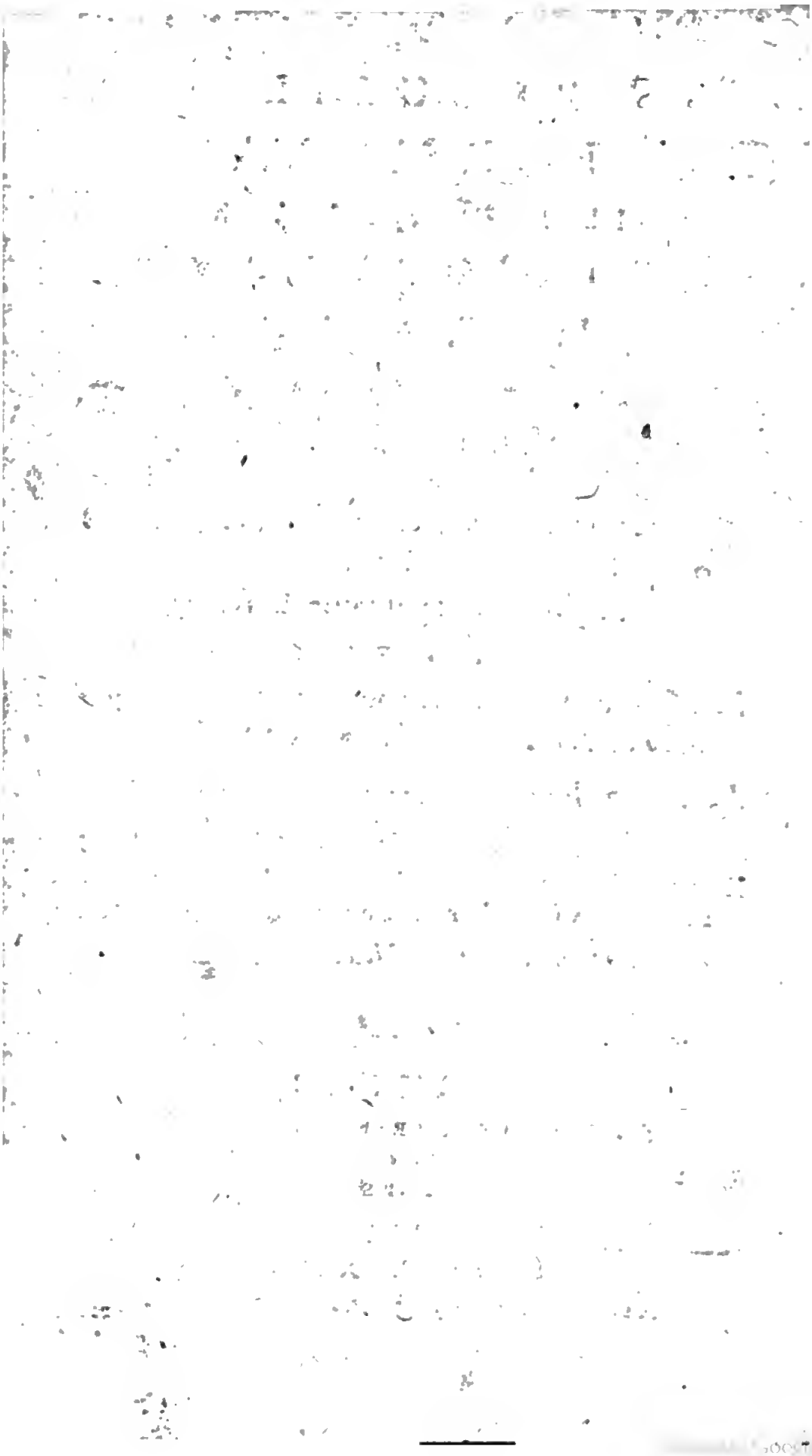

AVERTISSEMENT.

L'AUGUSTE Cérémonie du Sacre de nos Rois, attire de tous les endroits du Royaume, & d'ailleurs, un ſi grand nombre de perſonnes dans l'Egliſe où on en célebre la pompe; que chacun ne pouvant avoir part aux Prieres qui s'y récitent, j'ai crû, pour la ſatisfaction du Public, qu'il ſeroit à propos d'en donner ici un Formulaire exact en nôtre langue, joint au détail des circonſtances réquiſes à l'accompliſſement d'un ſemblable Apareil. Mon entrepriſe ne ſera pas même inutile à ceux qui auront le bonheur d'y être pré-

ſens; puiſque, par ce moyen, ils auront la conſolation ſinguliere d'entrer d'autant mieux dans tout ce qui s'y paſſe, ſans que rien leur échape, malgré une infinité de particularitez curieuſes, & preſque également dignes de leur attention. De ſi ſolides raiſons (Lecteur) doivent ſuffire, pour vous faire aprouver mon deſſein. Ce Recueil vous aportera même du plaiſir, par avance: & je me flatte que vous me ſçaurez gré d'en avoir procuré l'Impreſſion, afin d'en couronner mon Hiſtoire des Sacres.

LES EFFETS MERVEILLEUX DU SACRE, EN LA PERSONNE DE NOS ROIS.

C'Est une choſe très importante que les Rois ſoient inſtruits, & ayent la connoiſſance de l'excellence & de la ſainteté de leur Onction, afin qu'ils s'en aprochent avec plus de révérence, qu'ils aportent plus de diſpoſition à recevoir l'abondance des graces que Dieu y a attachées, & qu'ils en connoiſſent plus parfaitement les obligations & les avantages ; puiſque les éfets de cette auguſte Cérémonie, dans le ſentiment de S. Thomas, ſont merveilleux, &

paſſent juſqu'au prodige.

Le premier éfet, eſt une augmentation de ſainteté, & de graces, & une conſécration particuliere de nos Rois au ſervice de Dieu, & de la Religion. *Conſacrez*, dit Dieu, *avec l'Huile, les choſes qui apartiennent à mon culte, afin qu'elles ſoient ſaintes.* Livre 1. *des Rois, chap.* 10. C'eſt pourquoi Dieu voulut, dans la Loi, que les Rois, qui ſont ſes Lieutenans pour venger les injures; que les Prêtres, qui ſont ſes Miniſtres pour lui offrir des Sacrifices; que les Prophêtes, qui ſont les Hérauts pour annoncer ſes volontez; que les Temples, qui ſont des lieux préparez pour ſa demeure; & que les Autels, qui exhalent une odeur de ſuavité devant ſa face, fuſſent conſacrez, & ſanctifiez par l'Onction. Si cela eſt des figures, que ſera-ce de la vérité? Et y aura-t'il ſujet de douter, que Dieu, par cette Huile merveilleuſe qu'il a envoyée du Ciel, n'ait conſacré par privilege nos Rois à ſon ſervice, & qu'il ne les ait choiſis entre tous les Rois de la terre,

pour ſoûtenir les intérêts de ſa gloire. Et de là vient ce grand zele, que les Rois de France ont toûjours fait paroître, pour la défenſe de l'Egliſe ; cette paſſion, qui leur eſt comme naturelle, d'étendre l'Empire de Jeſus-Chriſt, & de porter la gloire de ſon Nom juſqu'aux extrémitez du monde ; cette Foi, qu'ils ont conſervée inviolablement depuis le premier Sacre, qui fut celui de Clovis : en ſorte que ce n'eſt pas ſans aparence de raiſon, que l'on croit, conformement à la Prophétie de S. Remi, que la Foi ne périra dans ce Royaume, qu'avec l'abolition de cette ſacrée Cérémonie.

Le ſecond éfet, c'eſt un écoulement de l'autorité de Dieu deſſus le Prince, dont l'éclat réjaillit ſur les Sujets, & imprime tout enſemble des ſentimens, de vénération dans leurs eſprits, & d'amour dans leurs cœurs : en ſorte qu'il n'y a point de nation, ni plus affectionnée, ni plus ſoûmiſe à leur Roi, que celle des François.

Le troiſiéme éfet, eſt une commu-

nication de la ſageſſe & de la bonté de Dieu, qui leur aprend à bien régner, & à gouverner les Peuples avec modération, & prudence, & avec un amour de Pere; & c'eſt à quoy tendent toutes les Prieres, & toutes les Oraiſons du Sacre.

Le quatriéme éfet, c'eſt un don d'excellence, qui éleve (pour uſer des terme de S. Gregoire) les Rois de France au deſſus de tous les autres Rois, autant que les autres Rois ſont élevez au deſſus de leurs Peuples.

Le cinquiéme éfet, que je tire de S. Thomas, dans ce rare Ouvrage du Gouvernement des Princes, eſt le don de guérir le mal des Ecroüelles; & ce grand Docteur ne parle, en cette rencontre, que comme témoin des merveilles que cette Onction opéroit par les mains de S. Loüis, avec lequel il étoit très familier.

Le ſixiéme éfet, c'eſt une participation au Sacerdoce; c'eſt pourquoi le Roi communie au jour de ſon Sacre ſous les deux eſpeces, afin (dit l'ancien

Auteur,) qu'il ſçache que ſa Dignité eſt Royale, & Sacerdotale tout enſemble. Les Rois étoient autrefois ſacrez de la même huile que les Prêtres: & nos Rois ont encore cet avantage, de n'être point ſacrez de l'huile des Cathécumenes, comme les Prêtres; mais du ſaint Chrême, comme les Evêques.

Le ſeptiéme éfet, c'eſt l'affermiſſement du Thrône; n'y ayant point de plus ſouverain remede pour diſſiper les révoltes, & ranger les Peuples à leurs devoirs, que cette Onction, qui eſt une impreſſion ſacrée du doigt de Dieu ſur le front du Prince.

Le huitiéme éfet, c'eſt la grande Maîtriſe, & la Souveraineté de l'Ordre du S. Eſprit, & le pouvoir de faire des Chevaliers; puiſque ſelon les regles de ſon Inſtitution, le Roi ne peut faire des Chevaliers qu'après ſon Sacre; & que le ſerment de l'Ordre ſuit indiſpenſablement celui du Royaume.

Le neuviéme & dernier éfet enfin, c'eſt un comble de gloire pour le Roi, de paix pour le Royaume, & de féli-

cité pour le Peuple ; en ſorte que l'on peut dire des Rois de France, ces paroles de Samuel : *Le Seigneur vous a ſacré Roi ſur ſon Héritage, & vous délivrerez ſon Peuple ; & le ſigne que vous en aurez, c'eſt l'Onction dont vous avez été ſacré.* Liv. 1. des Rois, chap. 10.

RECUEIL

RECUEIL DU FORMULAIRE LE PLUS MODERNE QUI S'OBSERVE AU SACRE ET COURONNEMENT DES ROIS DE FRANCE.

Contenant toutes les Prieres, Cérémonies, & Oraiſons qui ſe font auſdits Sacre & Couronnement, en l'Egliſe Métropolitaine de Reims.

C'Est une Loi en France que les Rois ſont couronnez, dès que la Couronne eſt vaquante par la mort d'un Roi de France. La coûtume eſt telle, que lorſ-

que ſon légitime Succeſſeur ſe veut faire ſacrer & couronner, il fait aporter à Reims, Ville ordinaire du Sacre, les Ornemens Royaux, qui ſont en l'Abbaïe de S. Denis en France, ordonnez & deſtinez au Sacre & Couronnement de nos Rois; ſçavoir, la Camiſole, les Sandales, les Botines, les Eperons, l'Epée, la Tunique, la Dalmatique, le Manteau Royal, le Sceptre, la Main de Juſtice, la grande & moyenne Couronne; tous leſquels Ornemens, après le Sacre, ſont rendus à l'Abbé de S. Denis, pour les remettre aux lieux ordinaires de leur conſervation.

Le Roi donc procédant à ſon Sacre & Couronnement, ſe rend en une maiſon proche des Portes de la ville de Reims, où il reçoit les Obéiſſances, Offres, Requêtes, & Supliques des Habitans de la Ville. Le Recteur accompagné des quatre Facultez, Bedeaux, & Officiers de l'Univerſité, va juſqu'au même lieu faire Obéiſſance & Harangue à Sa Majeſté, leſquelles finies le Roi fait ſon Entrée en la ville de Reims,

étant reçu ſous un riche dais, porté par quatre des principaux Habitans de la Ville ; & rencontre en ſon chemin pluſieurs agréables & ſomptueux Spectacles, & Arcs de triomphe, tant à l'entrée de la Ville, qu'au dedans.

Sa Majeſté árrivant au grand & magnifique Portail de l'Egliſe de Nôtre-Dame, (qui eſt l'Egliſe Métropolitaine) y trouve Mr l'Archevêque Duc de Reims, premier Pair de France, accompagné de quelques Pairs Eccléſiaſtiques, de ſes Evêques Suffragans, & autres Prélats, en habits Pontificaux, avec ſes Chanoines, & autres Habituez de ladite Egliſe, tous richement vêtus de Chapes d'étoffe d'or & de ſoie. Là le Roi ſe met à genoux ſur un grand tapis de velours, ſur lequel il y a deux carreaux, ſous un petit dais préparé pour cet éfet.

Après que le Roi a fait ſa priere, il baiſe le Texte de l'Evangile, que lui préſente Mr l'Archevêque de Reims ; & entend la Harangue qu'il lui fait, & celle du Député du Chapitre. En-

ſuite Mr l'Archevêque introduit le Roi dans l'Egliſe, Sa Majeſté ayant à ſa droite Mr l'Evêque Duc de Laon, & à ſa gauche Mr l'Evêque Comte de Beauvais, tous deux Pairs de France; leſquels le menent juſques devant le grand Autel, où il ſe met à genoux devant un prié-Dieu, couvert d'un tapis de velours, & deux carreaux de riche étoffe poſez deſſus: pendant quoi le Grand-Chantre de Nôtre-Dame commence & entonne le Répons ſuivant, que le Chœur pourſuit.

REPONS.

VOici que j'envoye mon Ange, qui te précede, & te garde toûjours: * Obſerve & écoute ſa voix, & je ſerai l'ennemi de tes ennemis, & j'affligerai ceux qui t'affligeront, & mon Ange marchera devant ta face.

℣. Iſraël, ſi tu écoutes ma voix, il n'y aura point chez toi de nouvelle Divinité, & tu n'adoreras point de Dieu étranger,

ECce mitto Angelum meum, qui præcedat te, & cuſtodiat ſemper: * Obſerva & audi vocem meam, & inimicus ero inimicis tuis; & affligentes te, affligam, & præcedet te Angelus meus.

℣. Iſraël, ſi me audieris, non erit in te Deus recens, neque adorabis Deum alienum,

ego enim Dominus : * Observa & audi, &c.

car je suis ton Seigneur, * Observe & écoute, &c.

Mr l'Archevêque de Reims, ou le Prélat qui officie, dit l'Oraison suivante.

OREMUS.

DEus, qui scis genus humanum nulla virtute posse subsistere, concede propitius, ut famulus tuus N. quem populo tuo voluisti præferri, ità tuo fulciatur adjutorio, quantò quibus potuit præesse, valeat & prodesse. Per Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum vivit & regnat in unitate Spiritûs sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

ORAISON.

SEigneur, qui sçavez que le genre humain ne peut subsister par sa propre vertu ; accordez-nous par vôtre bonté, que N. vôtre serviteur, que vous avez élû pour régir vôtre peuple, soit tellement apuyé de vôtre aide, qu'il ait le pouvoir de profiter à ceux ausquels il a droit de commander. Par nôtre Seigneur J. C. vôtre Fils, qui étant Dieu vit & regne avec vous en l'unité du S. Esprit, par tous les siecles des siecles. Ainsi soit il.

Ensuite l'on chante l'Antienne de la sainte Vierge.

ANTIENNE.

Beata Dei genitrix — Bienheureuse Marie

Mere de Dieu, toûjours vierge, Temple du Seigneur, Sanctuaire du S. Eſprit, ſeule par deſſus toutes les femmes devenuë agréable à Jeſus-Chriſt: priez pour le peuple, intercédez pour le Clergé, employez-vous pour le dévot ſexe féminin.

Maria, Virgo perpetua, Templum Domini, Sacrarium Spiritûs ſancti, ſola ſine exemplo placuiſti fœmina Jeſu-Chriſto: ora pro populo, interveni pro Clero, intercede pro devoto fœmineo ſexu.

Laquelle finie, Mr l'Archevêque de Reims dit les Verſets & Oraiſons qui ſuivent.

℣. Priez pour nous ſainte Vierge.

℟. Afin que nous recevions les promeſſes de Jeſus Chriſt.

℣. Seigneur, conſervez le Roi.

℟. Et exaucez-nous au jour que nous vous invoquerons.

℣. Le Seigneur ſoit avec vous.

℟. Et avec vôtre eſprit.

℣. Ora pro nobis ſancta Dei genitrix.

℟. Ut digni efficiamur promiſſionibus Chriſti.

℣. Domine, ſalvum fac Regem.

℟. Et exaudi nos in die qua invocaverimus te.

℣. Dominus vobiſcum.

℟. Et cum ſpiritu tuo.

OREMUS.

COncede nos famulos tuos, quæsumus Domine Deus, perpetuâ mentis & corporis salute gaudere; & gloriosâ beatæ Mariæ semper virginis intercessione, à præsenti liberari tristitiâ, & æternâ perfrui lætitiâ.

QUæsumus omnipotens Deus, ut famulus tuus Rex noster N. qui tua miseratione suscepit regni gubernacula, virtutum etiam omnium percipiat incrementa; quibus decenter ornatus, & vitiorum monstra devitare, hostes superare, & ad te, qui via, veritas, & vita es, gratiosus valeat pervenire. Per Dominum nostrum Jesum Christum, Filium tuum, qui, &c.

ORAISONS.

NOus vous suplions, Seigneur Dieu, d'accorder à nous, qui sommes vos serviteurs, une santé perpétuelle de corps & d'esprit, & par l'intercession glorieuse de la sainte & bienheureuse Marie toûjours vierge, d'être délivrez des afflictions présentes, & de joüir un jour des joies éternelles.

DIeu tout-puissant, nous vous prions que N. vôtre serviteur & nôtre Roi, qui a reçû de vôtre misericorde la conduite de ce Royaume, reçoive aussi de vôtre grace l'accroissement de toutes les vertus: afin qu'étant revêtu (comme il doit être) de ces glorieux ornemens, il puisse dompter les monstres des vices, surmonter ses ennemis, & arriver, comblé de graces & de mérites, jusqu'à vous, qui êtes la voie, la vérité, & la vie: Et qui vivez & regnez avec le S. Esprit dans tous les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

Le Roi ayant fait ſa priere, les Evêques de Laon, & de Beauvais, le menent baiſer l'Autel, ſur lequel Sa Majeſté préſente quelque riche Reliquaire, ou piece d'argenterie, qu'un grand Seigneur de la Cour lui met en mains. Ce qui étant fait, s'il plaît au Roi, l'on commence les Vêpres; & Sa Majeſté ſe met dans ſon Oratoire, dreſſé & préparé au côté du grand Autel, (Mr l'Archevêque de Reims officiant.) Ou bien le Roi ſe fait conduire au Palais Archiépiſcopal, pour ſe déboter, ou pour changer d'habits, ſi bon lui ſemble; & après Sa Majeſté retourne à l'Egliſe pour y entendre les Vêpres: leſquelles dites & achevées, le Roi ſe retire au Palais Archiépiſcopal juſqu'après ſon ſouper. Et environ les huit ou neuf heures du ſoir le Roi revient en la même Egliſe, afin de ſatisfaire à ſa dévotion, & entre en ſon Oratoire, où Sa Majeſté ſe confeſſe; puis après ſe retire au Palais, pour y prendre ſon repos.

Alors ſont poſtez les Capitaines, & les Gardes, en l'Egliſe de Nôtre-Dame,

avec les Coûtres & Marguilliers ordinaires de la même Egliſe ; leſquels font ſortir tous ceux qui n'y ont que faire, & n'ouvrent qu'une porte qui leur eſt déſignée, tenant toutes les autres bien fermées : laquelle porte eſt ouverte aux Chanoines, & autres Habituez de cette Egliſe, pour venir aux Matines ; à ceux auſſi dont les noms leur ſont donnez par écrit.

Celui qui aura la charge des préparatifs, & Ornemens, tant de l'Autel, que du Chœur, pour que tout ſoit bien ordonné pour le lendemain, pourra auſſi demeurer dans l'Egliſe : deſquels préparatifs & Ornemens l'ordre s'enſuit.

Premierement, tout le devant du grand Autel, juſqu'à la marche où ſe met le bénitier, eſt couvert de velours cramoiſi, enrichi d'or : & devant le grand Autel, ſur le marche-pied, eſt poſée une Chaire, couverte d'une étoffe d'or, en laquelle ſe met Monſieur l'Archevêque de Reims Officiant.

Vis-à-vis de cette Chaire, environ huit ou dix pieds en arriere, eſt miſe une

autre Chaire pour le Roi, ſur un grand tapis de velours à fond d'or, laquelle Chaire eſt couverte de même. Et entre la Chaire du Roi, & celle de Monſieur l'Archevêque, il y a un prié-Dieu, couvert d'un tapis de velours, ou bien d'une étoffe de ſoie à fond d'or, ſur lequel il y a deux carreaux de même étoffe, dont celui d'en bas doit avoir environ cinq quarts de longueur, pour ſervir, tant au Roi, qu'à Monſieur l'Archevêque de Reims, lorſqu'il vient ſe proſterner avec Sa Majeſté durant les Litanies, ainſi que la Cérémonie le requiert, & qu'il ſera dit ci-après.

Derriere le Roi, environ cinq pieds plus bas, il y a un ſiege couvert d'étoffe d'or, ſur lequel eſt aſſis Monſieur le Connétable, ou celui qui le repréſente.

Environ quatre pieds plus en arriere il y a un autre ſiege, pareillement couvert, ſur lequel eſt aſſis Monſieur le Chancelier.

Et environ trois pieds plus en arriere, ſur un banc de huit pieds de long, couvert auſſi d'étoffe d'or, ſont aſſis, au mi-

lieu Monſieur le Grand-Maître, à ſa droite Monſieur le Grand-Chambellan, & à ſa gauche Monſieur le premier Chambellan.

A la droite du grand Autel il y a un long banc, couvert auſſi d'étoffe d'or, ſur lequel ſont aſſis les Pairs Eccléſiaſtiques.

Derriere eux il y a auſſi une longue forme, ſur laquelle ſont aſſis Meſſieurs les Cardinaux aſſiſtans au Sacre, leurs Caudataires à leurs pieds. Derriere eux, ſur une ou deux longues formes, ſont aſſis Meſſieurs les Archevêques & Evêques qui ne ſont point occupez à la Cérémonie du Sacre. Et encore derriere eux ſont quelques autres longues formes, pour les Gentilshommes de la Chambre, & Gentilshommes ſervans.

S'il ſe trouve au Sacre un Légat du Pape, on lui prépare une chaire, qui eſt auſſi parée d'étoffe d'or, au-deſſus de la forme de Meſſieurs les Cardinaux, ſon Caudataire, & ſon Porte-Croix devant lui.

Proche d'eux, de ce même côté, il ſe fait une loge entre deux pilliers, parée

de broderie de Fleurs-de-lis d'or ſur ſatin bleu, ſur laquelle ſont aſſiſes pluſieurs Dames & Demoiſelles de qualité ; & au-deſſus de cette loge il y en a une autre pour la Reine, & pour les Princeſſes, & autres Dames de la Cour.

Au côté gauche du grand Autel ſont aſſis les ſix Pairs Laïcs, ſur un long banc. Et ſi au Sacre il ſe trouve quelque Roi, tenant le lieu du premier Pair Laïc, on lui prépare une chaire au-deſſus de ce banc.

Derriere les Pairs Laïcs, ſur une longue forme, ou banc, couvert auſſi d'étoffe d'or, ſont aſſis les Princes, & Seigneurs, qui ne ſont point occupez à la Cérémonie du Sacre.

Derriere eux, ſur autres formes, ou bancs, couverts de même, ſont encore d'autres Seigneurs, Chevaliers de l'Ordre, Capitaines, & Gentilshommes de la Chambre.

Et derriere eux, entre deux pilliers de l'Egliſe, eſt faite une tribune, vis-à-vis l'autre du côté droit, laquelle ſert pour les Ambaſſadeurs qui ſont préſens.

Au-deſſus de cette tribune, ou loge, il y en a une autre qui ſert pour les Dames & Demoiſelles de la Cour. Outre ces loges & galleries de bois, qui ſont ordinaires, on en fait encore deux autres ſur les ſtals ou chaires de Chanoines; leſquelles galleries ſont ornées & parées de Fleurs-de-lis d'or ſur ſatin bleu, ou autres tapiſſeries.

Au Pulpitre, ou Jubé de l'Egliſe, au-deſſous du Crucifix, eſt dreſſé & poſé le Thrône du Roi, ainſi que vous allez le voir.

Au milieu du Pulpitre eſt fait une plate-forme, ou eſtrade, de ſept ou huit pieds de long, & cinq pieds de large; en laquelle on y monte par quatre marches ou degrez; ſur laquelle eſtrade, ou plate-forme eſt poſée la Chaire du Roi, d'une telle maniere, qu'étant aſſis, le peuple qui eſt dans la Nef de l'Egliſe peut le voir par derriere, depuis la ceinture juſqu'à la tête. Devant le Roi il y a un prié-Dieu, au-deſſous duquel, & ſur le plan du Pulpitre, eſt un Siege, ſur lequel eſt aſſis M^r le Connétable, ou

tel autre qu'il plaît au Roi.

A la droite du Roi, ſur la ſeconde marche de cette plate-forme, eſt Mr le Grand-Chambellan; & à la gauche, ſur la premiere & plus baſſe marche, Mr le premier Chambellan; & devant le Roi, ſur le plan dudit Pulpitre, à la droite, eſt aſſis Mr le Chancelier; & à la gauche, Mr le Grand-Maître.

A la droite du Roi, contre l'apui du Jubé qui regarde la Nef, ſont aſſis les Pairs Eccléſiaſtiques; & à la gauche, les Pairs Laïcs. Le Thrône, les ſieges, les environs & parterre du Jubé, ſont couverts & ornez de riches tapis de velours cramoiſi, ſemez de Fleurs-de-lis d'or.

Au bout du Pulpitre, ou Jubé, à la droite du Roi, eſt dreſſé & préparé un Autel, pour y dire une Meſſe baſſe en la préſence de Sa Majeſté.

Pour aller au Thrône, & Jubé, il y a deux longues & larges montées, ou eſcaliers de bois, ayant de part & d'autre un accoudoir, ou apui, le tout richement orné & tapiſſé.

Le jour du Sacre, environ les ſix heures du matin, le Roi envoye quatre Seigneurs & Barons pour aller en l'Abbaïe de S. Remi, avertir l'Abbé de venir, & d'aporter en l'Egliſe de Nôtre-Dame de Reims la ſainte Ampoule, pour prendre dans cette ſainte Fiole de l'Huile, ou Baume céleſte, qui eſt employé au Sacre du Roi: les Barons & Seigneurs s'obligeant, & ſe faiſant cautions de la rendre & reſtituer à l'Abbaïe de S. Remi, après le Sacre achevé. Ces Seigneurs & Barons partent ſur le champ, avec leurs Ecuyers ou Gentilshommes, qui portent chacun devant ſon Maître & Seigneur un Drapeau ou Enſeigne où ſes Armes ſont peintes, avec la couleur qui leur eſt propre; conduiſant avec eux une Haquenée, ſur laquelle ſera monté l'Abbé, ou en ſon abſence le Grand Prieur de l'Abbaïe de ſaint Remi, avec un poile ou dais de damas blanc à fleurs d'or, qui ſera toûjoürs ſur l'Abbé, ou Grand Prieur, tant en venant en l'Egliſe de Nôtre-Dame, qu'en retournant en ladite Abbaïe; &

le dais ſera porté par quatre Religieux, revêtus d'aubes blanches.

Après le départ de ces Seigneurs & Barons, ſortent du Palais Archiépiſcopal, logis du Roi, les trois Pairs Ducs & les trois Pairs Comtes Laïcs, revêtus d'une tunique longue juſqu'à mi-jambe, & par deſſus d'un manteau ou épitoge de ſerge drapée, teinte en écarlatte violette, avec un collet rond & renverſé, fourré d'hermines mouchetées, portant un chapeau d'or, & les trois Comtes portant un cercle d'or ſur la tête; leurs manteaux ſont fendus ſur l'épaule droite, & enrichis ſur l'ouverture de boutons ou agraphes de pierreries, avec quelque différence (quant à l'enrichiſſement) de ceux des Ducs, à ceux des Comtes.

Les ſix Pairs Laïcs, ainſi vêtus & habillez, viennent en l'Egliſe de Nôtre-Dame, près du grand Autel, où eſt M^r l'Archevêque de Reims, accompagné des Pairs Eccléſiaſtiques, qui ſont aſſis en l'ordre qui s'enſuit, ſur les formes, ou bancs dont on a fait mention ci-devant;

vant; ſçavoir, du côté des Eccléſiaſtiques, le premier & plus près de l'Autel:

1. L'Evêque Duc de Laon.

2. L'Evêque Duc de Langres.

3. L'Evêque Comte de Beauvais.

4. L'Evêque Comte de Châlons.

5. L'Evêque Comte de Noyon;

pourvû qu'ils ſoient tous préſens.

Sur l'autre forme ou banc opoſé au précédent, ſeront aſſis les Pairs Laïcs, en l'ordre qui ſuit.

1. Le Duc de Bourgogne.

2. Le Duc de Normandie.

3. Le Duc d'Aquitaine.

4. Le Comte de Toulouſe.

5. Le Comte de Flandres.

6. Le Comte de Champagne.

Mais, parce qu'aujourd'hui les Duchez & Comtez ci-deſſus ſont annéxez & unis à la Couronne & Domaine du Roi, au lieu & place de ces Ducs, & Comtes, certains Princes, & Seigneurs

de France, ordonnez & élûs par Sa Majeſté, tiennent & rempliſſent leurs places.

Les onze Pairs étant aſſis, & Mr l'Archevêque de Reims faiſant le douziéme, aſſis en ſa Chaire, le dos contre l'Autel, déleguent entre eux Meſſieurs les Evêques de Laon, & de Beauvais, pour aller querir le Roi en ſon Palais : leſquels ayant des Reliques de Saints, penduës à leur col, & étant accompagnez des Chanoines, Vicaires, & Chapelains de l'Egliſe de Nôtre-Dame, les deux Croix, les cierges, l'Eau-benite, & les encenſoirs marchant devant eux, vont proceſſionnellement juſques dans la Chambre du Roi; en laquelle eſt préparé un Lit, ſur lequel Sa Majeſté eſt couchée, vêtuë d'une chemiſe de fine toile, fenduë devant & derriere, pour recevoir la ſainte Onction; & par-deſſus de la camiſolle de ſatin cramoiſi, ci-devant déſignée, qui eſt auſſi fenduë devant & derriere, pour ſemblable cauſe; & d'une robe longue, en façon d'une robe de nuit. Lorſque Meſſieurs les Evêques

de Laon, & de Beauvais aperçoivent le Roi, celui de Laon dit l'Oraiſon ſuivante.

ORemus.

OMnipotens ſempiterne Deus, qui famulum tuum N. Regis faſtigio dignatus es ſublimare, tribue quæſumus ei : ut ita hujus ſæculi curſu multorum in commune ſalutem diſponat ; quatenus à veritatis tuæ tramite non recedat. Per Dominum noſtrum Jeſum Chriſtum Filium tuum, qui tecum vivit & regnat in unitate Spiritûs ſancti Deus, per omnia ſæcula ſæculorum. Amen.

ORAISON.

DIeu tout-puiſſant & éternel, qui avez daigné élever N. vôtre ſerviteur à la dignité ſouveraine de Roi, accordez-lui, s'il vous plaît, de diſpoſer en ſorte les voies au ſalut commun de pluſieurs, pendant le cours de cette vie, qu'il ne s'éloigne jamais des ſentiers de vos véritez. Par nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt vôtre Fils, qui étant Dieu vit & règne avec vous en l'unité du ſaint Eſprit, par tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

L'Oraiſon finie, Monſieur l'Evêque de Laon, par le côté droit, & Monſieur l'Evêque de Beauvais, par le côté gauche, révéremment, & après avoir baiſé leurs

mains, ſoûlevent le Roi de deſſus ſon Lit, & le menent proceſſionnellement dans l'Egliſe de Nôtre-Dame. Mr le Connétable, ou celui qui le repréſente, marche devant le Roi, ſon épée nuë au poing, revêtu de tunique & de manteau, ayant le cercle d'or ſur la tête, de même que les Pairs Comtes Laïcs.

Après le Roi, marche tout ſeul Mr le Chancelier, vêtu de ſon manteau & épitoge d'écarlate rouge, fouré d'hermines, & ſon mortier de Chancelier: après lui marchent, Mr le Grand-Maître, à ſa droite Mr le Grand-Chambellan, & à ſa gauche Mr le premier Chambellan, tous vêtus comme les Pairs Comtes Laïcs.

Cependant, après que Mr l'Evêque de Laon a fini l'Oraiſon ci-deſſus, le Grand-Chantre & les Chanoines de Nôtre-Dame chantent le Répons ſuivant.

REPONS.

VOici que j'envoye mon Ange, pour te

ECce mitto Angelum meum, qui

præcedat te, & cuſtodiat ſemper : * Obſerva & audi vocem meam, & inimicus ero inimicis tuis, & affligentes te affligam, & præcedet te Angelus meus.

℣. Iſraël, ſi me audieris non erit in te Deus recens, neque adorabis Deum alienum, ego enim Dominus : * Obſerva & audi, &c.

précéder, & te garder toûjours : * Obſerves & écoutes ma voix, & je ſerai l'ennemi de tes ennemis, & j'affligerai ceux qui t'affligeront, & mon Ange te ſervira de guide, & marchera devant toi.

℣. Iſraël, ſi tu écoutes ma voix, il n'y aura point en toi de nouvelle Divinité, & tu n'adoreras point de Dieu étranger, car je ſuis ton Seigneur : * Obſerves & écoutes, *&c.*

Le Clergé s'arrêtant quelque peu à l'entrée de l'Egliſe, Mr l'Evêque de Beauvais dit l'Oraiſon ſuivante.

OREMUS.

DEus, qui ſcis genus humanum nullâ virtute poſſe ſubſiſtere : concede propitius, ut famulus tuus N. quem populo tuo voluiſti præferri, ità tuo fulciatur adjutorio, quantò quibus potuit præeſſe, valeat & pro-

ORAISON.

O Dieu qui connoiſſez la foibleſſe de la nature humaine, & qui ſçavez qu'elle ne peut ſubſiſter par ſa propre vertu : faites, par vôtre bonté, que N. vôtre ſerviteur, que vous avez prépoſé pour régir vôtre peuple, ſoit tellement fortifié de vôtre aide, qu'il puiſſe profiter à ceux auſquels il

a droit de commander. Par nôtre Seigneur Jesus-Christ vôtre Fils, qui étant Dieu vit & regne avec vous en l'unité du S. Esprit, &c.

desse. Per Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum vivit, &c.

Après cette Oraison finie, les Chanoines entrent dans l'Eglise, & avancent jusqu'à l'entrée du Chœur, en chantant le Pseaume suivant.

PSEAUME.

SEigneur, dans vôtre puissance le Roi trouvera sa joie : & il sera rempli d'une joie infinie quand vous le sauverez.

Vous lui avez accordé ce que son cœur désiroit: & vous n'avez rejetté les prieres de ses levres.

Vous l'avez même prévenu de vos plus douces bénédictions : vous avez mis sur sa tête une couronne de pierres précieuses.

Il vous a demandé la conservation de sa vie: & vous lui avez donné une longue suite de jours dans les siecles des siecles.

DOmine, in virtute tua lætabitur Rex: & super salutare tuum exultabit vehementer.

Desiderium cordis ejus tribuisti ei : & voluntate labiorum ejus non fraudasti eum.

Quoniam prævenisti eum in benedictionibus dulcedinis ; posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso.

Vitam petiit à te : & tribuisti ei longitudinem dierum in sæculum, & in sæculum sæculi.

Magna eſt gloria ejus in ſalutari tuo: gloriam & magnum decorem impones ſuper eum.

Vous l'avez élevé à un haut point d'honneur en le conſervant : & dans la ſuite vous le comblerez encore de gloire & de graces.

Quoniam dabis eum in benedictionem in ſæculum ſæculi: lætificaſti eum in gaudio cum vultu tuo.

Parce que vous en ferez un modele de bénédiction pour tous les ſiecles : vous le remplirez de joie en le regardant favorablement.

Quoniam Rex ſperat in Domino: & in miſericordia Altiſſimi non commovebitur.

Car le Roi a mis ſa confiance dans le Seigneur : & par la miſéricorde de Dieu il ne ſera ébranlé de rien.

Invéniatur manus tua omnibus inimicis tuis: dextera tua inveniat omnes qui te oderunt.

Que vos ennemis tombent entre vos mains : que pas un de ceux qui vous haïſſent n'échape à vôtre droite.

Pones eos ut clibanum ignis in tempore vultûs tui: Dominus in ira ſua conturbabit eos, & devorabit eos ignis.

Vous les mettrez comme dans une fournaiſe ardente au jour que vous paroîtrez : vôtre colere, Seigneur, les jettera dans le trouble, & le feu les dévorera.

Fructum eorum de terra perdes: & ſemen eorum à filiis hominum.

Vous exterminerez leur poſtérité de deſſus la terre : & vous éfacerez leur deſcendans du nombre des enfans des hommes.

Quoniam declinaverunt in te mala: cogitaverunt conſilia, quæ non

Parce qu'ils ſe ſont éforcez de vous nuire : ils ont formez des projets

qu'ils n'ont pû faire réuſſir

potueruet ſtabilire.

Vous les forcerez de plier le dos ſous vos coups & vous leur préparerez d'autres châtimens quand ils tourneront le viſage.

Quoniam pones eos dorſum : in reliquis tuis præparabis vultum eorum.

Seigneur, faites éclater vôtre puiſſance : & nous chanterons, & ferons retentir nos cantiques à la gloire de vôtre grandeur.

Exaltare; Domine, in virtute tuâ : cantabimus & pſallemus virtutes tuas.

Gloire ſoit au Pere, au Fils, & au S. Eſprit.

Gloria Patri, & Filio: & Spiritui ſancto.

Aujourd'hui & toûjours, & dans tous les ſiecles des ſiecles : comme elle étoit dès le commencement, & dans toute l'éternité. Ainſi ſoit-il.

Sicut erat in principio, & nunc, & ſemper : & in ſæcula ſæculorum. Amen.

Le Pſeaume fini, & le Roi étant arrivé devant le grand Autel, Sa Majeſté eſt préſentée par Mrs les Evêques de Laon & de Beauvais à Mr l'Archevêque de Reims, qui dit les Oraiſons ſuivantes.

ORAISON.

DIeu tout-puiſſant, Modérateur des cieux, qui avez élevé N. vôtre ſerviteur au plus éminent dégré de ce Ro-

OREMUS.

OMnipotens Deus, cæleſtium Moderator, qui famulum tuum N. ad regni faſti-

glum dignatus es provehere : concede quæsumus, ut à cunctis adversitatibus & Ecclesiasticæ pacis dono muniatur, & ad æternæ pacis gaudia, te donante, pervenire mereatur. Per Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum vivit & regnat in unitate Spiritûs sancti Deus : per omnia sæcula sæculorum. Amen.

yaume ; défendez-le, s'il vous plaît, de toute adversité, en le fortifiant du don de la paix que vous avez laissée à vôtre Eglise, & le comblez de tous les biens, en lui faisant goûter les douceurs de cette paix, que vous préparez à vos Elûs dans l'éternité. Par nôtre Seigneur Jesus-Christ vôtre Fils, qui étant Dieu vit & regne avec vous en l'unité du S. Esprit, par tous les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

OREMUS.

QUæsumus omnipotens Deus, ut famulus tuus Rex noster N. qui tuâ miseratione suscepit regni gubernacula, virtutum etiam omnium percipiat incrementa ; quibus decenter ornatus, & vitiorum monstra devitare, hostes superare, & ad te, qui via, veritas, & vita es, gratiosus valeat pervenire.

ORAISON.

DIeu tout-puissant, nous vous prions que N. vôtre serviteur & nôtre Roi, qui a reçû de vôtre miséricorde la conduite de ce Royaume, reçoive aussi de vôtre grace l'accroissement de toutes les vertus : afin qu'étant revêtu (comme il doit être) de ces glorieux ornemens, il puisse dompter les monstres de vices, surmonter ses ennemis, & arriver, comblé de graces & de mérites, jusqu'à vous, qui

êtes la voie, la vérité, & la vie : Et qui vivez & régnez avec le S. Eſprit dans tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

Per Dominum noſtrum Jeſum Chriſtum, Filium tuum, &c.

Après ces Oraiſons, le Roi eſt mené par Meſſieurs les Evêques de Laon, & de Beauvais, en ſa Chaire, qui eſt placée vis-à-vis celle de Mr l'Archevêque de Reims ; comme nous avons déja dit.

Derriere le Roi eſt aſſis Mr le Connétable, ou celui qui le repréſente, ſans épée, parce que s'aprochant du grand Autel il met la ſienne entre les mains de ſon Ecuyer, pour prendre celle qui ſert à la Cérémonie du Sacre, ainſi que l'on le dira ci-après.

Derriere Mr le Connétable eſt aſſis Mr le Chancelier ; & plus bas en arriere, ſur le banc ci-devant déſigné, ſont aſſis, Mr le Grand-Maître, Mr le Grand-Chambellan, & Mr le premier Chambellan, ou premier Gentilhomme de la Chambre.

En attendant que la ſainte Ampoule ſoit arrivée, Mr l'Archevêque de Reims, après les Oraiſons ci-deſſus, préſente

de l'Eau-benite à Sa Majeſté, & puis après en donne à toute l'Aſſiſtance. Alors le Chœur commence à chanter Tierce.

A l'arrivée de la ſainte Ampoule, aportée par l'Abbé, ou par le Grand-Prieur de S. Remi, monté ſur la Haquenée, ainſi que nous avons dit ci-devant, & ſous le dais, porté par quatre Religieux de l'Abbaïe de S. Remi, accompagné des autres Religieux de la même Abbaïe, & des quatre Barons ou Seigneurs; Mr l'Archevêque de Reims marche au-devant, pontificalement vêtu, accompagné de ſes Evêques Suffragans, & de quelques Chanoines de l'Egliſe Métropolitaine, avec ſa Croix & ſa Croſſe devant lui, juſqu'au grand Portail de la même Egliſe. Là Mr l'Archevêque reçoit & prend des mains de l'Abbé, ou Grand-Prieur de S. Remi, la ſainte Ampoule, avec promeſſe de la rendre & reſtituer auſſi-tôt la Cérémonie du Sacre achevée.

Mr l'Archevêque ayant reçu la ſainte Ampoule, retourne au grand Autel,

ſuivi de l'Abbé, ou Grand-Prieur de S. Remi, qui laiſſe les Religieux de cette Abbaïe hors du Chœur ; leſquels ſe retirent en la Chapelle de S. Nicolas, ou en l'Egliſe de S. Denis, juſqu'à la fin de la Cérémonie du Sacre, pour reconduire la ſainte Ampoule en la même maniere qu'elle a été aportée.

Mr l'Archevêque arrivant au grand Autel, tenant la ſainte Ampoule, le Roi ſe leve de ſa Chaire pour la ſaluer ; & alors l'Abbé, ou Grand-Prieur de S. Remi, ſe met au côté droit du grand Autel, comme gardien ou témoin de ce qui ſe fait de la ſainte Ampoule. L'Abbé de S. Denis en France, ou le Grand-Commandeur de cette Abbaïe, ſe met de l'autre côté de l'Autel, pour garder & adminiſtrer (quand il eſt beſoin) tous les Habits Royaux, dont il a été fait mention ci-devant, qui ſont ſur l'Autel, pour ſervir au Sacre & Couronnement.

Pendant que Monſieur l'Archevêque de Reims va recevoir la ſaint Ampoule, & qu'il retourne au grand Autel, on

chante l'Antienne & l'Oraiſon ſuivante.

ANTIENNE.

O pretioſum munus! ô pretioſa gemma! quæ pro unctione Francorum Regum miniſterio Angelico cælitùs eſt emiſſa.

℣. Inveni David ſervum meum.

℟. Oleo ſancto unxi eum.

O don précieux! & perle ineſtimable! qui a été envoyée du Ciel, & aportée par le miniſtere des Anges pour le Sacre des Rois de France.

℣. J'ai trouvé mon ſerviteur David.

℟. Je l'ai ſacré de mon Huile ſainte.

OREMUS.

OMnipotens ſempiterne Deus, qui pietatis tuæ dono, genus Regum Francorum Oleo perungi decreviſti: præſta quæſumus, ut N. famulus tuus Rex noſter, perunctus hac ſacra & præſenti unctione, ſancto Pontifici Remigio emiſſa divinitùs, & in tuo ſervitio ſemper dirigatur, & ab omni infirmitate miſericorditer liberetur. Per

ORAISON.

DIeu tout-puiſſant & éternel, qui par un don ſpécial de vôtre piété avez ordonné que les Rois de France fuſſent conſacrez par une Onction ſainte: accordez-nous, s'il vous plaît, que N. vôtre ſerviteur & nôtre Roi, étant fortifié par la vertu de cette Huile, qui fut envoyée de Dieu à S. Remi, s'avance toûjours dans vôtre ſervice à la faveur de vôtre grace, & ſoit délivré de toute infirmité, par vôtre infinie miſéricorde. Par nôtre Seigneur

Dominum noſtrum Jeſum Chriſtum Filium tuum, qui tecum vivit & regnat in unitate Spiritûs ſancti Deus ; per omnia ſæcula ſæculorum. Amen.

Jeſus Chriſt vôtre Fils ; qui étant Dieu vit & regne avec vous en l'unité du S. Eſprit, par tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

Cela étant fini, Mr l'Archevêque de Reims ſe retire derriere le grand Autel, en un endroit préparé, pour ſe revêtir, & mettre d'autres Habits Pontificaux pour célébrer la Meſſe ; étant aſſiſté de deux Evêques Suffragans, pour chanter l'Epître, & l'Evangile, avec douze Chanoines, revêtus d'Habits de Diacre & Soûdiacre.

Lorſque Mr l'Archevêque eſt habillé il retourne au grand Autel ; Sa Majeſté le voyant arriver ſe leve pour le ſaluer, puis ſe remet en ſa Chaire. Enſuite Monſieur l'Archevêque s'aproche du Roi, pour lui faire les Demandes ſuivantes ; & recevoir de Sa Majeſté les Promeſſes & Sermens qu'elle faits à toutes les Egliſes qui lui ſont ſujettes, ainſi qu'il s'enſuit.

Demande de Mr l'Archevêque de Reims.

A Vobis perdonari petimus, ut unicuique de nobis, & Eccleſiis nobis commiſſis, canonicum Privilegium, & debitam Legem, atque Juſtitiam conſervetis, & defenſionem exhibeatis, ſicut Rex in ſuo regno debet unicuique Epiſcopo, & Eccleſiæ ſibi commiſſæ.

NOus vous demandons que vous accordiez à un chacun de nous, & aux Egliſes qui nous ſont commiſes, la conſervation des Privileges canoniques, une Loi dûë & raiſonnable, & la Juſtice; & que vous entrepreniez nôtre défenſe comme un Roi le doit dans ſon Royaume à chaque Evêque, & à l'Egliſe qui lui eſt commiſe.

Réponſe & Promeſſe du Roi.

PRomitto vobis, & perdono, quod unicuique de vobis, & Eccleſiis vobis commiſſis, canonicum Privilegium, & debitam Legem, atque Juſtitiam ſervabo, & defenſionem (quantùm potero) adjuvante Domino, exhibebo, ſicut Rex in ſuo regno debet unicuique Epiſco-

JE vous promets & vous accorde de conſerver à chacun de vous, & aux Egliſes qui vous ſont commiſes, les Privileges canoniques, une Loi dûë & raiſonnable, & la Juſtice, & de vous protéger & vous défendre autant qu'il me ſera poſſible, avec l'aide du Seigneur, comme un Roi eſt obligé de droit de faire en ſon Royaume à chaque Evêque, & à l'Egliſe qui lui

eſt commiſe.

po, & Eccleſiæ ſibi commiſſæ, perrectum exhibere debet.

Après que le Roi a fait cette Promeſſe & Serment, il eſt ſoûlevé de ſa Chaire par Mrs les Evêques de Laon, & de Beauvais; leſquels étant auſſi debout, demandent au Peuple, & à toute l'Aſſemblée, s'ils ne reconnoiſſent pas Sa Majeſté pour leur Roi. Ayant reçu le conſentement du Peuple, & de toute l'Aſſemblée, Monſieur l'Archevêque de Reims fait faire au Roi le Serment du Royaume, Sa Majeſté ayant les mains ſur le ſaint Evangile, qu'elle baiſe après avoir fait le Serment qui ſuit.

Promeſſe & Serment du Roi.

JE promets ces choſes, au nom de Jeſus-Chriſt, au Peuple Chrétien qui m'eſt ſujet.

HÆc Populo Chriſtiano, & mihi ſubdito, in Chriſti promitto nomine.

Premierement, de travailler à ce que le Peuple Chrétien conſerve en

In primis, ut Eccleſiæ Dei omnis Populus Chriſtianus veram pacem,

cem, noſtro arbitrio, in omni tempore ſervet.

Item. Ut omnes rapacitates, & omnes iniquitates omnibus gradibus interdicam.

Item. Ut in omnibus judiciis æquitatem & miſeridordiam præcipiam: ut mihi & vobis indulgeat ſuam miſericordiam clemens & miſericors Deus.

Item De terra mea, ac Juriſdictione mihi ſubdita, univerſos Hæreticos ab Eccleſiâ damnatos pro viribus bonâ fide exterminare ſtudebo. Hæc omnia ſupradicta firmo juramento. Sic me Deus adjuvet, & hæc ſancta Dei Evangelia.

tout tems, de nôtre bon gré, une véritable paix à l'Egliſe de Dieu.

Item. D'empêcher toutes rapines, & toutes iniquitez, de quelque ſorte & qualité qu'elles ſoient.

Item. De faire obſerver la juſtice & la miſéricorde dans tous les Jugemens; afin que Dieu, qui eſt le Pere de la clémence en mon endroit, & au vôtre, nous faſſe participans des éfets de ſa bonté & de ſa miſéricorde.

Item. D'exterminer de tout mon pouvoir, & de bonne foi, de mes terres, & de toutes les Juriſdictions qui me ſont ſujettes, tous les Hérétiques dénotez par l'Egliſe. Toutes leſquelles choſes je confirme par ſerment. Qu'ainſi Dieu me ſoit en aide, & ſes ſaints Evangiles.

Après que le Roi a fait le Serment ci-deſſus, & baiſé le ſaint Evangile, Mr l'Achevêque de Reims s'aproche du grand Autel, ſur lequel ſont préparez

les Habits & Ornemens Royaux, dont nous avons ci-devant parlé.

Enſuite Mrs les Evêques de Laon, & de Beauvais, conduiſent le Roi devant le grand Autel, où Mr le premier Chambellan lui ôte ſa robe longue: Sa Majeſté étant en camiſole de ſatin, Mr l'Archevêque de Reims dit ſur Elle ce qui ſuit.

℣. Que toute nôtre aide ſoit au nom du Seigneur.

℟. Qui a fait le Ciel & la terre.

℣. Que le nom du Seigneur ſoit béni.

℟. Depuis ce moment, juſques dans l'éternité.

℣. Le Seigneur ſoit avec vous.

℟. Et avec vôtre eſprit.

℣. Adjutorium noſtrum in nomine Domini.

℟. Qui fecit cælum & terram.

℣. Sit nomen Domini benedictum.

℟. Ex hoc nunc, & uſque in ſæculum.

℣. Dominus vobiſcum.

℟. Et cum ſpiritu tuo.

ORAISON.

SEigneur, auteur inéfable du monde, créateur du genre humain, recteur des Empires, & confirmateur des Royau-

OREMUS.

DEus inenarrabilis author mundi, conditor generis humani, gubernator Imperii,

confirmator Regni, qui ex utero fidelis amici tui Patriarchæ noſtri Abrahæ prælegiſti Regem ſæculi profuturum, tu præſentem Regem hunc N. cum exercitu ſuo, per interceſſionem omnium Sanctorum, uberi benedictione † locupleta, & in ſolium Regni firma ſtabilitate connecte; viſita eum ſicut Moyſen in rubo, Jeſum Navé in prælio, Gedeon in agro, Samuelem in Templo, & illa benedictione † ſyderea ac ſapientiæ tuæ rore perfunde, quam beatus David in pſalterio; Salomon filius ejus, te remunerante percepit cælo. Sis ei contra acies inimicorum lorica: in adverſis galea, in proſperis patientia, in protectione clypeus ſempiternus: & præſta ut gentes illius teneant fidem, Proceres

mes, qui avez élû du ſein d'Abraham, vôtre fidele ami, nôtre Patriarche, un Roi pour le ſiecle futur: verſez ſur ce Roi qui ſe préſente à vous avec toute humilité, & ſur toute ſa Cour, une abondance de graces & de bénédiction † par l'interceſſion de tous les Saints, & l'affermiſſez inébranlablement dans le Thrône de ſes peres: viſitez-le, comme vous avez fait Moïſe dans le buiſſon, Jeſu-Navé dans le combat, Gédeon dans le champ, Samuel dans le Temple; & répandez deſſus lui cette celeſte bénédiction †, & la roſée de cette éminente ſageſſe, que David, dans les Hymnes qu'il a compoſées à vôtre gloire, & que Salomon ſon fils, ont reçuë du Ciel pour récompenſe. Servez-lui de cuiraſſe, & de défenſe contre les forces de ſes ennemis, d'armes dans les adverſitez, de modération dans la proſpérité, de bouclier pour le protéger éternellement. Et faites que ſes ſujets gardent la fidélité qu'ils lui doivent, que les Grands de ſon Royaume conſer-

vent entre eux la paix, aiment l'union & la charité, s'abſtiennent des convoitiſes, qui ſont les ſources ordinaires des exactions, ou des révoltes, rendent la juſtice, & gardent la verité : & que ce peuple multiplié par une bénédiction † éternelle, croiſſe tellement en nombre, en forces, & en vertu, qu'il demeure toûjours victorieux au milieu des plaiſirs & des délices de la paix. Ce que veüille nous accorder celui qui regne ſans fin avec vous, & avec le S. Eſprit, dans les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

ſui habeant pacem, diligant charitatem, abſtineant ſe à cupiditate; loquantur juſtitiam, cuſtodiant veritatem; & ita populus iſte pullulet, coalitus benedictione † æternitatis, ut ſemper maneant tripudiantes in pace victores. Quod ipſe præſtare dignetur, qui tecum, & cum Spiritu ſancto, ſine fine permanet in ſæcula ſæculorum. Amen.

Cette Oraiſon finie, Mr le Grand-Chambellan chauſſe au Roi les botines, ou ſandales, deſquelles nous avons fait mention ci-devant; & Mr le Duc de Bourgogne, ou celui qui tient ſa place, lui met les éperons, & incontinent après les lui ôte. Enſuite Mr l'Archevêque de Reims fait la Bénédiction ſur l'épée, qui eſt encore dans le fourreau, en cette maniere.

ORemus.

EXaudi, quæsumus Domine, preces nostras, & hunc gladium quo famulus tuus N. se accingi desiderat, Majestatis tuæ dextera benedicere † dignare, quantò defensio atque protectio possit esse Ecclesiarum, viduarum, orphanorum, omniumque Deo servientium, contra sævitiam Paganorum, aliisque insidiantibus, sit potior terror & fortitudo. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

ORAISON.

NOus vous suplions, Seigneur, d'exaucer favorablement nos prieres, & de vouloir étendre la droite de vôtre Majesté sur cette épée, dont N. vôtre serviteur désire être armé: afin qu'étant bénite † de vôtre main, elle puisse être la défense & la protection des Egliſes, des veuves, des orphelins, & de tous les serviteurs de Dieu, contre la furie & la cruauté des Payens, aussi bien que la terreur & la crainte des ennemis, & des traîtres. Par nôtre Seigneur Jesus-Christ. Ainsi soit-il.

Après cette Oraison, Mr l'Archevêque de Reims ceint l'épée au Roi, & incontinent après la lui ôte. Ensuite Mr l'Archevêque prend l'épée nuë en sa main, laissant le foureau sur l'Autel, & dit l'Oraison suivante, remettant l'épée entre les mains du Roi, qui la reçoit, & la tient droite, la pointe éle-

vée, juſqu'à la fin de l'Oraiſon, & de l'Antienne ſuivante.

ORAISON.

REcevez cette épée, qui vous eſt donnée par une bénédiction † particuliere de Dieu; avec laquelle vous puiſſiez, par la vertu du ſaint Eſprit, réſiſter & repouſſer tous vos ennemis, & tous les adverſaires de l'Egliſe; défendre le Royaume qui vous eſt commis, & protéger les camps du Seigneur par le ſecours de cet invincible Triomphateur nôtre Seigneur J. C. Recevez, dis-je, cette épée de nos mains, comme tenant lieu, & conſacrées par l'autorité des ſaints Apôtres, laquelle vous eſt préſentée en qualité de Roi, & ordonnée de Dieu par le miniſtere de nôtre bénédiction †, pour la défenſe de ſon Egliſe: & reſſouvenez vous de qui le Pſalmiſte a prophétiſé lorſqu'il a dit: O fort invincible! armez-vous de vôtre épée, & la mettez ſur vôtre cuiſſe, afin

OREMUS.

ACcipe hunc gladium tuum, Dei benedictione † tibi collatum, in quo per virtutem Spiritûs ſancti reſiſtere & ejicere omnes inimicos tuos valeas, & cunctos ſanctæ Eccleſiæ adverſarios, Regnumque tibi commiſſum tutari, atque protegere caſtra Dei, per auxilium invictiſſimi triumphatoris Domini noſtri Jeſu Chriſti: accipe, inquam, hunc gladium per manus noſtras, vice & autoritate ſanctorum Apoſtolorum conſecratas, tibi regaliter impoſitum, noſtræque benedictionis † officio, in defenſionem ſanctæ Dei Eccleſiæ ordinatum divinitùs; & eſto memor de quo Pſalmiſta pro-

phetavit, dicens: Accingere gladio tuo super femur tuum, potentissime: ut in hoc per eundem vim æquitatis exerceas, molam iniquitatis potenter destruas, & sanctam Dei Ecclesiam ejusque fideles propugnes ac protegas: nec minùs sub fide falsos, quam Christiani nomini hostes execreris ac destruas, viduas & pupillos clementer adjuves ac defendas, desolata restaures, restaurata conserves, ulciscaris injusta, confirmes benedispositа: quatenùs hæc in agendo virtutum triumpho glorioſus, justitiæque cultor egregius, cum mundi Salvatore, cujus typum geris in nomine, sine fine merearis regnare. Qui cum Deo Patre & Spiritu sancto vivis & regnas Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

que par son moyen, & l'assistance du même Jesus-Christ, vous exerciez la Justice dans sa force & sa vigueur; vous renversiez la masse de l'iniquité, vous combattiez puissamment pour les intérêts de l'Eglise, & la défense des Fideles, vous exterminiez tous les ennemis du nom Chrétien, ouverts & cachez, vous protégiez les veuves, & les orphelins, vous releviez ce qui est abbatu, vous conserviez ce qui est réparé, vous vengiez l'injustice, vous confirmiez la vertu; en sorte qu'en pratiquant ces choses, étant plein de gloire, par le triomphe de tant de vertus, & illustre par tant d'actions d'équité & de justice, vous méritiez de régner sans fin avec le Sauveur du monde, dont vous portez le caractere & la figure sur le visage, aussi-bien que dans le nom, & qui vit & regne avec Dieu le Pere, & le Saint Esprit, par tous les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

Le Chœur chante l'Antienne ſuivante.

ANTIENNE.

Sois fortifié, & deviens homme, & obſerve les volontez du Seigneur ton Dieu, afin que tu marches dans ſes voies, & que tu gardes ſes cérémonies, ſes Commandemens, ſes loix & ſes Jugemens, & qu'il confirme tous tes deſſeins de quel côté que tu tournes.

Confortare, & eſto vir, & obſerva cuſtodias Domini Dei tui, ut ambules in viis ejus, & cuſtodias ceremonias ejus, & præcepta ejus, & teſtimonia & judicia, & quocunque te verteris confirmet te Deus.

ORAISON.

O Dieu, qui réglez par vôtre Providence tout ce qui ſe paſſe au ciel & en la terre, ſoyez favorable à nôtre Roi très Chrétien; afin que toute la force de ſes ennemis ſoit briſée par la vertu de ce glaive ſpirituel & céleſte, & ſoit entierement détruite par la puiſſance de vôtre bras, combattant pour ſa défenſe. Par nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt vôtre Fils, qui étant Dieu vit & regne avec vous en l'unité du ſaint Eſprit, par tous les

OREMUS.

DEus, qui providentiâ tuâ cæleſtia ſimul & terrena moderaris? propitiare Chriſtianiſſimo Regi noſtro: ut omnis hoſtium ſuorum fortitudo, virtute gladii ſpiritualis frangatur, ac te pro illo pugnante, penitùs conteratur. Per Dominum noſtrum Jeſum Chriſtum Filium tuum, qui tecum vivit & regnat in unitate Spiritûs ſancti Deus, per

omnia ſæcula ſæculorum. Amen.

ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

Le Roi ayant reçu l'épée, l'offre, & la met ſur l'Autel ; & incontinent après Mr l'Archevêque de Reims la prend, & la remet en la main de Sa Majeſté, qui la reçoit à genoux, & la donne ſur le champ à Mr le Connétable, ou à celui qui le repréſente, lequel la porte toûjours nuë devant Sa Majeſté durant tous les Actes qui ſe font après, & même pendant le dîner. Mr l'Archevêque de Reims dit les Oraiſons ſuivantes ſur le Roi, durant leſquelles Sa Majeſté reſte à genoux.

Premiere Bénédiction.

OREMUS.

PRoſpice omnipotens Deus, ſerenis obtutibus, hunc glorioſum Regem N. & ſicut benedixiſti Abraham, Iſaac, & Jacob, ſic illum largis benedictionibus ſpi-

ORAISON.

DIeu tout puiſſant, regardez d'un œil favorable ce Roi glorieux ; & comme autrefois vous avez béni Abraham, Iſaac & Jacob, faites auſſi couler, s'il vous plaît, dans ſon ame des éfuſions abondantes de vôtre gra-

ce, avec toute la plénitude de vôtre puiſſance: répandez dans ſon ſein les largeſſes de vôtre divine bonté, & lui donnez durant une longue ſuite d'années, abondance de blé, de vin, & d'huile, & toute opulence des fruits que l'on peut attendre de la roſée du ciel, & de la graiſſe de la terre; afin que ſous ſon regne la Patrie joüiſſe d'une ſanté parfaite de corps, le Royaume d'une paix inviolable, & que la dignité Royale brille aux yeux de tous, par la ſplendeur d'une ſouveraine puiſſance, avec autant d'éclat & de lumiere que la foudre. Accordez lui, par vôtre bonté, ô Dieu tout puiſſant, qu'il ſoit protecteur invincible de la Patrie, conſolateur des Egliſes, & de ſes ſaints & auguſtes monumens de la piété & de la magnificence royale; qu'il ſoit le plus fort de tous les Rois, toûjours victorieux de ſes ennemis pour l'oppreſſion des rébelles, & des Nations infideles & idolâtres; que ſa force & ſa puiſſance le rende terrible à ſes enne-

ritualis gratiæ cum omni plenitudine tuæ potentiæ irrigare, atque perfundere dignare: tribue ei de rore cæli, & de pinguedine terræ, abundantiam frumenti, vini & olei, & omnium frugum opulentiam, ex largitate divini muneris longa per tempora: ut illo regnante ſit ſanitas corporis in Patria, & pax inviolata ſit in Regno, & dignitas gloriosa regalis maximo ſplendore, regiæ poteſtatis oculis omnium fulgeat, luce clariſſima coruſcante, atque ſplendere quaſi ſplendidiſſima fulgura maximo perfuſa lumine videatur. Tribue ei, omnipotens Deus, ut ſit fortiſſimus protector Patriæ, & conſolator Eccleſiarum, atque cænobiorum ſanctorum maxima cum pietate regalis munificentiæ: atque

ut ſit fortiſſimus Regum, triumphator hoſtium ad optimendos rebelles & Paganorum nationes. Sitque ſuis inimicis ſatis terribilis præ maxima fortitudine regalis potentiæ, obtimatibus quoque, atque præcelſis proceribus ac fidelibus ſuis Regni ſit munificus, & amabilis, & pius: ut ab omnibus timeatur, atque diligatur, Reges quoque de lumbis ejus per ſucceſſiones temporum futurorum egrediantur: Regnum hoc regere totum; & poſt glorioſa tempora, atque felicia præſentis vitæ, gaudia ſempiterna in perpetuæ beatitudine habere mereatur. Quod ipſe præſtare digneris, qui cum unigenito Filio tuo Domino noſtro Jeſu Chriſto, & ſpiritu ſancto, vivis & regnas Deus, &c.

mis, & ſa piété & ſa largeſſe aimable aux Grands du Royaume, & à tous ſes ſujets, afin qu'il ſoit également craint & aimé de tous; qu'il ſoit le pere de pluſieurs Rois pour les ſiecles futurs, & que ſa lignée occupe le Thrône par une longue ſucceſſion de tems; & enfin qu'il mérite de conduire heureuſement ce Royaume, & après des années glorieuſes, de joüir des joies éternelles. Ce qu'il vous plaiſe accorder, Seigneur, qui étant Dieu vivez & regnez avec nôtre Seigneur Jeſus Chriſt vôtre Fils, & le Saint Eſprit, par tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

Seconde Bénédiction.

OREMUS.

BEnedic †, Domine quæſumus, hunc

ORAISON.

BEniſſez †, s'il vous plaît, Seigneur, le

Roi nôtre Prince, que nous croyons avoir été donné de vous pour le salut du peuple : accordez-lui par vôtre bonté une longue suite d'années, une force & une vigueur salutaire de corps, une vieillesse désirée, & une fin bienheureuse ; que nous puissions espérer qu'il obtiendra pour son peuple la grace qu'Aaron a demandée éficacement dans le Tabernacle, Elisée dans le fleuve, Ezechias dans son lit, & le vieillard Zacharie dans le Temple ; qu'il reçoive pour commander la même puissance & la même autorité que Josué a reçûe dans le Camp, Gédeon dans les combats, Pierre dans la conduite de l'Eglise, & Paul dans la prédication de l'Evangile ; & qu'il réussisse aussi heureusement pour le bien de ceux qui sont sous sa charge, qu'Isaac dans ses moissons, & Jacob dans ses troupeaux. Ce qu'il vous plaise accorder, Seigneur, qui étant Dieu vivez & régnez avec vôtre Fils unique, nôtre Sei-

Principem nostrum, quem ad salutem populi nobis à te credimus esse concessum ; fac eum esse annis multiplicem, ingenti atque salubri corporis robore vigentem, & ad senectutem optatam, atque demùm ad finem pervenire felicem. Sit nobis fiducia eum obtinere gratiam pro populo, quam Aaron in tabernaculo ; Eliseus in fluvio, Ezechias in lectulo, Zacharias vetulus impetravit in Templo. Sit illi regendi virtus atque authoritas qualem Josué suscepit in castris, Gedeon sumpsit in prœliis, Petrus accepit in clave, Paulus est usus in dogmate. Et ita Pastorum cura tuum proficiat in ovile, sicut Isaac profecit in fruge, & Jacob dilatatus est in grege. Quod ipse præstare digneris, qui

cum unigenito Filio tuo Domino noſtro Jeſu Chriſto, & Spiritu ſancto, vivis & regnas Deus, per omnia ſæcula ſæculorum. Amen.

gneur Jeſus-Chriſt, & le ſaint Eſprit, par tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

Troiſiéme Bénédiction.

OREMUS.

DEus, Pater æternæ gloriæ, ſit adjutor tuus & protector, & omnipotens benedicat † tibi, preces tuas in cunctis exaudiat, & vitam tuam longitudine dierum adimpleat: Thronum Regni tui jugiter firmet, & gentem populumque tuum in æternum conſervet, & inimicos tuos confuſione induat, & ſuper te ſanctificatio † Chriſti floreat: ut qui tibi tribuit in terris imperium, ipſe in cælis conferat præmium: Qui vivit & regnat trinus & unus Deus, per

ORAISON.

DIeu, ſource éternelle de gloire, ſoit vôtre protecteur & vôtre aide, & qu'il vous béniſſe † dans ſa toute-puiſſance, qu'il exauce vos prieres en toutes choſes, & qu'il comble vôtre vie d'une longue ſuite de jours: qu'il affermiſſe continuellement le Thrône de vôtre Royaume, & qu'il conſerve éternellement le peuple qui vous eſt ſujet: qu'il couvre de honte & de confuſion vos ennemis, & qu'il faſſe fleurir en vous l'Onction ſacrée de Jeſus-Chriſt †, afin que celui qui vous a donné l'empire ſur la terre, vous donne une couronne de gloire pour récompenſe dans le ciel. Lui qui étant un Dieu en trois perſon-

nes ; vit & regne par tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

omnia ſæcula ſæculorum. Amen.

Ces trois Oraiſons finies, Mr l'Archevêque de Reims ſe tourne devant le grand Autel, pour préparer la ſainte & ſacrée Onction, en la maniere ſuivante.

Mr l'Archevêque de Reims prend la patene du Calice de S. Remi, ſur laquelle il met du ſaint Chrême, autant qu'il en faut pour ſacrer un Evêque ; & dans la ſainte Ampoule, avec une éguille d'or qui y pend, Mr l'Archevêque prend de l'Huile ſacrée la groſſeur d'un poid, qu'il mêle du doigt avec le ſaint Chrême.

Pendant ces Cérémonies le Grand-Chantre de Nôtre-Dame commence le Répons ſuivant, que le Chœur acheve.

REPONS.

LE bienheureux ſaint Remi ayant reçû du ciel un divin Chrême, en a fait un canal ſacré qui a ſanctifié la Nation ſi

GEntem Francorum inclitam, ſimul cum Rege nobili, beatus Remigius, ſumpto cæli

tùs Chriſmate, ſacro ſanctificavit gurgite, atque Spiritûs ſancti plenè ditavit munere.

℣. Qui dono ſingularis gratiæ in columba apparuit, & divinum Chriſma cælitùs Pontifici miniſtravit.

℣. Ora pro nobis, beate Remigi.

℟. Ut digni efficiamur promiſſionibus Chriſti.

renommée des François, avec leur Roi, le plus noble & le plus grand de tous, & les a enrichi pleinement de ce don précieux du S. Eſprit.

℣. Qui par un éfet ſingulier de ſa grace apaîût viſiblement ſous la forme d'une Colombe; & donna au S. Pontife, d'une façon toute céleſte, cette divine liqueur.

℣ Bienheureux Saint Remi, priez pour nous.

℟ Afin que nous ſoyons rendus dignes des promeſſes de Jeſus-Chriſt.

Mr l'Archevêque de Reims dit l'Oraiſon ſuivante.

OREMUS.

DEus, qui populo tuo æternæ ſalutis beatum Remigium miniſtrum tribuiſti; præſta quæſumus, ut quem doctorem vitæ habuimus in terris, interceſſorem ſemper habere mereamur in cælis. Per Chriſ-

ORAISON.

O Dieu, qui avez donné à vôtre peuple le bienheureux ſaint Remi, pour être le Miniſtre & inſtrument de ſon ſalut éternel: faites, par vôtre bonté, que nous méritions d'avoir pour interceſſeur dans le ciel, celui que nous avons eu pour maître de nôtre vie ſur la ter-

re. Par nôtre Seigneur Jesus-Christ. Ainſi ſoit-il.

tum Dominum noſtrum. Amen.

Après cette Oraiſon le Roi ſe proſterne devant l'apui de ſon Oratoire, ou prié-Dieu, & Monſieur l'Archevêque de Reims auſſi, pour y faire tous deux une Méditation; durant laquelle deux Archevêques, ou Evêques, commencent les Litanies ſuivantes, auſquels le Chœur répond.

LES LITANIES.

Les Evêques.	*Les Evêques.*
SEigneur, ayez pitié de nous.	KYrie eleiſon.
Le Chœur.	*Le Chœur.*
Seigneur, ayez pitié de nous.	Kyrie eleiſon.
Chriſt, ayez pitié de nous.	Chriſte eleiſon.
Chriſt, ayez pitié de nous.	Chriſte eleiſon.
Seigneur, ayez pitié de nous.	Kyrie eleiſon.
Seigneur, ayez pitié de nous.	Kyrie eleiſon.
Chriſt, écoutez-nous.	Chriſte audi nos.
Chriſt, écoutez-nous.	Chriſte audi nos.

Sancta

Sancta Maria,		Sainte Marie,	
Le Chœur.		*Le Chœur.*	
Ora pro nobis.		Priez pour nous.	
Sancte Michaël,		Saint Michel,	
Sancte Gabriel,		Saint Gabriel,	
Sancte Raphaël,		Saint Raphaël,	
Sancte Chorus Angelorum,	Ora pro nobis.	Saint Chœur des Anges,	Priez pour nous.
Sancte Joannes Baptista		Saint Jean Baptiſte,	
Sancte Petre,		Saint Pierre,	
Sancte Paule,		Saint Paul,	
Sancte Andrea,		Saint André,	
Sancte Jacobe,		Saint Jacques,	
Sancte Bartholomæe,		Saint Barthelemi,	
Sancte Matthæe,		Saint Matthieu,	
Sancte Simon,		Saint Simon,	
Sancte Thadæe,		Saint Thadée,	
Sancte Matthia,		Saint Matthias,	
Sancte Barnaba,		Saint Barnabé,	
Sancte Chorus Apoſtolorum,	Ora pro nobis.	Saint Chœur des Apôtres,	Priez pour nous.
Sancte Stephane,		Saint Etienne,	
Sancte Clemens,		Saint Clément,	
Sancte Calixte,		Saint Calixte,	
Sancte Marcelle,		Saint Marcel,	
Sancte Nicaſi, cum ſociis tuis,		Saint Nicaiſe, & ſes Compagnons,	
Sancte Laurenti,		Saint Laurent,	

Saint Denis, & ſes Compagnons,	Priez pour nous.	Sancte Dioniſi, cum ſociis tuis, Ora pro nobis.
Saint Maurice, & ſes Compagnons,		Sancte Maurici, cum ſociis tuis,
Saint Gervais,		Sancte Gervaſi,
Saint Protais,		Sancte Protaſi,
Saint Timothée,		Sancte Timothæe,
Saint Apollinaire,		Sancte Apollinaris,
Saint Chœur des Martirs,		Sancte Chorus Martyrum,
Saint Silveſtre,		Sancte Sylveſter,
Saint Remi,		Sancte Remigi,
Saint Remi,		Sancte Remigi,
Saint Auguſtin,		Sancte Auguſtine,
Saint Jerome,		Sancte Hieronime,
Saint Ambroiſe,		Sancte Ambroſi,
Saint Grégoire,		Sancte Gregori,
Saint Sixte,		Sancte Sixte,
Saint Sinice,		Sancte Sinici,
Saint Rigobert,		Sancte Rigoberte,
Saint Martin,		Sancte Martine,
Saint Maurille,		Sancte Maurili,
Saint Nicolas,		Sancte Nicolae,
Saint Chœur des Confeſſeurs,		Sancte Chorus Confeſſorum,
Sainte Marie Magdelaine,		Sancta Maria Magdalena,
Sainte Marie Egiptienne,		Sancta Maria Ægyptiaca,
Sainte Felicité,		Sancta Felicitas,

Sancta Perpetua,	Sainte Perpetuë,
Sancta Agatha,	Sainte Agathe,
Sancta Agnes,	Sainte Agnès,
Sancta Cæcilia,	Sainte Cécile,
Sancta Eutropia,	Sainte Eutrope,
Sancta Genovefa,	Sainte Génevieve,
Sancta Colomba,	Sainte Colombe,
Sancta Scholastica,	Sainte Scolastique,
Sancta Petronilla,	Sainte Petronille,
Sancta Catharina,	Sainte Catherine,
Sancte Chorus Virginum.	Saint Chœur des Vierges,
Omnes Sancti, Orate pro nobis.	O vous Saints de Dieu, Priez pour nous.
Propitius esto, Parce nobis, Domine.	O Dieu, soyez-nous favorable, Pardonnez-nous, Seigneur,
Propitius esto, Libera nos, Domine.	Soyez-nous favorable, Délivrez-nous, Seigneur.
Ab insidiis diaboli,	Des embûches du Démon,
A damnatione perpetua,	De la damnation éternelle,
Per mysterium sanctæ Incarnationis tuæ,	Par le mistere de votre sainte Incarnation,
Per Passionem & Crucem tuam,	Par votre sainte Croix & votre Passion,
Per gratiam sancti Spiritûs Paracleti,	Par la grace du saint Esprit Consolateur,
In die Judicii,	Au jour du Jugement,
Peccatores, Te roga-	Nous vous prions, Sei-

Ora pro nobis. Priez pour nous. Libera nos, Domine. Délivrez-nous, Seigneur.

gneur, tous pécheurs que nous ſommes, Exaucez-nous, s'il vous plaît.

mus audi nos.

Nous vous prions de nous donner la paix,

Ut pacem nobis dones,

Nous vous prions de nous conſerver par votre infinie miſéricorde,

Ut miſericordia & pietas tua nos cuſtodiat,

Nous vous prions de répandre dans nos cœurs les graces du ſaint Eſprit.

Ut gratiam Spiritûs ſancti cordibus noſtris clementer infundere digneris,

Nous vous prions de vouloir bien prendre la défenſe de la ſainte Egliſe,

Ut Eccleſiam tuam ſanctam regere & defenſare digneris,

Nous vous proins de fortifier & maintenir en votre ſervice notre Archevêque, & le peuple qui lui eſt commis, *2 fois.*

Ut Archiepiſcopum noſtrum N. cum omni grege ſibi commiſſo in tuo ſancto ſervitio confortare & conſervare digneris, *2 fois.*

Nous vous prions de rendre l'hommage de notre ſervitude juſte & raiſonnable.

Ut obſequium ſervitutis noſtræ rationabile facias,

Exaucez-nous, s'il vous plaît.

Te rogamus audi nos.

Le Roi ſe leve à cet endroit, & Mr l'Archevêque de Reims auſſi, qui ſe tourne vers Sa Majeſté, & tenant ſa

croſſe en la main, chante à haute voix les trois Verſets ſuivans.

Ut hunc præſentem famulum tuum N. in Regem coronandum benedicere † digneris,

Nous vous prions de bénir † N. votre ſerviteur, qui eſt ici préſent, pour être couronné Roi,

Te rogamus audi nos.

Ut hunc præſentem famulum tuum N. in Regem coronandum benedicere † & ſublimare dineris.

Nous vous prions, Seigneur, de vouloir bénir † & élever N. votre ſerviteur, qui eſt ici préſent, pour être couronné Roi,

Exaucez-nous, s'il vous plaît.

Ut hunc præſentem famulum tuum N. in Regem coronandum benedicere †, ſublimare & conſervare digneris.

Nous vous prions, Seigneur, de vouloir bénir †, conſerver & élever N. votre ſerviteur, qui eſt ici préſent, pour être couronné Roi,

Après ces trois Verſets, Monſieur l'Archevêque de Reims ſe remet ſur le prié-Dieu, à côté du Roi, & les Evêques pourſuivent le reſte des Litanies.

Ut Regibus & Principibus Chriſtianis pacem & concor-

Nous vous prions d'établir une paix & une concorde véritable

entre les Rois & les Princes Chrêtiens.

Nous vous prions, Seigneur, de conſerver tout le peuple Chrétien que vous avez racheté de votre Sang précieux,

Exaucez-nous, s'il vous plaît.

Nous vous ſuplions, Seigneur, d'accorder le repos à tous les fideles trépaſſez,

Nous vous prions, Seigneur, d'écouter nos prieres,

Ecoutez nos vœux, ô Fils de Dieu, Exaucez-nous, s'il vous plaît

Agneau de Dieu qui éfacez les pechez du monde, Pardonnez-nous, Seigneur.

Agneau de Dieu qui éfacez les pechez du monde, Exaucez-nous, Seigneur.

Agneau de Dieu qui éfacez les pechez du monde, Ayez pitié de nous.

Chriſt, écoutez nous.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Chriſt, ayez pitié de nous.

Seigneur, ayez pitié de nous.

diam donare digneris,

Ut cunctum populum Chriſtianum, pretioſo Sanguine redemptum, conſervare digneris,

Te rogamus audi nos.

Ut cunctis fidelibus defunctis requiem æternam donare digneris,

Ut nos exaudire digneris,

Fili Dei, Te rogamus audi nos.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, Parce nobis, Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, Exaudi nos, Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, Miſerere nobis.

Chriſte, audi nos.

Kyrie eleiſon.

Chriſte eleiſon.

Kyrie eleiſon.

Les Litanies étant chantées, le Roi & les Evêques ſe mettent à genoux ; & Monſieur l'Archevêque de Reims, étant debout, dit à haute voix les Prieres ſuivantes.

ORAISON DOMINICALE.

PAter noſter qui es in cælis, ſanctificetur nomen tuum. Adveniat regnum tuum. Fiat voluntas tua, ſicut in cælo & in terra. Panem noſtrum quotidianum da nobis hodie. Et dimitte nobis debita noſtra, ſicut & nos dimittimus debitoribus noſtris. Et ne nos inducas in tentationem.

℟. Sed libera nos à malo.

℣. Salvum fac ſervum tuum.

℟. Deus meus ſperantem in te.

℣. Eſto ei, Domine, turris fortitudinis,

NOtre Pere qui êtes dans les Cieux, votre nom ſoit ſanctifié Votre regne nous arrive. Votre volonté ſoit faite en la terre comme au Ciel. Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour. Et nous pardonnez nos offenſes, comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offenſez. Et ne nous laiſſez point ſuccomber à la tentation.

℟. Mais délivrez-nous du mal.

℣. Sauvez, Seigneur, votre ſerviteur.

℟. Qui eſpere en vous.

℣. Soyez-lui, Seigneur, une forteresſe imprénable.

℟. Contre les attaques de l'ennemi.

℣. Que l'ennemi ne faſſe aucun progrès contre lui.

℟. Et que l'enfant d'iniquité ne puiſſe lui nuire

℣. Seigneur, écoutez ma priere.

℟. Et que mes cris s'élevent juſqu'à vous.

℣. Le Seigneur ſoit avec vous.

℟. Et avec votre eſprit.

℟. A facie inimici.

Nihil proficiat inimicus in eo.

℟. Et filius iniquitatis non apponat nocere ei.

℣. Domine, exaudi orationem meam.

℟. Et clamor meus ad te veniat.

℣. Dominus vobiſcum.

℟. Et cum ſpiritu tuo.

ORAISON.

ETendez, s'il vous plaît, Seigneur, la main favorable de votre divine Majeſté deſſus N. votre ſerviteur, afin qu'il vous recherche de tout ſon cœur, & qu'il mérite d'obtenir ce qu'il demande avec humilité. Par notre Seigneur Jeſus-Chriſt votre Fils, qui étant Dieu vit & regne avec vous en l'unité du ſaint Eſprit, par tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

OREMUS.

PRætende, quæſumus Domine, huic famulo tuo N. dexteram cæleſtis auxilii; ut te toto corde perquirat, & quæ dignè poſtulat aſſequi mereatur. Per Dominum noſtrum Jeſum Chriſtum Filium tuum, qui tecum vivit & regnat in unitate Spiritûs ſancti Deus, per omnia ſæcula ſæculorum. Amen.

OREMUS.

ACtiones noſtras, quæſumus Domine, aſpirando præveni, & adjuvando proſequere: ut cuncta noſtra operatio & oratio à te ſemper incipiat, & per te cæpta finiatur. Per Dominum noſtrum Jeſum Chriſtum Filium tuum, qui tecum vivit & regnat in unitate Spiritûs ſancti Deus, per omnia ſæcula ſæculorum. Amen.

ORAISON.

NOus vous ſuplions, Seigneur, de prévenir toutes nos actions de votre faveur, & de les conduire enſuite par une aſſiſtance continuelle de votre grace, afin que toutes nos prieres, & toutes nos œuvres partent de vous comme de leur principe, & ſe raportent à vous comme à leur fin. Par notre Seigneur Jeſus-Chriſt votre Fils, qui étant Dieu vit & regne avec vous en l'unité du S. Eſprit, par tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

Après ces Prieres, le Roi va ſe mettre à genoux devant le grand Autel; & Monſieur l'Archevêque de Reims, qui eſt aſſis en ſa chaire, le dos tourné contre l'Autel, dit les Oraiſons ſuivantes ſur le Roi, avant de le ſacrer.

OREMUS.

TE invocamus, ſancte Pater omnipo-

ORAISON.

PEre ſaint, Dieu tout-puiſſant & éternel,

nous implorons votre ſecours, à ce que N. votre ſerviteur que vous avez, par une diſpenſation de votre divine Providence, élevé depuis ſa naiſſance juſqu'a ce jour dans une floriſſante jeuneſſe, étant orné des dons de votre pieté & plein des lumieres de votre eſprit, croiſſe tellement en vertu tous les jours devant Dieu. & devant les hommes qu'il entre joyeux des largeſſes de votre grace dans le throne du ſouverain gouvernement, & qu'étant muni de toute part du mur inexpugnable de votre miſéricorde contre les attaques de ſes ennemis, il régiſſe heureuſement le peuple qui lui eſt commis, parmi les douceurs de la paix, & les trophées de la victoire. Par notre Seigneur Jeſus-Chriſt votre Fils qui étant Dieu vit & regne avec vous en l'unité du ſaint Eſprit, par tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

tens æterne Deus, ut hunc famulum tuum N. quem tuæ divinæ diſpenſationis providentiâ in primordio plaſmatum, uſque in hunc præſentem diem juvenili flore lætantem creſcere conceſſiſti, eum tuæ pietatis dono ditatum, plenumque gratiâ veritatis de die in diem coram Deo & hominibus ad meliora ſemper proficere facias; ut ſummi regiminis ſolium gratiæ ſuperna largitate gaudens ſuſcipiat, & miſericordiæ tuæ muro ab hoſtium adverſitate undique munitus, plebem ſibi commiſſam propitiationis & virtute victoriæ feliciter regere mereatur. Per Dominum noſtrum Jeſum Chriſtum Filium tuum, qui tecum vivit & regnat in unitate Spiritûs ſancti Deus, per omnia ſæcula ſæculorum. Amen.

OREMUS.

DEus, qui populis tuis virtute consulis, & amore dominaris, da huic famulo tuo N spiritum sapientiæ tuæ, cum regimine disciplinæ : ut tibi toto corde devotus in regni regimine semper maneat idoneus, tuoque munere ipsius temporibus Ecclesiæ securitas dirigatur in tranquillitate, devotio ecclesiastica permaneat; ut in bonis operibus perseverans, ad æternum regnum, te duce, valeat pervenire. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

ORAISON.

O Dieu qui conduisez vos peuples avec autorité, & qui leur commandez avec amour, donnez à N votre serviteur l'esprit de sagesse, avec la science du gouvernement : afin que vous aimant de tout son cœur, il soit toûjours capable de bien gouverner ce Royaume, & que l'Eglise, pendant son regne, joüisse par votre faveur d'une tranquillité parfaite & assûrée, & demeure toûjours dans une piété véritablament Chrétienne; & enfin qu'il mérite, en persévérant dans la pratique des bonnes œuvres, d'arriver sous votre conduite au Royaume éternel. Par notre Seigneur Jesus-Christ. Ainsi soit-il.

OREMUS.

IN diebus ejus oriatur omnis æquitas & justitia, amicis adjutorium, inimicis obstacu-

ORAISON.

QU'on voye naître & arriver en ses jours toute justice & équité, secours à ses amis, obstacle à ses ennemis, sou-

lagement aux humbles, correction aux ſuperbes, ſcience aux riches, piété à l'égard des pauvres, faveur & bon accüeil aux pélerins, paix & aſſûrance à ſes propres ſujets dans ſon Royaume. Que gouvernant un chacun avec modération & meſure, il aprenne à ſe conduire ſoi-même avec exactitude; afin qu'étant arroſé des eaux ſalutaires de votre grace, il inſpire la piété aux peuples qui ſont ſous ſa charge par ſes exemples; & marchant avec le troupeau qui lui eſt commis dans les voies de la verité, il amaſſe avec abondance des tréſors & des richeſſes légitimes, & qu'il reçoive toutes ces ſortes de biens que vous nous avez accordés par votre bonté, non ſeulement pour procurer le ſalut des corps, mais encore celui des conſciences & des cœurs; & qu'ainſi vous raportant toutes ſes penſées & tous ſes conſeils, il ait toûjours la paix & la ſageſſe pour guides, & pour compagnes du gouvernement

lum, humilibus ſolatium, elatis correctio, divitibus doctrina, pauperibus pietas, perigrinis pacificatio, propriis in patria pax & ſecuritas, unumquemque ſecundùm ſuam menſuram moderatè gubernans, ſeipſum ſedulus regere diſcat; ut tuâ irrigatus compunctione toti populo tibi placita præbere vitæ poſſit exempla, & per viam veritatis, cum grege gradiens ſibi ſubdito, opes frugales abundanter acquirat, ſimulque ad ſalutem corporum non ſolum, ſed etiam cordium, à te conceſſam cuncta accipiat: ſicque in te cogitatum animi conſiliumque omne componens, plebis gubernacula cum pace ſimul & ſapientiâ ſemper invenire videatur: teque auxiliante præſentis vitæ

proſperitatem & prolixitatem percipiat, ut per tempora bona uſque ad ſummam ſenectutem perveniat, hujuſque fragilitatis finem perfectum ab omnibus vitiorum vinculis tuæ largitate pietatis liberatus, & infinitæ proſperitatis præmia perpetua, Angelorumque æterna commercia conſequatur. Per Dominum noſtrum Jeſum Chriſtum Filium tuum, qui tecum vivit & regnat in unitate Spiritûs ſancti Deus, per omnia ſæcula ſæculorum. Amen.

de ſon peuple : qu'il reçoive par votre aide une vie longue & heureuſe ; que par des jours fortunés il arrive à une glorieuſe vieilleſſe ; & enfin qu'étant dégagé par votre miſéricorde des liens de tous les vices, il acheve le cours de cette vie mortelle par une fin parfaite, & entre avec les Anges en commerce d'une gloire immortelle, & d'une proſpérité infinie. Par notre Seigneur Jeſus-Chriſt votre Fils, qui étant Dieu vit & regne avec vous en l'unité du ſaint Eſprit, par tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

LE SACRE DU ROY.

Monſieur l'Archevêque de Reims éleve ſa voix, & dit l'Oraiſon ſuivante.

OREMUS.

OMnipotens ſempiterne Deus, gu-

ORAISON.

DIeu tout-puiſſant & éternel, Recteur

du Ciel & de la terre, Créateur & ſouverain arbitre des Anges & des hommes, Roi des Rois, Monarque des Monarques, qui avez rendu Abraham votre fidele ſerviteur victorieux & triomphant de ſes ennemis, qui avez chargé de trophées Moïſe & Joſué, Chefs de votre peuple, qui avez élevé a la dignité royale David, malgré ſa baſſeſſe, & qui l'avez délivré de la gueule du lion, des griffes de la bête, & des mains de Goliath, du glaive & de la malice de Saül, & des attaques de tous ſes ennemis; qui avez enrichi Salomon d'un don inéfable de paix & de ſageſſe: écoutez favorablement les prieres de votre peuple, proſterné avec toute humilité à vos pieds, multipliez le nombre de vos bénédictions † ſur N. votre ſerviteur, que nous éliſons pareillement pour Roi de cet Etat par une affection violente & véritable, mais humble & reſpectueuſe, & le protegez toûjours de toute part du bras invincible

bernator cæli & terræ, conditor & diſpoſitor Angelorum & hominum, Rex Regum, & Dominus Dominorum, qui Abraham fidelem tuum de hoſtibus triumphare feciſti, Moyſi & Joſue populo tuo prælatis multiplicem victoriam tribuiſti, humilem quoque puerum David regni faſtigio ſublimaſti, eumque de ore leonis, & de manu beſtiæ, atque Goliæ, ſed & de gladio maligno Saül, & omnium inimicorum ejus liberaſti; & Salomonem ſapientiæ, pacisque ineffabili munere ditaſti: reſpice propitius ad preces humilitatis noſtræ, & ſuper hunc famulum tuum N. quem ſupplici devotione in hujus regni Regem pariter elegimus, benedictionum † tuarum dona multiplica, eumque dex-

terâ tuæ potentiæ ſemper & ubique circumda: quatenûs prædicti Abrahæ fidelitate firmatus, Moyſi manſuetudine fretus, Joſué fortitudine munitus, David humilitate exaltatus, Salomonis ſapientiâ decoratus, tibi in omnibus complaceat, & per tramitem juſtitiæ in offenſo greſſu ſemper incedat, & totius regni Eccleſiam deinceps cum plebibus ſibi annexis ita enutriat, doceat, muniat & inſtruat, contraque omnes viſibiles & inviſibiles hoſtes idem potenter regaliterque tuæ virtutis regimen adminiſtret; ut regale ſolium videlicet Saxonum, Merciorum, Nordan-Cimbriorum ſceptra non deſerat, ſed ad priſtinæ Fidei paciſque concordiam eorum animos te

de votre puiſſance, à ce qu'étant affermi par la fidélité d'Abraham, revêtu de la douceur de Moïſe, muni de la force de Joſué, élevé par l'humilité de David, orné de la ſageſſe de Salomon, il vous ſoit agréable en toutes choſes, il avance toûjours d'un pas aſſûré dans les voies de la Juſtice: & qu'enfin il nourriſſe, enſeigne, protege & inſtruiſe l'Egliſe qui eſt répanduë dans tous les lieux de ce Royaume, avec les Fideles & les peuples qui lui ſont unis; qu'il uſe puiſſamment & royalement de cette autorité, qui eſt un écoulement de votre vertu, contre tous ſes ennemis viſibles & inviſibles; qu'il n'abandonne point le throne des Saxons, des peuples du Nord, ni le ſceptre des Cimbres; mais qu'il réuniſſe tous leurs eſprits dans la profeſſion de foi ancienne, & dans le lien d'une véritable paix, afin qu'étant fortifié par la ſujetion & l'obéiſſance de l'un & de l'autre peuple, il gouver-

ne & affermiſſe tout enſemble, par votre miſéricorde, le plus haut degré de la gloire de ſes peres; & qu'à l'ombre du bouclier inexpugnable de votre protection, & à la faveur des armes céleſtes, il remporte une heureuſe victoire de ſes ennemis, qu'il imprime la terreur de ſa puiſſance dans l'ame des infideles, & qu'il retourne glorieuſement vers vous avec une paix acquiſe par la ſueur & le combat de toutes les vertus: & comme vous l'avez orné de ces belles qualitez, comblez-le pareillement d'honneur & de bénédictions †, élevez-le dans le gouvernement de ce Royaume, & répandez intérieurement dans ſon ame l'onction de la grace du ſaint Eſprit, par notre Seigneur Jeſus-Chriſt, qui a détruit l'empire des Enfers par la vertu de ſa Croix, & qui ayant renverſé le royaume de Satan, eſt monté triomphant dans le Ciel, dans lequel conſiſte la puiſſance & la force victorieuſe des Rois, qui eſt la gloi-

opitulante reformet: ut utrumque horum populorum debita ſubjectione fultus, condigno amore glorificatus, per longum vitæ ſpatium paternæ apicem gloriæ tuâ miſeratione unitum ſtabilire & gubernare mereatur; tuæ quoque protectionis galeâ munitus, & ſcuto inſuperabili jugiter protectus, armiſque cæleſtibus circumdatus, obtabilis victoriæ triumphum de hoſtibus feliciter capiat, terroremque ſuæ potentiæ infidelibus inferat, & pacem tibi militantibus lætanter reportet virtutibus: nec non quibus præfatos fideles tuos decoraſti, multiplici honoris benedictione † condecora, & in regimine regni ſublimiter colloca, & oleo gratiæ Spiritûs ſancti perunge, per Dominum

noſtrum,

noſtrum, qui virtute Crucis tartara deſtruxit, regnoque diaboli ſuperato, cælos victor aſcendit : in quo poteſtas omnis regumque conſiſtit victoria, qui eſt gloria humilium, & vita, ſaluſque populorum. Qui tecum vivit & regnat in unitate Spiritûs ſancti Deus, per omnia ſæcula ſæculorum. Amen.

re des humbles, la vie & le ſalut des peuples ; & qui vit & regne avec vous & le ſaint Eſprit dans l'unité d'une même eſſence, par tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

Après cette Oraiſon, Monſieur l'Archevêque de Reims, tenant la patene ſur laquelle eſt la ſacrée Onction, commence à oindre & ſacrer le Roi, ainſi qu'il s'enſuit.

Premierement, au ſommet de la tête.

Secondement, en la poitrine. (Les Evêques Aſſiſtans ouvrent la camiſole & la chemiſe à chaque Onction.)

Troiſiémement, entre les deux épaules.

Quatriémement, à l'épaule droite.

Cinquiémement, à l'épaule gauche.

Sixiémement, au pli ou coude du bras droit.

Septiémement, au pli ou coude du bras gauche.

Mr l'Archevêque de Reims dit à chaque Onction la Priere ſuivante.

JE vous ſacre d'un huile ſanctifié, au nom du Pere †, du Fils †, & du ſaint † Eſprit.

℟. Ainſi ſoit-il.

UNgo te in Regem de oleo ſanctificato, in nomine Patris †, & Filii † & Spiritûs † ſancti. ℟. Amen.

Pendant ces Onctions, le Chœur chante l'Antienne qui ſuit.

ANTIENNE.

Sadoch le Grand-Prêtre, & le Prophete Nathan, ont oint Salomon Roi en Gyon, & s'aprochant de lui, pleins de joye, ils ſe ſont écriez: Vive le Roi éternellement.

Unxerunt Salomonem, Sadoch Sacerdos, & Nathan Propheta, Regem in Gyon, & accedentes læti dixerunt: Vivat Rex in æternum.

Mr l'Archevêque de Reims dit les Oraiſons ſuivantes.

ORAISON.

CHriſt, ſacrez ce Roi pour le gouverne-

OREMUS.

CHriſte, perunge hunc Regem in re-

gimen, undè unxisti Sacerdotes, Reges, & Prophetas, & Martyres, qui per fidem vicerunt regna, operati sunt justitiam, atque adepti sunt repromissiones : tua sacratissima unctio super caput ejus defluat, atque ad interiora descendat, & cordis illius intima penetret, & promissionibus quas adepti sunt victoriosissimi Reges, gratiâ tuâ dignus efficiatur : quatenùs & in præsenti sæculo feliciter regnet, & ad eorum consortium in cœlesti regno perficiat. Per Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui unctus est oleo lætitiæ præ consortibus tuis, & virtute Crucis potestates aëras debellavit, tartara destruxit, regnumque diaboli superavit, & ad cœlos victor ascendit, ment, comme vous avez consacré les Prêtres, les Rois, les Prophêtes, & les Martirs, qui ont assujetti par leur foi les Royaumes, operé la justice, & mérité de recevoir les promesses divines. Que vôtre onction sacrée découle dessus sa tête, & descende jusques dans l'intérieur de son ame, & pénetre le fond de son cœur ; & rendez-le par vôtre grace digne des promesses, que les plus illustres Rois ont méritées par leurs héroïques actions : en sorte qu'ayant régné heureusement en ce siecle présent, il partage avec eux le Royaume du ciel dans le siecle futur. Par nôtre Seigneur Jesus-Christ vôtre Fils, que vous avez sacré d'un huile de joie, en une maniere plus excellente que tous ceux que vous avez destinez pour participer à sa gloire, & qui par la vertu de sa Croix a surmonté toutes les puissances de l'air & de l'enfer, détruit le royaume du démon, & s'est élevé victorieux dans les cieux, en la main du-

quel réſide & conſiſte toute victoire, gloire & puiſſance du monde, & qui étant Dieu vit & regne avec vous dans l'unité du ſaint Eſprit, par tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit il.

in cujus manu victoria omnis, gloria & poteſtas conſiſtunt, & tecum vivit & regnat in unitate Spiritûs ſancti Deus, per omnia ſæcula ſæculorum. Amen.

ORAISON.

O Dieu, la force des Elûs, & la grandeur des humbles, qui avez voulu au commencement châtier les crimes du monde par un déluge, & faire paroître par une colombe, portant un rameau d'olivier, que la paix étoit renduë à la terre; qui avez fait Aaron vôtre ſerviteur Prêtre, en le ſacrant d'huile; qui avez établi des Prêtres, des Rois & des Prophêtes, pour la conduite du peuple d'Iſraël, par l'éfuſion de cette liqueur; & qui avez prédit par la bouche de vôtre ſerviteur David, que la joie ſe répandroit avec l'huile ſur la face de l'Egliſe, nous vous ſuplions, ô Dieu Pere tout-puiſſant, de

OREMUS.

DEus, electorum fortitudo, & humilium celſitudo, qui in primordio per effuſionem diluvii mundi crimina caſtigare voluiſti, & per colombam ramum olivæ portantem pacem terris redditam demonſtraſti: iterumque Sacerdotem Aaron famulum tuum per unctionem olei Sacerdotem ſanxiſti: & præterea per hujus unguenti infuſionem ad regendum populum Iſraëliticum, Sacerdotes, Reges, ac Propheras perfeciſti, vultumque Eccleſiæ in

oleo exhilarandum per propheticam famuli tui vocem David esse prædixisti : ità, quæsumus omnipotens Deus Pater, ut per hujus creaturæ pinguedinem hunc servum tuum sanctificare tuâ benedictione † digneris, eumque in similitudine columbæ pacem simplicitatis populo sibi commisso præstare, & exempla Aaron in Dei servitio diligenter imitari, regnique fastigia in consiliis scientiæ & æquitate judicii semper assequi, vultumque hilaritatis, per hanc olei unctionem, tuamque benedictionem †, te adjuvante, toti plebi paratum habere facias. Per Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum vivit & regnat in unitate Spiritûs sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

vouloir bénir † & sanctifier ce Roi, vôtre serviteur, par cette présente onction, & de faire par vôtre bonté qu'il aporte comme une colombe une paix véritable à son peuple ; qu'il imite les exemples d'Aaron dans le service de Dieu ; qu'il regle son Royaume avec des conseils de sagesse & des jugemens équitables, & qu'il montre toûjours à son peuple un visage riant & favorable par la vertu de cette onction, de vôtre bénédiction † & de votre aide. Par nôtre Seigneur Jesus-Christ vôtre Fils, qui étant Dieu vit & regne avec vous en l'unité du saint Esprit, par tous les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

OREMUS.

DEus, Dei Filius, Dominus noster

ORAISON.

O Dieu, Fils de Dieu, nôtre Seigneur Je-

ſus-Chriſt, qui avez été ſacré de vôtre Pere d'un huile de joie, plus excellemment que tous ceux qui participeront à vôtre gloire, répandez par l'éfuſion de cet onguent ou baume précieux les graces & les bénédictions de l'Eſprit conſolateur juſques dans l'intérieur de ſon cœur, afin que par ce don viſible & palpable, il mérite de recevoir les biens inviſibles & ſpirituels; & qu'ayant gouverné ce Royaume temporel avec une juſte modération de ſon autorité & de ſa puiſſance, il regne éternellement avec vous, qui étant ſeul ſans peché, Roi des Rois, vivez dans la gloire du Pere, & dans l'unité du même ſaint Eſprit, par tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

Jeſus Chriſtus, qui à Patre oleo exultationis unctus eſt præ participibus ſuis, ipſe per præſentem ſacri unguenti infuſionem, Spiritûs Paracleti ſuper caput tuum infundat benedictionem, eandemque uſque ad interiora cordis tui penetrare faciat: quatenùs hoc viſibili & tractabili dono inviſibilia percipere, & temporali regno juſtis moderaminibus executo æternaliter cum eo regnare digneris, qui ſolus ſine peccato Rex Regum vivit & gloriatur, cum Deo Patre, in unitate ejuſdem Spiritûs ſancti Deus, per omnia ſæcula ſæculorum. Amen.

Lorſque ces Oraiſons ſont dites, Mr l'Archevêque de Reims, avec les Prélats Aſſiſtans, ferment les ouvertures de la chemiſe & de la camiſole. Enſuite Mr le Grand-Chambellan préſente

au Roi les trois Vêtemens qui ſe doivent mettre par deſſus ſa camiſole ; ſçavoir, la tunique, qui repréſente celui d'un Soûdiacre ; la dalmatique, qui repréſente celui de Diacre ; & le manteau Royal, qui repréſente la chaſuble du Prêtre.

Le Roi étant ainſi vêtu, Mr l'Archevêque reprend la patene, ſur laquelle eſt la ſacrée Onction, & en met en la paume de la main droite de Sa Majeſté pour huitiéme Onction, & en celle de la main gauche pour neuviéme Onction, en prononçant ces paroles.

UNgantur manus iſtæ de oleo ſanctificato; undè uncti fuerunt Reges & Prophetæ, & ſicut unxit Samuel David in Regem : ut ſit benedictus & conſtitutus Rex in Regno iſto, quod Dominus Deus tuus dedit tibi ad regendum & gubernandum.

QUe ces mains ſoient ſacrées de cet Huile ſaint, dont les Rois & les Prophêtes ont été conſacrez, de même que David fut ſacré Roi par Samuel; afin que vous ſoyez béni & établi Roi dans ce Royaume, que Dieu vous a donné à régir & à gouverner.

Après ces Onctions, Mr l'Archevêque de Reims dit l'Oraiſon ſuivante.

ORAISON.

O Dieu, qui êtes la gloire des juſtes, & le ſalut des pécheurs, qui avez envoyé vôtre Fils racheter le genre humain par l'éfuſion de ſon Sang précieux, qui mettez en poudre les armées, qui combattez pour ceux qui eſperent en vous, qui êtes l'Arbitre ſouverain de la puiſſance & de la force de tous les Royaumes; nous vous ſuplions avec toute humilité de bénir † dans ce Siege royal N. vôtre ſerviteur, qui met toute ſa confiance en vôtre miſéricorde, & de lui être toûjours favorable: & comme il ne veut point d'autre défenſe ni d'autre protection que la vôtre; faites, s'il vous plaît, qu'il ſoit plus fort que tous ſes ennemis, rendez-le toûjours victorieux; mettez ſur ſa tête une couronne de juſtice & de piété, afin que croyant en vous de tout ſon cœur

OREMUS.

DEus, qui es Juſtorum gloria, & miſericordia peccatorum, qui miſiſti Filium tuum pretioſo ſanguine ſuo genus humanum redimere, qui conteris bella, & pugnatores in te ſperantinm, & ſub cujus arbitrio omnium Regnorum continetur poteſtas; te humiliter deprecamur, ut præſentem famulum tuum N. in tuâ miſericordiâ confidentem, in præſenti ſede regali benedicas †, eidemque propitiùs adeſſe digneris: ut qui tuâ expetit protectione defendi, omnibus hoſtibus ſit fortior. Fac eum, Domine, beatum eſſe, & victorem de inimicis ſuis. Corona eum

coronâ juſtitiæ & pietatis, ut ex toto corde & ex totâ mente in te credens, tibi deſerviat, ſanctam tuam Eccleſiam defendat & ſublimet, populumque à te ſibi commiſſum juſtè regat, & nullis inſidiantibus malis eum in juſtitiâ convertat. Accende, Domine, cor ejus ad amorem gratiæ tuæ per hoc unctionis oleum, undè unxiſti Sacerdotes, Reges, & Prophetas; quatenùs juſtitiam diligens, per tramitem ſimiliter incedens juſtitiæ, poſt per acta à te diſpoſita, in regali excellentiâ annorum curricula, pervenire ad gaudia æterna mereatur. Per Dominum noſtrum Jeſum Chriſtum Filium tuum, qui tecum vivit & regnat in unitate Spiritûs ſancti Deus, per omnia ſæcula ſæculorum. Amen.

& de tout ſon eſprit, il travaille pour vôtre gloire, il défend & éleve vôtre Egliſe ſainte, il gouverne avec équité le peuple que vous lui avez donné en charge, & le conduiſe au bien, en détournant toutes occaſions d'iniquité, & toutes les fraudes & les embûches de l'injuſtice: enflammez ſon cœur à l'amour de vôtre grace par l'onction de cet huile, dont vous avez ſacré les Prêtres, les Rois & les Prophêtes, à ce qu'aimant la juſtice, & ne s'éloignant jamais de ſes voies, il arrive à la joüiſſance des félicitez éternelles, après avoir achevé glorieuſement le cours de ſa vie dans le plus haut point d'excellence de la dignité royale. Par nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt vôtre Fils, qui étant Dieu vit & regne avec vous en l'unité du S. Eſprit, par tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

Le Roi ayant ainſi les mains ointes & ſacrées, Sa Majeſté les joint contre ſa poitrine : puis Mr l'Archevêque de Reims fait la bénédiction des gants, en diſant l'Oraiſon ſuivante.

ORAISON.

TOut-puiſſant Créateur, qui ayant créé l'homme à votre image, lui avez donné des mains armées de doigts, comme des organes d'intelligence, pour opérer le bien avec diſcrétion ; & lui avez commandé de les conſerver pures & innocentes, pour être des vaiſſeaux convenables de l'ame, & pour traiter dignement vos miſteres ; béniſſez † & ſanctifiez ces gants, afin que tous les Rois qui en couvriront leurs mains avec humilité, faſſent par votre miſéricorde paroître une grande pureté de cœur & d'actions. Par notre Seigneur Jeſus-Chriſt. Ainſi ſoit-il.

ORemus.

OMnipotens Creator, qui homini ad imaginem tuam creato manus digitis diſcretionis inſignitas, tanquam organum intelligentiæ ad rectè operandum dediſti, quas ſervari mundas præcepiſti, ut in eis anima digna portaretur, & tua in eis dignè contractarentur myſteria, benedicere † & ſanctificare digneris hæc manuum tegumenta ; ut quicumque Reges iis cum humilitate manus ſuas velare voluerint, tam cordis, quàm operis, munditiam tuâ miſericordiâ miniſtret. Per Chriſtum Dominum noſtrum. Amen.

Mr l'Archevêque de Reims ayant béni les gants, & les mettant aux mains du Roi, dit l'Oraiſon ſuivante.

CIrcumdata, Domine, manus hujus famuli tui N. munditia novi hominis, qui de cælo deſcendit : ut quemadmodùm Jacob dilectus tuus, pelliculis hædorum opertis manibus, paternam benedictionem, oblato patri cibo, potuque gratiſſimo, impetravit, ſic & iſte gratiæ tuæ benedictionem † impetrare mereatur. Per eundem Dominum noſtrum Jeſum Chriſtum Filium tuum, qui in ſimilitudinem carnis peccati tibi obtulit ſemetipſum. Amen.

RAvêtez, Seigneur, les mains de N. votre ſerviteur, de la pureté & de l'innocence du nouvel homme, qui eſt deſcendu du ciel; afin que comme Jacob ayant couvert ſes mains de peaux de chevreaux, a reçû la bénédiction de ſon pere, après lui avoir préſenté une viande & un breuvage agréable, il reçoive pareillement la bénédiction † de votre grace. Par ce même Jeſus-Chriſt notre Seigneur, & votre Fils, qui s'eſt offert à vous en ſacrifice dans la reſſemblance de la chair du peché. Ainſi ſoit-il.

Si le Roi ne veut pas mettre les gants, Meſſieurs les Evêques Aſſiſtans lui lavent les mains, & les lui frotent avec

du coton & de la mie de pain ; puis Meſſieurs les Evêques lavent auſſi leurs mains. Mr l'Archevêque de Reims lave pareillement les ſiennes, & fait enſuite la bénédiction de l'anneau par l'Oraiſon ſuivante.

ORAISON.

O Dieu, le commencement & la fin de toutes créatures, Créateur & conſervateur du genre humain, diſpenſateur des graces, diſtributeur du ſalut éternel, dans lequel toutes choſes ſont renfermées avec éminence : verſez votre bénediction † ſur cet anneau, béniſſez-le †, & le ſanctifiez †, afin d'orner intérieurement de vertus votre ſerviteur ici préſent, que vous honorez extérieurement par cette marque de gloire ; qu'il conſerve toûjours la diſcretion, & reluiſe de la ſplendeur d'une foi véritable ; qu'étant armé & ſoûtenu de la protection de la trés-ſainte & trés-auguſ-

OREMUS.

DEus, totius creaturæ principium & finis, creator & conſervator generis humani, dator gratiæ ſpiritualis, largitor æternæ ſalutis, in quo clauſa ſunt omnia : tu, Domine, tuam emitte benedictionem † ſuper hunc annulum, ipſumque benedicere † & ſanctificare † digneris : ut qui per eum famulo tuo honoris inſignia concedis, virtutum præmia largiaris ; quò diſcretionis habitum ſemper retineat, & veræ fidei fulgore præfulgeat, ſanctæ

quoque Trinitatis armatus munimine, miles inexpugnabilis, acies diaboli conſtanter evincat, & ſibi ad veram ſalutem mentis & corporis proficiat. Per Chriſtum Dominum noſtrum. Amen.

te Trinité, il ſurmonte comme un ſoldat invincible, toutes les forces du démon, & faſſe toûjours de nouveaux progrès pour le ſalut de ſon ame & de ſon corps. Par notre Seigneur Jeſus-Chriſt. Ainſi ſoit-il.

Après cette bénédiction, Mr l'Archevêque de Reims met l'anneau (avec lequel le Roi épouſe le Royaume) au quatriéme doigt de la main droite de Sa Majeſté, en diſant ces paroles.

ACcipe annulum, ſignaculum videlicet fidei ſanctæ, ſoliditatem regni, augmentum potentiæ: per quem ſcias triumphali potentiâ hoſtes repellere, hæreſes deſtruere, ſubditos coadunare, & catholicæ Fidei perſeverabilitati connecti.

REcevez cet anneau, comme le ſceau & le témoignage d'une foi ſainte, la fermeté du Royaume, la perfection & le comble de la puiſſance; par lequel vous ſçachiez repouſſer vos ennemis par une force victorieuſe, détruire les héréſies, réünir vos ſujets, & les joindre à la baſe & au fondement inébranlable de la Foi Catholique.

ORAISON.

O Dieu, à qui apartient toute puiſſance & toute dignité ; donnez à votre ſerviteur un éfet favorable de ſa dignité, dans laquelle il vous trouve toûjours pour récompenſe, il vous craigne, & s'éforce continuellement de vous plaire. Par notre Seigneur Jeſus-Chriſt. Ainſi ſoit-il.

OREMUS.

DEus, cujus eſt omnis poteſtas & dignitas ; da famulo tuo proſperum ſuæ dignitatis effectum, in quâ te remunerante permaneat, ſemperque te timeat, tibique jugiter placere contendat. Per Chriſtum Dominum noſtrum. Amen.

Cette Oraiſon étant finie, Mr l'Archevêque de Reims prend le Sceptre Royal ſur l'Autel, & le met en la main droite du Roi, en prononçant les paroles ſuivantes.

REcevez ce ſceptre, marque de la royale puiſſance, la verge du Royaume, verge de juſtice & de force, par laquelle vous vous conduiſiez tel gieuſement, vous défendiez la ſainte Egliſe, & le peuple Chrêtien qui vous eſt ſujet, de la ma-

ACcipe ſceptrum, regiæ poteſtatis inſigne, virgam ſcilicet Regni, rectam virgam virtutis, quâ teipſum benè regas, ſanctam Eccleſiam, populumque videlicet Chriſ-

tianum tibi à Deo commissum, regiâ virtute, ab improbis defendas, pravos corrigas, rectos pacifices : & ut viam rectam tenere possint, tuo juvamine dirigas ; quatenùs de temporali regno ad æternum regnum pervenias, ipso adjuvante, cujus regnum & imperium sine fine permanet in sæcula sæculorum. Amen.

lice de ses ennemis ; vous corrigiez les méchans, vous pacifiez les bons, & les conduisiez par votre exemple & votre aide dans les voies du salut ; en sorte que du Royaume temporel, vous passiez à celui qui est éternel, par la miséricorde de celui dont le Royaume & l'Empire dure & subsiste sans fin dans les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

OREMUS.

OMnium, Domine, fons bonorum, cunctorum Deus institutor profectuum, tribue, quæsumus, famulo tuo N. adeptam benè agere dignitatem, & à te sibi præstitum honorem dignare roborare. Honorifica eum præ cunctis Regibus terræ, uberi eum benedictione † locupletâ, & in solio Regni firmâ sta-

ORAISON.

SEigneur tout-puissant, source & principe de tous biens, auteur de tous les bons progrès, accordez, s'il vous plaît, à votre serviteur N la grace de se bien acquiter de la dignité qu'il possede, & affermissez l'honneur & la gloire qu'il a reçû de vos mains, honorez-le pardessus tous les Rois de la terre, remplissez-le d'une abondante bénédiction †, & le rendez inébranlable dans le siege souverain de ce

Royaume, viſitez-le dans ſa race, donnez-lui une longue vie, faites naître la juſtice en ſes jours, & qu'avec joie & exultation il devienne glorieux dans le Royaume éternel. Par notre Seigneur Jeſus-Chriſt votre Fils, qui etant Dieu vit & regne avec vous en l'unité du ſaint Eſprit, par tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

bilitate conſolida; viſita eum in ſobole, præſta ei prolixitatem vitæ, in diebus ejus ſemper oriatur juſtitia, & cum jucunditate & lætitiâ æterno glorietur in regno. Per Dominum noſtrum Jeſum Chriſtum Filium tuum, qui tecum vivit & regnat in unitate Spiritûs ſancti Deus, per omnia ſæcula ſæculorum. Amen.

Après cette Oraiſon, Mr l'Archevêque de Reims prend la Main de Juſtice ſur l'Autel, & la met en la main gauche du Roi, en diſant ces paroles.

REcevez cette verge de vertu & d'équité, par laquelle vous ſçachiez traiter avec douceur les bons, & donner de la terreur aux méchans, redreſſer ceux qui s'égarent, tendre la main à ceux qui ſont tombez, abattre les ſuperbes, & relever les

ACcipe virgam virtutis atque æquitatis, quâ intelligas mulcere pios, & terrere reprobos, errantibus viam dare, lapſiſque manum porrigere, diſperdaſque ſuperbos, & releves humiles,

milles, ut aperiat tibi ostium Jesus Christus Deus noster, qui de seipso ait : Ego sum ostium per me si quis introierit, salvabitur. Et ipse qui est clavis David, & sceptrum domus Israël, qui aperit & nemo claudit, claudit & nemo aperit, sit tibi adjutor: qui eduxit vinctum de domo carceris, sedentem in tenebris & umbrâ mortis; ut in omnibus sequi merearis eum, de quo Propheta David cecinit : Sedes tua, Deus, in sæculum sæculi, virga æquitatis, virga regni tui; & imiteris eum qui dicit: Diligas justitiam, & odio habeas iniquitatem; propterea unxit te Deus, Deus tuus, oleo lætitiæ; ad exemplum illius quem ante sæcula unxerat præ participibus suis; Jesum Christum Dominum

humbles, afin que Jesus-Christ nôtre Seigneur, vous ouvre la porte, lequel a dit de soi ; Je suis la porte, & si quelqu'un entre par moi il sera sauvé. C'est lui qui est la clef de David, & le sceptre de la maison d'Israël, qui ouvre sans que personne puisse fermer, qui ferme sans que personne puisse ouvrir. Que celui-là soit vôtre protecteur & vôtre aide, qui a tiré du fond des cachots un captif malheureux chargé de chaînes, & enfoncé dans les ténebres & dans les ombres de la mort; afin que vous ressembliez en tout à celui dont le Prophête chante : Vôtre thrône, ô Dieu, sera un thrône éternel, & le sceptre de vôtre Empire sera un sceptre d'équité & de justice ; & que vous imitiez celui qui dit : Aimez la justice, & ayez en haine l'iniquité ; c'est pourquoi le Seigneur votre Dieu vous a sacré d'un huile de joie : à l'exemple de celui qu'il avoit sacré avant tous les siecles, préférablement à ses cohéri-

tiers & ſes freres ; Jeſus-Chriſt nôtre Seigneur, qui étant Dieu vit & regne en l'unité du S. Eſprit, dans tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

num noſtrum, qui vivit & regnat in unitate Spiritûs ſancti Deus, per omnia ſæcula ſæculorum. Amen.

Après les Cérémonies & Prieres ci-deſſus, Mr le Chancelier ſe met contre l'Autel, tournant le viſage devant le Roi, & l'Aſſiſtance, & apelle à haute voix les douze Pairs, ſelon leur ordre & dignité, commençant par les Pairs Laïcs. Si Mr le Chancelier étoit abſent, Mr l'Archevêque de Reims à ſon défaut les apelle, ainſi qu'il s'enſuit.

Monſieur N. qui ſervez pour le Duc de Bourgogne, préſentez-vous à cet Acte.

Monſieur N. qui ſervez pour le Duc de Normandie, préſentez-vous à cet Acte.

Monſieur N. qui ſervez pour le Duc d'Aquitaine, préſentez-vous à cet Acte.

Monſieur N. qui ſervez pour le

Comte de Toulouſe, préſentez-vous à cet Acte.

Monſieur N. qui ſervez pour le Comte de Flandres, préſentez-vous à cet Acte.

Monſieur N. qui ſervez pour le Comte de Champagne, préſentez-vous à cet Acte.

Quant aux Pairs Eccléſiaſtiques, ils ſeront apellez par Mr le Chancelier, (ou en ſon abſence, par Mr l'Archevêque de Reims) ſelon l'ordre ci-devant marqué.

Cette convocation étant faite, Mr l'Archevêque de Reims ſe leve de ſa chaire, & ſe tourne devant le grand Autel, ſur lequel il prend la grande Couronne de Charlemagne, aportée de S. Denis en France, & la tient élevée ſur la tête du Roi, ſans toutesfois la faire poſer deſſus: tous les Pairs, tant Laïcs, qu'Eccléſiaſtiques, y mettent les mains pour la ſoûtenir; & Mr l'Archevêque de Reims dit l'Oraiſon ſuivante.

ORAISON.

QUe Dieu vous couronne d'un éclat de gloire, de la ſplendeur de juſtice, & des actions de force; afin que par le miniſtere de notre bénédiction †, vous méritiez par une foi ſincere, & par un grand nombre de bonnes œuvres, d'arriver à la couronne du Royaume éternel; par la libéralité de celui dont le thrône & l'empire perſévere dans les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

OREMUS.

COronet te Deus coronâ gloriæ, atque juſtitiæ honore, & opere fortitudinis; ut per officium noſtræ benedictionis †, cum fide rectâ, & multiplici bonorum operum fructu, ad coronam pervenias regni perpetui; ipſo largiente, cujus regnum & imperium permanet in ſæcula ſæculorum. Amen.

Cette Oraiſon finie, Mr l'Archevêque de Reims ſeul poſe & met la Couronne ſur la tête du Roi, la tenant toûjours de la main gauche, à laquelle tous les Pairs, tant Laïcs, qu'Eccléſiaſtiques, mettent auſſi la main; & Mr l'Archevêque de Reims dit l'Oraiſon ci-après.

ORAISON.

REcevez la couronne du Royaume au nom

OREMUS.

ACcipe coronam Regni, in nomine

Patris †, & Filii †, & Spiritûs ſancti †; ut ſpreto antiquo hoſte, ſpretiſque contagiis vitiorum omnium, ſic juſtitiam, miſericordiam, & judicium diligas; & ità juſtè, miſericorditer & piè vivas, ut ab ipſo Domino noſtro Jeſu Chriſto, in conſortio Sanctorum, æterni regni coronam percipias.

Accipe, inquam, coronam, quam ſanctitatis gloriam, & honorem, & opus fortitudinis intelligas ſignare: & per hanc te participem miniſterii noſtri non ignores, ità ut ſicut nos in interioribus Paſtores, Rectoreſque animarum intelligimur, ità tu contrà omnes adverſitates Eccleſiæ Chriſti Defenſor aſſiſtas, Regnique tibi à Deo dati; & per officium noſtræ benedic-

du Pere †, du Fils †, & du Saint Eſprit †; afin qu'ayant abattu l'ancien ennemi, & étant dégagé de la contagion de tous les vices, vous aimiez la juſtice, la miſéricorde & le jugement; que vôtre vie ſoit ſans aucun reproche d'injuſtice, & que la miſéricorde & la piété en reglent toutes les actions, & qu'un jour vous receviez de la main de Jeſus-Chriſt nôtre Seigneur, la couronne de gloire en la compagnie des Saints.

Recevez, dis-je, cette couronne, qui eſt une marque de ſainteté, d'honneur & de force; & ſçachez qu'elle vous rend participant de nôtre miniſtere: & que comme nous ſommes les Paſteurs des conſciences, auſſi vous devez ſervir de Protecteur à l'Egliſe contre toutes les adverſitez, & paroître un Modérateur ſalutaire, & un illuſtre Conducteur du Royaume qui vous a été donné de Dieu; & que nous, tenant la place des Apôtres, & de tous les Saints, avons par le miniſtere de

nôtre bénédiction commis à votre conduite, avec une voix d'exultation & de joie; afin qu'étant tout éclatant de vertu, & couronné d'un diadême éternel : vous régniez glorieux parmi ces illuſtres Athletes du ciel, avec nôtre Sauveur & Rédempteur Jeſus-Chriſt, dont nous croyons que vous portez le nom & l'image deſſus la terre, & qui vit & regne avec Dieu le Pere en unité d'eſſence, dans tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

tionis in voce exultationis, vice Apoſtolorum, omniumque Sanctorum, regimini tuo commiſſi utilis executor, perſpicuuſque regnator ſemper appareas; ut inter glorioſos athletas, virtutum gemmis ornatus, & præmio felicitatis æternæ coronatus, cum Redemptore ac Salvatore noſtro Jeſu Chriſto, cujus nomen vicemque geſtare crederis, ſine fine glorieris, qui vivit, & regnat, & imperat Deus, cum Deo Patre, in ſæcula ſæculorum. Amen.

Mr. l'Archevêque de Reims dit l'Oraiſon ſuivante après le Couronnement du Roi.

ORAISON.

DIeu éternel, auteur & ſource des vertus, béniſſez † ce ſerviteur humilié devant vous, & lui conſervez une ſanté

OREMUS.

DEus perpetuitatis, duc virtutum, cunctorum hoſtium victor, benedic † hunc

famulum, tibi caput ſuum inclinantem, & prolixâ ſanitate, & proſperâ felicitate eum conſerva : & ubicunque pro quibus tuum auxilium invocaverit, citò adſis, & protegas, ac defendas ; tribue ei, quæſumus Domine, divitias gloriæ tuæ, comple in bonis deſiderium ejus, corona eum in miſeratione & miſericordiâ, tibique Deo piâ devotione jugiter famuletur. Per Chriſtum Dominum noſtrum. Amen.

perpétuelle, & une proſpérité fortunée, & par tout où il implorera vôtre ſecours, faites promptement paroître les éfets de vôtre préſence & de vôtre protection ; verſez, s'il vous plaît, Seigneur, dans ſon ſein les riches éfuſions de vôtre gloire ; accompliſſez vos déſirs en ſes biens ; couronnez-le dans l'abondance de vos miſéricordes, & qu'il vous ſerve, ô Dieu, continuellement avec une pieuſe & ſincere affection. Par nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt. Ainſi ſoit-il.

Après cette Oraiſon, Mr l'Archevêque de Reims dit ſur le Roi les Bénédictions ſuivantes.

Premiere Bénédiction.

OREMUS.

EXtendat, omnipotens Deus, dexte-

ORAISON.

QUe Dieu tout-puiſſant étende ſa main

pleine de bénédictions † deſſus vous, & qu'il vous environne d'une félicité conſtante, & de la protection de ſon bras, & de celle de la bienheureuſe Marie, de ſaint Pierre, Prince des Apôtres, de ſaint Denis, de ſaint Remi, & par l'interceſſion & les mérites de tous les Saints. Ainſi ſoit-il.

ram ſuæ benedictionis †; & circumdet te muro felicitatis, ac cuſtodiâ ſuæ protectionis, ſanctæ Mariæ, ac beati Petri Apoſtolorum Principis; ſancti Dioniſii, atque beati Remigii; & omnium Sanctorum intercedentibus meritis. Amen.

Que Dieu vous pardonne tous les pechez que vous avez commis, & qu'il vous accorde par ſa bonté la miſéricorde & la grace que vous lui demandez avec humilité; qu'il vous préſerve de tout mal, & de toutes les embûches de vos ennemis viſibles & inviſibles. Ainſi ſoit-il.

Indulgeat tibi Dominus omnia peccata quæ geſſiſti, & tribuat gratiam & miſericordiam, quam ab eo humiliter depoſcis; & liberet te ab adverſitatibus cunctis, & ab omnibus inimicorum viſibilium & inviſibilium inſidiis. Amen.

Qu'il poſe pour vôtre garde ſes bons Anges, qui vous précedent, vous accompagnent, & vous ſuivent toûjours en tous lieux, & qu'il vous préſerve par ſa puiſſance du peché ou du glaive, & enfin de tout péril. Ainſi ſoit-il.

Angelos ſuos bonos, qui te ſemper & ubique præcedant, comitentur & ſubſequantur, ad cuſtodiam tui ponat, & te à peccato, ſeu gladio, & ab omni periculorum diſcrimine ſuâ potentiâ

liberet. Amen.

Inimicos tuos ad pacis, charitatisque benignitatem convertat, & bonis operibus te gratiosum & amabilem faciat pertinaces; quoque in tui insectatione & odio, confusione salutari induat; super te autem participatio & sanctificatio † sempiterna floreat. Amen.

Qu'il change le cœur de vos ennemis, & qu'il les porte à la douceur de la charité & de la paix, & qu'il vous rende aimable & agréable à tous par des bonnes actions. Qu'il charge de haine & d'une confusion salutaire ceux qui s'obstineront à vous persécuter; & qu'il fasse au contraire fleurir sur vôtre tête une couronne de sainteté † & de gloire. Ainsi soit-il.

Victoriosum atque triumphatorem de invisibilibus atque visibilibus hostibus semper efficiat, & sancti nominis sui timorem pariter & amorem continuum cordi tuo infundat, & in fide rectâ, ac bonis operibus perseverabilem reddat, & pace in diebus tuis concessa, cum palmâ victoriæ, te ad perpetuum regnum perducat. Amen.

Qu'il vous rende toûjours victorieux & triomphant des ennemis visibles & invisibles, & qu'il répande également dans vôtre cœur une crainte & un amour perpétuel de son nom; qu'il vous fasse, s'il lui plaît, persévérer dans la vraie foi & dans les bonnes œuvres; & après avoir donné la paix à la terre en vos jours, qu'il vous conduise avec la palme de la victoire au Royaume éternel. Ainsi soit-il.

Et qui te voluit super populum suum cons-

Que celui qui vous a établi Roi sur vôtre peu-

ple, vous rende & heureux en ce ſiecle, & participant de la félicité éternelle dans l'autre.

Ce que plaiſe accorder celui qui vit & regne ſans fin dans les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

tituere Regem, & in præſenti ſæculo felicem æternæ felicitatis tribuat eſſe conſortem.

Quod ipſe præſtare dignetur, cujus regnum & imperium ſine fine permanet in ſæcula ſæculorum. Amen.

Seconde Bénédiction.

ORAISON.

BEniſſez † nôtre Roi, Seigneur, qui gouvernez dès le commencement des ſiecles les Royaumes de tous les Rois. Ainſi ſoit-il.

Et le couronnez d'une telle bénédiction, qu'il porte le ſceptre de ſalut avec la même élévation que David, & qu'il ait le don d'une ſainte propitiation comme ce Prophête. Ainſi ſoit-il.

Donnez-lui, s'il vous plaît, par le ſouffle de vôtre Eſprit la grace de gouverner ſon peuple avec douceur, de même que vous avez fait régner Sa-

OREMUS.

BEnedic †, Domine, Regem noſtrum, qui regna omnium Regum à ſæculo moderaris. Amen.

Et tali eum benedictione glorifica, ut davidicâ teneat ſublimitate ſceptrum ſalutis, & ſanctificæ propitiationis munere reperiatur locupletatus. Amen.

Da ei, à ſpiramine tuo, cum manſuetudine, ità regere populum, ſicut Salomonem feciſti regnum obtinere paci-

eum. Amen

Tibi cum timore ſit ſubditus, tibique militet cum quiete : ſit tuo clypeo protectus, cum proceribus, & ubique gratiâ tuâ victor exiſtat. Amen.

Honorifica eum præ cunctis Regibus gentium, felix populis dominetur, & feliciter eum nationes adornent, vivat inter gentium nationes magnanimus. Amen.

Sit in judiciis æquitatis ſingularis, locupletet eum tua prædives dextera, frugiferam obtineat patriam, & ejus liberis tribuas profutura. Amen.

Præſta ei prolixitatem vitæ per tempora, ut in diebus ejus oriatur juſtitia, à te robuſ-

lomon avec tranquillité. Ainſi ſoit-il.

Qu'il vous ſoit ſoûmis avec crainte, qu'il vous ſerve avec repos, qu'il ſoit couvert de vôtre bouclier avec tous les Grands de ſon Royaume, & qu'avec vôtre grace il ſoit par tout victorieux. Ainſi ſoit-il,

Honorez-le pardeſſus tous les Rois des autres nations ; qu'il domine ſur les peuples avec félicité, & que les peuples trouvent leur bonheur dans la ſoûmiſſion & l'obéiſſance, qui ſont les ornemens de ſon thrône ; qu'il vive généreux au milieu des nations. Ainſi ſoit-il.

Qu'il excelle dans les actions de juſtice ; qu'il reçoive de vôtre main libérale des richeſſes avec abondance ; que ſa Patrie ſoit féconde en toute ſorte de biens, & que ſes enfans proſperent heureuſement par vôtre grace. Ainſi ſoit-il.

Donnez-lui une longue vie dans le tems, que la juſtice regne en ſes jours, que ſon thrône ſoit ſoûtenu de vôtre main, &

qu'il joüiſſe glorieuſement & avec joie du Royaume éternel. Ainſi ſoit-il.

Ce que lui veüille accorder celui dont l'Empire & le Royaume demeure dans les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

tum teneat regiminis ſolium, & cum jucunditate & lætitiâ æterno glorietur regno. Amen.

Quod ipſe præſtare dignetur, cujus regnum & imperium ſine fine permanet in ſæcula ſæculorum. Amen.

ORAISON.

QUe Dieu tout-puiſſant vous donne de la roſée du ciel, & de la graiſſe de la terre une abondance de blé, de vin & d'huile; que tous les peuples vous ſervent, & que les Tribus vous adorent. Soyez le maître de vos freres, & que les enfans de vôtre mere ſe courbent devant vous; que celui qui vous bénira ſoit rempli de bénédictions, & le Seigneur ſera vôtre apui & vôtre aide: que le Tout-puiſſant vous comble de toutes les bénédictions †, que le ciel répande deſſus les collines & les montagnes, & encore de toutes celles qu'il fait couler avec ſes in-

OREMUS.

OMnipotens Deus det tibi de rore cæli, & de pinguedine terræ abundantiam frumenti, vini & olei; & ſerviant tibi populi, & adorent te Tribus: eſto dominus fratrum tuorum, incurventur ante te filii matris tuæ; & qui benedixerit tibi, benedictionibus repleatur, & Deus erit adjutor tuus: omnipotens benedicat † tibi benedictionibus cæli deſuper, in montibus & collibus, benedictionibus abyſſi jacentibus

deorsum, benedictionibus uberum, & uvarum, pomorumque; benedictiones Patrum antiquorum, Abraham, Isaac, & Jacob, confortatæ sint super te. Per Christum Dominum nostrum. Amen.

fluences dans le fond des abîmes; encore de celles de toutes sortes de fruits dont il embellit la face de la terre; que les bénédictions des anciens Peres, d'Abraham, d'Isaac & de Jacob, soient confirmées pleinement en vous. Par nôtre Seigneur Jesus-Christ. Ainsi soit-il.

OREMUS.

BEnedic, Domine, fortitudinem Principis, & opera manuum illius suscipe, & benedictione tuâ terra ejus de pomis repleatur, de fructu cæleſti, & rore atque abyssi subjacentis, de fructu solis & lunæ, & de vertice antiquorum montium, de pomis æternorum collium, & de frugibus terræ, & plenitudine ejus; benedictio illius qui apparuit in rubo veniat super caput ejus, & plena sit benedictio

ORAISON.

BEnissez, Seigneur, la force du Prince, & recevez favorablement les œuvres de ses mains, & que sa terre soit par vôtre bénédiction couverte de fruit, des fruits du ciel, de la rosée & de l'abîme, des fruits du soleil & de la lune, des fruits des anciennes montagnes & des vallées éternelles, & des fruits de la plénitude de la terre; que la bénédiction de celui qui aparût dans le buisson descende dans son ame, & que la mesure de toutes ses bénédictions soit pleine dans ses enfans; qu'il trempe son pied dans l'huile; que sa force soit la force

du rhinoceros, avec laquelle il diſſipera les nations, & criblera les peuples juſqu'aux confins de la terre ; parce que le Conquerant, qui eſt monté par ſa vertu dans le ciel, ſera éternellement ſon apui. Par nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt vôtre Fils, qui étant Dieu vit & regne avec vous en l'unité du ſaint Eſprit, dans tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

Domini in filiis ejus, & tingat in oleo pedem ſuum ; cornua rhinocerontis cornua illius, in ipſis ventilabit gentes uſque ad terminos terræ ; quia Aſcenſor cæli auxiliator ſuus in ſempiternum fiat. Per Dominum noſtrum Jeſum Chriſtum Filium tuum, qui tecum vivit & regnat in unitate Spiritûs ſancti Deus, per omnia ſæcula ſæculorum. Amen.

Toutes ces Oraiſons achevées, Mr l'Archevêque de Reims prend le Roi par la manche du bras droit, Sa Majeſté tenant le Sceptre & la Main de Juſtice en ſes mains : tous les Pairs, tant Laïcs, qu'Eccléſiaſtiques, ſont autour du Roi, & touchent de leurs mains ſa Couronne. Mr le Connétable (ou celui qui le repréſente) marche devant Sa Majeſté, tenant l'épée nuë à la main : Mr le Chancelier marche après Mr le

Connétable ; & Mr le Grand-Maître marche dans le rang d'après, ayant à ſa droite Mr le Grand-Chambellan, & à ſa gauche Mr le premier Chambellan.

En cet ordre Mr l'Archevêque de Reims conduit le Roi en ſon Trône, qui eſt préparé au Pulpitre, ou Jubé, ainſi que nous avons dit ci-devant ; où étant arrivez, le Roi ayant le dos tourné contre la Nef, Mr l'Archevêque de Reims le tenant toûjours, dit ce qui ſuit.

STa, & retine à modo ſtatum quem hucuſque paternâ ſucceſſione tenuiſti, hæreditario jure tibi delegatum, per authoritatem Dei omnipotentis, & per præſentem traditionem noſtram, omnium ſcilicet Epiſcoporum, cæterorumque Dei ſervorum ; & quantò Clerum propinquiorem ſacris altaribus proſpicis,

DEmeurez ferme, & conſervez le rang que vous avez tenu juſqu'ici par la ſucceſſion de vos peres, & qui par droit héréditaire vous eſt rélégué par l'autorité de Dieu tout-puiſſant, & par nôtre préſent miniſtere ; c'eſt-à-dire, de tous les Evêques, & de tous les ſerviteurs de Dieu : & reſſouvenez-vous, d'autant plus que vous voyez le Clergé proche des Autels, de lui donner les premiers honneurs dans

des lieux convenables à ſa condition; en ſorte que le médiateur de Dieu & des hommes vous rende le médiateur du Clergé & du peuple.

tantò ei potiorem in locis congruentibus honorem impendere memineris; quatenùs mediator Dei & hominum, te mediatorem Cleri & plebis conſtituat.

Mr l'Archevêque de Reims tenant le Roi par la main, le fait ſeoir, & dit.

QUe Jeſus-Chriſt nôtre Seigneur, Roi des Rois, Monarque des Monarques, vous confirme dans le Siege de ce Royaume, & vous faſſe régner dans le Royaume éternel avec lui, qui vit & regne avec le Pere & le ſaint Eſprit, dans tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

IN hoc regni ſolio confirmet te, & in regno æterno ſecum regnare faciat Jeſus Chriſtus Dominus noſter, Rex Regum, & Dominus Dominantium, qui cum Deo Patre & Spiritu ſancto vivit & regnat, per omnia ſæcula ſæculorum. Amen.

℣. Que vôtre main ſoit affermie, & que vôtre droite ſoit exaltée.

℣. Firmetur manus tua, & exaltetur dextera tua.

℟. Que la juſtice & le jugement ſoient la préparation de vôtre thrône.

℟. Juſtitia & judicium præparatio ſedis tuæ.

℣. Domine,

℣. Domine, exaudi orationem meam.

℟. Et clamor meus ad te veniat.

℣. Dominus vobiscum.

℟. Et cum spiritu tuo.

℣. Seigneur, exaucez ma priere.

℟. Et que mes cris s'élevent jusqu'à vous.

℣. Le Seigneur soit avec vous.

℟. Et avec vôtre Esprit.

OREMUS.

DEus, qui victrices Moysi manus in oratione firmasti, qui quamvis ætate lascesseret, infatigabili sanctitate pugnabat; ut dum Amalech iniquus vincitur, dum profanus nationum populus subjugatur, exterminatis alienigenis, hæreditati tuæ possessio copiosa serviret: opus manuum nostrarum piâ nostræ orationis exauditione confirma; habemus & nos apud te, sancte Pater, Dominum Salvatorem, qui pro nobis manus suas tetendit in

ORAISON.

O Dieu, qui avez soûtenu dans l'oraison les mains de Moïse, qui étant tout cassé de vieillesse, ne laissoit pas de combattre avec une sainteté infatigable; en sorte qu'ayant vaincu Amalech, & subjugué les Nations infideles & étrangeres par ses prieres, aussi-bien que par ses conseils, il acquit une abondante possession au peuple, qui étoit votre héritage: exaucez, s'il vous plaît, notre priere, & confirmez l'ouvrage de nos mains; & principalement ayant auprès de vous, Pere saint, un Sauveur qui a étendu ses bras dessus une Croix pour l'amour de nous, en vertu duquel nous prenons la hardiesse

de crier à haute voix, & de demander avec confiance, que l'impiété de de nos ennemis soit brisée par l'éfort de votre puissance ; & que votre peuple, affranchi de tous les périls, aprenne seulement à vous craindre. Par le même Jesus-Christ votre Fils, qui étant Dieu vit & regne avec vous en l'unité du saint Esprit, par tous les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

Cruce, per quem etiam precamur altissimè, ut ejus potentiâ suffragante, universorum hostium frangatur impietas, populusque tuus cessante formidine, te solùm timere condiscat. Per eundem Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum vivit & regnat in unitate Spiritûs sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

Cette Oraison finie, & le Roi assis en son Thrône, M^r l'Archevêque de Reims ôte sa Mitre, & baise Sa Majesté, après lui avoir fait une profonde révérence ; puis dit à haute voix :

QUE LE ROI VIVE ETERNELLEMENT.

Tous les Pairs (les Ecclésiastiques les premiers) baisent pareillement Sa Majesté, & disent aussi :

VIVE LE ROI ETERNELLEMENT.

Pour lors tout le peuple fait acclamation, & crie, *Vive le Roi*, au ſon des trompetes, des haut-bois, & de toutes ſortes d'inſtrumens; puis Mr l'Archevêque de Reims entonne le *Te Deum*, qui eſt continué par l'orgue & la muſique.

CANTIQUE.

TE Deum laudamus, te Dominum confitemur.

NOus vous loüons, Dieu tout-puiſſant, nous confeſſons que vous êtes le Seigneur de l'Univers.

Te æternum Patrem omnis terra veneratur.

Vous, Pere Eternel; que toute la terre adore.

Tibi omnes Angeli: tibi cæli, & univerſæ poteſtates.

Tous les Anges ſont les fideles exécuteurs de vos volontez: les Cieux & les Puiſſances vous adorent & craignent.

Tibi Cherubim & Seraphim: inceſſabili voce proclamant.

Les Chérubins & les Séraphins chantent perpétuellement ce Cantique en votre honneur.

Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus Sabaoth.

Saint, Saint, Saint, eſt le Seigneur Dieu des armées.

Pleni ſunt cæli & terra: majeſtatis gloriæ tuæ.

Les Cieux & la terre ſont remplis de la grandeur de votre gloire.

Vous êtes exalté par la glorieuſe compagnie des Apôtres.

La vénérable multitude des Prophêtes récite des hymnes pour vous honorer.

L'innocente & nombreuſe armée des Martirs, célebre vos loüanges.

Et la ſainte Egliſe vous confeſſe par toute la terre.

Te glorioſus Apoſtolorum chorus.

Te Prophetarum laudabilis numerus.

Te Martyrum candidatus laudat exercitus.

Te per orbem terrarum ſancta confitetur Eccleſia.

Le Pere éternel, qui eſt d'une grandeur incompréhenſible.

Patrem immenſæ majeſtatis.

Le vrai & unique Fils, engendré de la ſubſtance du Pere.

Venerandum tuum verum, & unicum Filium.

Et le ſaint Eſprit conſolateur, qui procede du Pere & du Fils.

Sanctum quoque Paracletum Spiritum.

Vous, Chriſt, qui êtes le Roi de gloire.

Tu Rex gloriæ Chriſte.

Vous qui êtes le Fils éternel du Pere.

Tu Patris ſempiternus es filius.

Vous qui pour délivrer l'homme de la ſervitude, avez voulu vous faire homme, & n'avez point dédaigné le ſein d'une Vierge.

Tu ad liberandum ſuſcepturus hominem: non horruiſti Virginis uterum.

Vous qui après avoir rompu l'aiguillon de la mort, avez ouvert aux

Tu devicto mortis aculeo: aperuiſti creden-

tibus regna cælorum.

Tu ad dexteram Dei ſedes, in gloria Patris.

Judex crederis eſſe venturus.

Te ergo quæſumus famulis tuis ſubveni : quos pretioſo ſanguine redemiſti.

Æterna fac cum Sanctis tuis in gloria numerari.

Salvum fac populum tuum, Domine : & benedic hæreditati tuæ.

Et rege eos : & extolle illos uſque in æternum.

Per ſingulos dies benedicimus te.

Et laudamus nomen tuum in ſæculum : & in ſæculum ſæculi.

Dignare, Domine, die iſto : ſine peccato nos cuſtodire.

Miſerere noſtri, Domine : miſerere noſtri.

Croyans le Royaume des Cieux.

Vous qui êtes aſſis à la droite de Dieu, en la gloire du Pere.

Et qui devez un jour venir juger le monde.

Nous vous ſuplions de ſubvenir par votre aſſiſtance à vos ſerviteurs, que vous avez rachetez par votre précieux Sang.

Faites, s'il vous plaît, qu'ils ſoient comptez dans la gloire au nombre de vos Saints.

Sauvez votre peuple, Seigneur, & comblez de bénédictions votre héritage.

Prenez le ſoin de nous conduire, & ne vous laſſez jamais de nous favoriſer.

Nous employons tous les jours à vous remercier de vos bienfaits.

Nous loüions ſans ceſſe vôtre nom, & nous le loüerons à jamais.

Préſervez-nous, s'il vous plaît, Seigneur, de tomber cette journée en péché.

Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous.

Et comme nous avons eſpéré en votre bonté, faites que nous ſentions les éfets de votre miſéricorde.

Fiat miſericordia tua, Domine, ſuper nos: quemadmodum ſperavimus in te.

En vous, Seigneur, j'ai mis mon eſpérance, je ne recevrai point de confuſion à jamais.

In te, Domine, ſperavi: non confundar in æternum.

Durant cette joie & acclamation publique, on jette, tant dans la Nef de Nôtre-Dame, que dehors en la place vis-à-vis le grand Portail, un grand nombre de pieces d'or & d'argent marquées de la repréſentation & éfigie du Roi, avec la date du jour & année de ſon Sacre & Couronnement, & au revers marquées de telle figure qu'il plaît à Sa Majeſté, parmi leſquelles l'on y mêle des pieces de monnoyes courantes.

(Au Sacre de Louis XIV. d'heureuſe mémoire, lorſque l'on commença le *Te Deum*, on lâcha quantité d'oiſeaux dans l'Egliſe, qui étoient enfermez dans des cages. L'artillerie & la mouſqueterie de la Ville ſe firent entendre. Les portes des Priſons furent

ouvertes aux Priſonniers nommez & déſignez dans la liſte, qui fut préſentée au Roi la veille de ſon Sacre, & que Sa Majeſté avoit donnée à examiner à trois Maîtres des Requêtes de ſon Hôtel, qui ſe tranſporterent dans les Priſons, avec Meſſieurs du Préſidial de Reims, pour donner pleine liberté & rémiſſion du crime, au nom du Roi, aux Priſonniers venus de différens endroits du Royaume ; pourvû qu'ils ne ſe trouvaſſent point coupables des crimes dont la Lettre Patente du Roi fait mention ; c'eſt-à-dire, des cas irrémiſſibles, comme d'avoir attenté, ou être criminels de leze-Majeſté, d'avoir conſpiré ou trahi l'Etat, d'avoir été voleurs de grands chemins, & autres cas extraordinaires.)

Aprés que Mr l'Archevêque de Reims a ſatisfait à ce que deſſus, il deſcend du Jubé, & retourne au grand Autel pour dire la Grand'Meſſe, durant laquelle ſe dit la Meſſe baſſe ordinaire du Roi, à l'Autel préparé au Pulpitre, ainſi que nous avons dit ci-devant. Le

Sceptre, & la Main de Juſtice, ſont poſez aux deux côtez du prié-Dieu de Sa Majeſté.

La Grand'Meſſe ſe dit comme l'Office, ou la Fête du jour qui ſe rencontre, le requiert; avec cette différence, que quoiqu'elle ſe chante comme aux Fêtes ſolennelles du premier double, le Célébrant, après la premiere Oraiſon de la Meſſe, y ajoûte l'Oraiſon ſuivante pour le Roi.

ORAISON.

DIeu tout-puiſſant, nous vous prions, que N. votre ſerviteur & notre Roi, qui a reçû de votre miſéricorde la conduite de ce Royaume, reçoive auſſi de votre grace l'accroiſſement de toutes les vertus; afin qu'étant revêtu (comme il doit être) de ces glorieux ornemens, il puiſſe dompter les monſtres des vices, ſurmonter ſes ennemis, & arriver comblé de graces & de mérite juſqu'à vous, qui êtes la voie, la vérité &

OREMUS.

QUæſumus, omnipotens Deus, ut famulus tuus Rex noſter N. qui tuâ miſeratione ſuſcepit regni gubernacula, virtutum etiam omnium percipiat incrementa; quibus decenter ornatus, & vitiorum monſtra devitare, hoſtes ſuperare, & ad te, qui via, veritas, & vita es, gratioſus valeat pervenire.

Qui vivis & regnas in unitate Spiritûs ſancti Deus, per omnia ſæcula ſæculorum. Amen.

la vie ; & qui vivez & régnez avec le ſaint Eſprit, par tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

A l'Evangile de la Grand'Meſſe, le Roi ſe leve, & le Pair Laïc qui repréſente le Duc de Bourgogne lui ôte la Couronne de deſſus la tête, & la poſe ſur un carreau qui eſt préparé ſur l'apui du Jubé. Après que l'Evêque, qui fait l'office de Diacre, a chanté l'Evangile, il porte le Livre des Evangiles à Sa Majeſté. Un Cardinal, s'il y en a qui aſſiſte à la Cérémonie du Sacre, marche devant, & étant au pied de l'eſcalier, fait une profonde révérence : au milieu il en fait une ſeconde ; & étant arrivé au Jubé, le Cardinal prend le Livre des mains de l'Evêque ſervant de Diacre, & le préſente à baiſer à Sa Majeſté, après avoir fait une troiſiéme révérence ; & enſuite rend le Livre à l'Evêque, qui le porte à Mr l'Archevêque de Reims ; & le Cardinal s'en retourne après cela en ſa place. S'il n'y avoit point de Cardinal au Sacre,

l'Evêque ſervant de Diacre s'acquitteroit de cette cérémonie.

A l'Offertoire de la Meſſe, quatre Seigneurs qui ſont aſſis durant le Sacre & Couronnement, derriere les Pairs Laïcs, & qui, lorſque le Roi monte à ſon Thrône, ſe viennent placer en quatre chaires des Chanoines qui leur ſont préparées, pour être plus près, & plus en état de ſervir à porter les Offrandes, partent en l'ordre qui s'enſuit.

Le premier porte le vin en un vaſe de nacre de perles, garni d'or, & enrichi de pierreries de très grand prix; le ſecond, porte un grand pain d'argent; le troiſiéme, porte un autre grand pain d'or; & le quatriéme, porte une riche bourſe, en laquelle il y a treize grandes pieces d'or, marquées de telle figure qu'il plaît au Roi.

Deux Rois d'armes, ou Hérauts, marchent devant ces quatre Seigneurs, qui n'omettent rien des révérences réquiſes en telle cérémonie, & montent juſqu'au Thrône du Roi, où étant ar-

rivez, ils en partent incontinent après en l'ordre qui ſuit.

Les deux Hérauts marchent les premiers; aprés eux marchent deux Huiſſiers de la Chambre du Roi; puis les quatre Seigneurs, en l'ordre que nous venons de marquer; enſuite Mr le Chancelier, Mr le Grand-Maître, & Mr le Connêtable, tenant l'épée nuë en la main; puis après le Roi, environné de tous les Pairs, tenant en ſa main droite le Sceptre, & en ſa main gauche la Main de Juſtice.

Pendant ce tems Mr le Grand Chambellan, & Mr le premier Chambellan, ou premier Gentilhomme de la Chambre, demeurent proche le Thrône, comme pour le garder.

Le Roi arrivant au grand Autel, les Hérauts, les Huiſſiers, Mr le Connétable, Mr le Chancelier, & Mr le Grand-Maître ſe ſéparent des deux côtez, pour faire place à deux Seigneurs, qui viennent révéremment prendre le Sceptre & la Main de Juſtice que le Roi tient, pour en décharger Sa Majeſté. Alors

le Seigneur qui porte la bourſe, après une profonde révérence, la met en la main du Roi, pour l'offrir; puis après vient celui qui porte le pain d'or; enſuite celui qui porte le pain d'argent; & pour le dernier, celui qui porte le vaſe où eſt le vin.

L'Offrande étant faite, le Roi reprend le Sceptre & la Main de Juſtice, & s'en retourne en ſon Thrône, accompagné de tous les Pairs, de Mr le Connétable, de Mr le Chancelier, & de Mr le Grand-Maître.

Les Seigneurs qui ont porté les Offrandes s'en retournent aux chaires des Chanoines, où ils étoient auparavant placez.

Après l'Offrande Mr l'Archevêque de Reims dit l'Oraiſon ou Secrete ſuivante.

ORAISON. ORemus.

SAnctifiez, Seigneur, ces dons que nous vous préſentons, afin qu'ils nous ſoient faits le Corps & le Sang de votre Fils unique; & qu'ils

MUnera, quæſumus Domine, oblata ſanctifica; ut & nobis Unigeniti Corpus & Sanguis fiant,

& N. Regi noſtro ad obtinendam animæ corporiſque ſalutem, & ad peragendum injunctum officium, te largiente, conſequatur. Per Dominum noſtrum Jeſum Chriſtum Filium tuum, qui tecum vivit & regnat in unitate Spiritûs ſancti Deus, per omnia ſæcula ſæculorum. Amen.

puiſſent ſervir à N. notre Roi, pour obtenir une parfaite ſanté de corps & d'eſprit, & s'acquitter toûjours dignement, avec l'aide de votre grace, de la charge qui lui eſt commiſe. Par notre Seigneur Jeſus-Chriſt votre Fils, qui étant Dieu vit & regne avec vous en l'unité du ſaint Eſprit, dans tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

Avant que M^r l'Archevêque de Reims chante, *Pax Domini ſit ſemper vobiſcum*, il dit pour le Roi, & pour le peuple, les Oraiſons ſuivantes.

ORREMUS.

BEnedicat † tibi Dominus, cuſtodiensque te, ſicut te voluit ſuper populum tuum conſtituere Regem, ità & in præſenti ſæculo felicem, & æternæ ſalutis tribuat eſſe conſortem. Amen.

ORAISON.

QUe le Seigneur vous béniſſe †, & vous prenant en ſa protection, qu'il faſſe par ſa bonté que comme il vous a établi Roi deſſus ce peuple, il vous rende heureux en ce ſiecle, & participant de la félicité éternelle en l'autre. Ainſi ſoit-il.

Qu'il faſſe encore, s'il lui plaît, que vous gouverniez longuement, par un éfet de ſa Providence & de votre conduite, le Clergé, & le peuple, qu'il a voulu être aſſemblé par ſa miſéricorde deſſous vos loix. Ainſi ſoit-il.

Clerum ac populum, quem ſuâ opitulatione, & tuâ ſanctione congregati, ſuâ diſpenſatione, & tuâ adminiſtratione, per diurna tempora faciat feliciter gubernari. Amen.

En ſorte qu'obéiſſans à vos commandemens, étant exempts de toutes ſortes d'adverſitez, abondant en tous biens, ſervant avec amour & fidélité à votre miniſtere, ils joüiſſent dans le tems de la tranquillité & des douceurs de la paix, & qu'un jour ils ayent le bonheur d'être en la compagnie des Bienheureux dans l'éternité. Ainſi ſoit-il.

Quatenùs divinis monitis parentes, adverſitatibus omnibus carentes, bonis omnibus exuberantes, tuo miniſterio fideli amore obſequentes, & in præſenti ſæculo pacis tranquillitate fruantur, & tecum æternorum civium conſortio potiri mereantur. Amen.

Ce que plaiſe accorder celui dont le Royaume ſubſiſte ſans fin dans les ſiecles des ſiecles.

Quod ipſe præſtare dignetur, cujus regnum & imperium ſine fine permanet in ſæcula ſæculorum.

Et que la bénédiction de Dieu tout-puiſſant, du Pere †, du Fils †, & du ſaint Eſprit †, deſcende & demeure éternellement deſſus vous. Ainſi ſoit-il.

Et benedictio Dei omnipotentis, Patris †, & Filii †, & Spiritûs ſancti †, deſcendat ſuper vos, & maneat ſemper. Amen.

Mr l'Archevêque de Reims ayant chanté, *Pax Domini ſit ſemper vobiſcum*, le Cardinal ou Evêque qui a préſenté au Roi le Livre des Evangiles pour le baiſer, prend la paix de Mr l'Archevêque de Reims, le baiſant à la jouë, va au Pulpitre; & s'aprochant de Sa Majeſté, lui préſente la paix par ce même baiſer: après quoi, tous les Pairs faiſant la même choſe, donnent pareillement au Roi le baiſer de paix.

Pendant ce tems, Mr l'Archevêque de Reims fait la bénédiction de la Baniere royale, par l'Oraiſon ſuivante.

OREMUS.

INclina, Domine, aurem tuam ad preces humilitatis noſtræ, & per interventum beati Michaëlis Archangeli tui, omniumque cæleſtium virtutum, ſed & beatorum Martyrum Dioniſii, Ruſtici, & Eleutheri, omniumque Sanctorum tuorum:

ORAISON.

EXaucez, Seigneur, favorablement les prieres que nous vous adreſſons avec humilité, & par l'entremiſe du bienheureux S. Michel votre Archange, & de toutes les vertus céleſtes, des bienheureux Martirs S. Denis, S. Ruſtique, S. Eleuther, & de tous les Saints: aidez-nous, s'il vous plaît, de la force de votre bras, & comme vous

avez béni Abraham triomphant de cinq Rois, & David combattant avec succès en votre nom, béniſſez † pareillement & ſanctifiez cette Baniere que l'on porte pour la défenſe de l'Egliſe contre la rage & l'inſolence ennemie; en ſorte que les fideles & les défenſeurs du peuple de Dieu la ſuivant en votre nom, puiſſent ſe glorifier d'avoir triomphé de leurs ennemis par la vertu de la Croix de Jeſus-Chriſt, qui vit & regne avec vous en l'unité du ſaint Eſprit, par tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

præſta nobis auxilium dexteræ tuæ; ut ſicut benedixiſti Abraham adversùs quinque Reges triumphantem, atque David Regem in tui nominis laude triumphales congreſſus exercentem, ità benedicere † & ſanctificare digneris vexillum hoc, quod ob defenſionem Regni, & ſanctæ Eccleſiæ contra hoſtilem rabiem defertur; quarenùs in Chriſti nomine fideles & defenſores populi Dei illud conſequentes, per virtutem ſanctæ Crucis, triumphum & victoriam ſe ex hoſtibus acquiſiſſe lætentur. Qui cum Patre & Spiritu ſancto vivit & regnat, per omnia ſæcula ſæculorum. Amen.

Derniere Oraiſon de la Meſſe, ou Poſtcommunion.

ORAISON.

SEeigneur; que cette oraiſon ſalutaire préſerve N. votre ſerviteur

OREMUS.

HÆc, Domine, oratio ſalutaris famulum

mulum tuum N. Regem ab omnibus tueatur adversis; quatenùs & Ecclesiasticæ pacis obtineat tranquillitatem, & post istius temporis decursum, ad æternam perveniat hæreditatem. Per Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum vivit & regnat in unitate Spiritûs sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

& nôtre Roi, de tout mal; en sorte qu'il obtienne à l'Eglise la tranquillité de la paix; & qu'après le cours de cette vie, il possede l'héritage éternel. Par notre Seigneur Jesus-Christ votre Fils, qui étant Dieu vit & regne avec vous en l'unité du saint Esprit, par tous les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

La Messe étant achevée, Mr l'Archevêque de Reims s'apuye contre l'Autel, en attendant que les Pairs, tant Ecclésiastiques, que Laïcs, avec les autres Seigneurs qui accompagnent Sa Majesté, l'ayent amené. Le Roi étant arrivé proche du grand Autel, entre en son Oratoire, dont nous avons ci-devant fait mention, pour se réconcilier à Dieu, avec son Confesseur; puis Sa Majesté se met à genoux devant le grand Autel, & après avoir dit le *Confiteor*, & reçû l'absolution par Mr l'Archevêque de

Reims, elle reçoit le précieux Corps & Sang de nôtre Seigneur Jesus-Christ, sous les deux especes du pain & du vin, en grande humilité.

Ce qui étant fait, Mr l'Archevêque de Reims, ôte la grande Couronne que le Roi a sur la tête, & lui en met une autre plus petite & plus legere. Le Roi revêtu de ses Habits royaux s'en retourne au Palais Archiépiscopal; Mr le Connétable, ou celui qui le représente, marche devant Sa Majesté, portant l'épée nuë en la main; & devant lui marche un Seigneur qui porte la grande Couronne entre ses mains. Etant arrivez dans la grande Sale du Palais, cette Couronne est mise sur un carreau préparé exprès, sur le bout de la table où Sa Majesté doit manger; le Sceptre & la Main de Justice sont aussi posez sur le même carreau.

Après cela l'Abbé, ou Grand-Prieur de Saint Remi, accompagné des quatre Seigneurs ou Barons envoyez par le Roi, reporte la sainte Ampoule en l'ordre & maniere que nous avons dit cidevant.

Le Roi étant de retour au Palais, entre en ſa chambre pour changer d'habits, & laver ſes mains ; enſuite Sa Majeſté donne ſa chemiſe & ſes gants à un de ſes Aumôniers Prélat, pour être brûlez ; commande que les autres vêtemens ſoient rendus à l'Abbé de Saint Denis en France, ou à celui qui eſt venu en ſa place à la Cérémonie du Sacre.

Le Roi ayant ainſi changé d'habits, & étant revêtu d'autres très riches & ſomptueux, Sa Majeſté ſe vient mettre à table, ſous un dais de très riche étoffe, préparé en la grande Sale du Palais Archiépiſcopal ; laquelle eſt ornée de riches tapiſſeries.

La table du Roi eſt ordinairement de neuf pieds de longueur, ou environ, & d'un pied plus haute que les autres tables. Aux deux bouts de la table du Roi, ſont dreſſées les deux tables de Meſſieurs les Pairs : Mr l'Archevêque de Reims ſe met à celle qui eſt à la droite, au bout le plus proche de la table du Roi, & les autres Pairs

Eccléſiaſtiques en ſuivant, ſelon leur ordre.

Les Pairs Laïcs ſont à la table qui eſt à la gauche de celle du Roi, ſuivant leur rang, ainſi que nous l'avons marqué ci-devant.

Il y en a auſſi d'autres de dreſſées dans la même Sale, pour Meſſieurs les Cardinaux, & les Ambaſſadeurs, qui ſe mettent tous d'un même côté.

Il y en a auſſi encore d'autres de dreſſées pour les Princes, les Chevaliers de l'Ordre, les Capitaines, & les Gentilshommes de la Maiſon du Roi.

Aprés le dîner, le Roi ſe retire en ſa chambre : Mr le Connétable, ou celui qui le repréſente, porte l'épée nuë devant Sa Majeſté, ainſi qu'il l'avoit tenuë pendant le dîner ; & d'autres Seigneurs portent la Main de Juſtice, le Sceptre royal, & la grande Couronne, qui ont demeuré ſur la table du Roi pendant ſon dîner.

Le Roi ne ſort point d'ordinaire du Palais Archiépiſcopal, le jour de ſon Sacre.

Le lendemain du Sacre le Roi va ordinairement entendre la Meſſe en l'Egliſe de l'Abbaïe de S. Remi ; & quelquefois Sa Majeſté y reſte à dîner.

Le Roi ayant demeuré en la ville de Reims autant de tems qu'il lui plaît, ou que ſes affaires le permettent, Sa Majeſté en part pour aller à Corbeny, Village à ſix lieuës de diſtance de Reims, où le Corps de S. Marcoul eſt honoré par un fameux Pélérinage ; & où le Roi, ſuivant la bonne & ancienne coûtume des Rois de France ſes Prédéceſſeurs, fait une Neuvaine, ou bien la fait faire par un de ſes Aumôniers. Sa Majeſté y touche de ſa main pluſieurs Malades attaquez d'Ecroüelles, & dit en les touchant les paroles ſuivantes :

Le Roi te touche,

Dieu te guériſſe.

Loüis XIV. Roi de France, d'heureuſe mémoire, toucha le Mardi d'après ſon Sacre, neuviéme de Juin mil ſix cens cinquante-quatre, dans le

grand Jardin de l'Abbaïe de S. Remi, les Malades attaquez d'Ecroüelles, qui étoient environ au nombre de deux mille; à chacun desquels Sa Majesté fit donner une piece d'argent pour aumône.

FIN.

CEREMONIES
QUI ONT E'TE' OBSERVE'ES
A REIMS,
LORSQUE
LE ROI LOUIS XIII.
REÇUT
L'ORDRE DU S. ESPRIT,

Et que Sa Majeſté fit en même tems Monſieur le Prince DE CONDE' *Chevalier de cet Ordre.*

LE lendemain du Sacre de LOUIS XIII. ſur les trois heures après midi, le Roi partit de l'Archevêché, accompagné de ſes Gardes, pour ſe ren-

dre en l'Egliſe de Nôtre-Dame de Reims. Les trompetes, les tambours, & les haut-bois ouvrirent la marche; les Becs-de-Corbin, les Roi & Hérauts d'armes, & les Huiſſiers de la Chambre, marcherent après, tous habillez comme le jour du Sacre. Ils furent ſuivis de l'Huiſſier de l'Ordre, habillé comme il a coûtume de l'être en ſemblable Cérémonie, portant une groſſe maſſe d'argent doré, & n'ayant point d'épée. Cet Huiſſier étoit ſuivi d'un autre, habillé comme le précédent; mais qui ne portoit point de maſſe.

Monſieur de Rhodes, Grand-Maître des Cérémonies, marcha après le dernier Huiſſier, ayant à ſa droite Monſieur de Puyſieux, comme Tréſorier de l'Ordre; & à ſa gauche Monſieur Potiers de Sceaux, comme Greffier de l'Ordre: ces trois Officiers étoient vêtus d'étoffe d'argent, avec les autres habits qu'ils ont coûtume de mettre le jour de la Fête de l'Ordre.

Après eux marchoit tout ſeul Monſieur de Château-Neuf, Conſeiller d'E-

tat, comme Chancelier de l'Ordre, vêtu de même que les trois Officiers précédens; excepté qu'au lieu de la toque de velours il portoit un bonnet quarré.

Après Monſieur le Chancelier, venoient tous les Chevaliers de l'Ordre deux à deux, au nombre de vingt-huit, qui étoient habillez comme les trois Officiers, excepté qu'ils portoient le Collier d'or couſu ſur le bord du grand collet rond, & avoient tous l'épée au côté.

Monſieur le Prince de Condé marchoit après les Chevaliers, vêtu d'étoffe d'argent, portant à ſon côté l'épée argentée à fourreau blanc, ayant la cape avec ſa toque de velours noir.

Le Roi marchoit enſuite, vêtu pareillement d'étoffe d'argent, ſon habit, & ſon manteau, ou ſon capot, étoient de meme étoffe, tout couverts de broderie d'argent, ayant la fraiſe à grande dentelle.

Le Roi étoit ſuivi de Monſieur le Cardinal de Gondy, qui n'avoit rien changé de ſes habits ordinaires de Car-

dinal; & de Monſieur de Langres, qui portoit un long manteau ſans manche, avec la Croix du Saint Eſprit ſur le côté gauche.

Le Roi étant arrivé dans le Chœur, prit ſa place tout à l'entrée, ſous un dais qui lui avoit été préparé.

Les Chevaliers ſe placerent dans les chaires des Chanoines, au deſſus deſquelles leurs armoiries étoient poſées.

Devant le Roi, ſur le pavé du Chœur, il y avoit un ſiege, couvert de ſatin bleu, parſemé de Fleurs-de-lis, pour Monſieur le Chancelier de l'Ordre; & devant lui il y avoit un banc, pour les trois Officiers ſuſdits. Monſieur le Prince de Condé, comme Novice, étoit placé ſur un ſiege près de Monſieur le Chancelier.

Quand tout le monde fut placé, Monſieur le Cardinal de Joyeuſe, qui étoit en ſa chaire, au grand Autel, habillé pontificalement, commença les Vêpres, qui furent chantées par la muſique du Roi.

Lorſque les Vêpres furent finies, les

trompetes, les Hérauts d'armes, & les Huiſſiers de la Chambre, commencerent la marche, & vinrent proche le grand Autel, dans le même ordre que nous avons marqué ci-devant.

L'Huiſſier de l'Ordre marchoit après, ſuivi des trois Officiers, & de Monſieur le Chancelier, qui firent la révérence à la Reine, placée ſur une tribune à côté de l'Autel, avec toutes les Princeſſes.

Le Roi vint enſuite, ſuivi de ſes Gardes, marchant au milieu de Monſieur le Prince de Conty, & de Monſieur le Comte de Soiſſons, comme ſes Parrains, qui conduiſirent Sa Majeſté juſqu'à la chaire qu'on lui avoit préparée à côté du grand Autel; dans laquelle le Roi étant aſſis, Monſieur de Rhodes ſe mit derriere, Monſieur le Chancelier au côté droit, & Meſſieurs de Puyſieux, & de Sceaux, au côté gauche.

Monſieur le Cardinal de Joyeuſe, habillé pontificalement, vint vers le Roi, qui ſe leva un peu, & ſe remit en ſa chaire; en même tems Monſieur de

Rhodes lui ôta ſa toque. Enſuite on aporta à Monſieur le Cardinal de Joyeuſe ſa chaire, dans laquelle il s'aſſit, tout vis-à-vis de Sa Majeſté, n'y ayant entre-deux qu'un grand carreau.

Monſieur le Cardinal de Joyeuſe étant aſſis, préſenta au Roi le Serment de l'Ordre, que Sa Majeſté jura, ayant les mains ſur le texte de l'Evangile, (que Monſieur le Chancelier lui préſenta) pendant que Monſieur de Sceaux liſoit le Serment, écrit ſur du parchemin; qui, après en avoir fait la lecture, le préſenta au Roi, avec une plume, de laquelle Sa Majeſté le ſigna.

Après que le Roi eut ſigné le Serment, Monſieur de Puyſieux lui ota ſon capot, & le donna à un Gentilhomme, & mit à Sa Majeſté le grand Manteau de Chevalier, qui étoit de même que celui des autres Chevaliers. Le Roi ſe mit enſuite à genoux devant Monſieur le Cardinal de Joyeuſe, qui lui mit le Collier d'or, que Monſieur de Puyſieux lui avoit préſenté.

Après cette Cérémonie le Roi ſe re-

mit dans ſa Chaire, & toutes les trompetes & tambours commencerent à ſonner, pour marquer que le Roi étoit fait Chevalier : pendant ce tems-là Monſieur le Cardinal de Joyeuſe donna à Sa Majeſté des Heures, & un Dixain d'yvoire, avec une Croix de même au bout, comme la Croix des Chevaliers de Malthe.

Le Roi ne reçût point de Monſieur le Cardinal de Joyeuſe le Cordon bleu, parce qu'il y avoit long-tems que Sa Majeſté le portoit, quoiqu'elle ne l'avoit pourtant pas ce jour-là.

Après cela, Monſieur le Cardinal de Joyeuſe ſe leva, fit une profonde révérence au Roi, & ſe retira pour changer d'habits.

Tous les Officiers de l'Ordre, après avoir ſalué le Roi profondement, qui étoit aſſis, & couvert de ſa toque de velours noir, avec une plume blanche, s'en allerent dans le même ordre qu'ils étoient venus avec Sa Majeſté, & amenerent auprès du Roi Monſieur le Prince de Condé, qui les ſuivit,

marchant au milieu de Monſieur d'Epernon, & de Monſieur de Monbaſon, ſes Parrains. Monſieur le Prince de Conty, & Monſieur le Comte de Soiſſons demeurerent auprès du Roi.

Monſieur le Prince de Condé étant arrivé devant le Roi, ſe mit à genoux, ſans que Sa Majeſté ſe découvrît. Monſieur de Sceaux préſenta à Monſieur le Prince le Serment, écrit ſur du parchemin, qu'il lut, & ſigna. Enſuite Monſieur de Rhodes lui ôta ſon capot, & lui mit le Manteau de Chevalier; puis le Roi lui mit le grand Collier d'or, & le Cordon bleu, & lui donna des Heures, & un Dixain d'yvoire; après quoi Monſieur le Prince baiſa la main du Roi, & les trompetes ſonnerent : puis Monſieur le Prince s'étant levé, fit une profonde révérence à Sa Majeſté, qui ne fit qu'un peu lever ſa toque.

Après cette Cérémonie tous les Officiers de l'Ordre ſe rangerent, & les trompetes, & les Hérauts d'armes ouvrirent la marche, qui ſe fit dans l'or-

que nous avons marqué ci-deſſus.

Meſſieurs d'Epernon & de Monbaſon marchoient enſemble après Monſieur le Chancelier. Monſieur le Prince de Condé marchoit enſuite au milieu de Monſieur le Prince de Conty, & de Monſieur le Comte de Soiſſons. Le Roi marchoit ſeul après, ſuivi de Monſieur le Cardinal de Gondy, & de Monſieur de Langres. On conduiſit en cette maniere le Roi en ſon Siege, & Monſieur le Prince de Condé au ſien, ſur lequel ſes armoiries avoient été poſées.

L'on chanta après cela les Complies, durant leſquels tous les Chevaliers de l'Ordre, les uns après les autres, vinrent baiſer les mains du Roi, qui les embraſſa.

Après les Complies le Roi retourna au Palais Archiépiſcopal, dans le même ordre qu'il en étoit ſorti, étant pour lors deux heures de nuit.

FIN.

PROJET

PROJET DES CEREMONIES POUR LE SACRE ET COURONNEMENT DE LA REINE MARIE DE MEDICIS.

Dreſſé par ordre du Roi HENRY IV. l'an 1610. peu avant ſa Mort, pour ſervir de modele dans la ſuite.

Tiré du Cérémonial François.

Fonctions particulieres de la Reine, le jour de ſon Sacre.

LE jour deſtiné pour le Sacre de la Reine, Sa Majeſté ſe trouvera ſur les 10. heures du matin dans ſa Chambre, parée de ſes Habits Royaux, ſans cepen-

dant avoir la Couronne ſur ſa tête: Elle ſera accompagnée des Princes & Princeſſes qui doivent la ſervir à cette Cérémonie.

Monſieur le Cardinal de Gondy, & Monſieur le Cardinal de Sourdis, viendront pour conduire la Reine, de ſa Chambre à l'Egliſe, lorſque Sa Majeſté le jugera à propos, & qu'Elle l'aura ordonné.

Lorſque la Reine ſortira de ſa Chambre, Monſieur le Cardinal de Gondy prendra Sa Majeſté ſous le bras droit, & Monſieur le Cardinal de Sourdis ſous le bras gauche. Monſeigneur le Dauphin portera le pan droit de ſon Manteau Royal, & Monſieur le Duc d'Orleans le gauche. La queüe de la Reine ſera portée par les trois premieres Princeſſes du Sang, qui la porteront pendant toute la Cérémonie; & la queüe de ces Princeſſes ne ſera portée que lorſque Sa Majeſté ira à l'Egliſe, & qu'Elle retournera en ſon Palais.

La Reine étant arrivée à l'Egliſe, Elle ſera conduite au grand Autel, où

Monſieur le Cardinal Officiant doit ſe trouver : Sa Majeſté ſe mettra à genoux, pour baiſer les Reliques des Corps Saints, & recevoir la Bénédiction du même Cardinal ; enſuite Elle montera à ſon Thrône, & ſe mettra ſous un Dais pour ſe repoſer. Les Cardinaux & les Princes qui n'auront pas leurs places auprès du Thrône de la Reine, deſcendront pour prendre celles qui leur auront été préparées.

Après que la Reine ſe ſera un peu repoſée, que chacun aura pris ſa place, & que tout ſera préparé ſur l'Autel pour ſon Sacre, Meſſieurs les Cardinaux de Gondy, & de Sourdis, iront reprendre Sa Majeſté, & la conduiront à l'Autel, pour y être ſacrée.

La Reine étant arrivée devant l'Autel, ſe mettra à genoux, & ſe proſternera profondement pour faire ſa priere ; après laquelle Meſſieurs les Cardinaux releveront Sa Majeſté de deſſus ſes genoux. Monſieur le Cardinal Officiant ayant dit pluſieurs Oraiſons, commencera à ſacrer la Reine ; premierement,

à la tête, qui ſera découverte par Madame; & pour ſeconde Onction, à l'eſtomac, qui ſera découvert par la Reine Marguerite.

Lorſque la Reine ſera ſacrée, Monſieur le Cardinal Officiant lui mettra l'Anneau au doigt, puis le Sceptre en la main droite, & la Main de Juſtice en la gauche; & enſuite la grande Couronne ſur la tête. Cette grande Couronne ſera ôtée incontinent après de deſſus la tête de Sa Majeſté, pour en mettre une plus légere, enrichie de pierreries, & ſera miſe entre les mains d'un Prince; le Sceptre, & la Main de Juſtice, ſeront donnez à deux autres Princes, pour les porter devant la Reine, comme il ſera dit ci-après.

La Cérémonie du Sacre achevée, & les Oraiſons finies, la Reine retournera en ſon Thrône, accompagnée comme ci-devant.

La Reine étant aſſiſe, Monſieur le Cardinal Officiant commencera la Meſſe. Mademoiſelle de Vendôme préſentera les Heures à la Reine, & Mademoiſelle

de Mayenne ſon Livre d'Oraiſon, avec le reſpect & la révérence que ces Demoiſelles doivent à Sa Majeſté.

A l'Evangile de la Meſſe, la Reine ſe levera debout; & tous les Princes & Princeſſes qui ſeront proche de Sa Majeſté ſe leveront pareillement.

L'Evangile étant chantée, la Reine ſe remettra en ſa Chaire: & incontinent après Monſieur le Cardinal de Gondy viendra préſenter à Sa Majeſté le Livre des Evangiles, qu'Elle baiſera à genoux; enſuite la Reine ſe remettra en ſa Chaire.

A l'Offertoire, Monſieur le Cardinal de Gondy, & Monſieur le Cardinal de Sourdis viendront prendre la Reine, pour la conduire devant le grand Autel; Elle ſera ſuivie de trois Princeſſes, qui porteront les Offrandes. La Reine étant arrivée proche de Monſieur le Cardinal Officiant, Elle baiſera la Paix, ou la Patene qu'il lui préſentera; & les trois Princeſſes offriront pour Sa Majeſté, en ſa préſence; la premiere, les deux pains d'or & d'argent; la ſeconde, le

vin ; & la troiſiéme, le cierge, avec treize pieces d'or qui y ſeront attachées. La Reine, ainſi accompagnée, s'en retournera enſuite en ſon Thrône.

A l'élévation de l'Hoſtie, la Reine ſe levera de ſa Chaire, aidée de Monſeigneur le Dauphin, & de Monſieur le Duc d'Orleans, pour ſe mettre à genoux, ſur un carreau, qui lui ſera préſenté par Monſieur le Grand-Chambellan. Après l'élévation de l'Hoſtie, & du Calice, Sa Majeſté ſe remettra en ſa Chaire.

A l'*Agnus Dei*, la Reine ſe mettra à genoux, & Monſieur le Cardinal de Gondy lui aportera, ou la Paix, ou la Patene à baiſer, comme il a été fait à la Reine Eléonor ; ou le même Cardinal baiſera Sa Majeſté à la jouë, en ſigne de paix, ainſi qu'il a été fait à la Reine Eliſabeth : enſuite la Reine ſe remettra en ſa Chaire.

Lorſque tous les préparatifs ſeront faits pour la Communion de la Reine, Meſſieurs les Cardinaux de Gondy, & de Sourdis, iront prendre Sa Majeſté,

& la conduiront à l'Autel ; devant lequel Elle ſe mettra à genoux pour communier, & recevoir la Bénédiction de Monſieur le Cardinal Officiant ; enſuite Elle retournera en ſon Thrône.

La Meſſe étant finie, & la Reine s'étant un peu repoſée, les Maîtres des Cérémonies prépareront le retour dans le même ordre que l'on ſera venu, excepté que Monſeigneur le Dauphin, & Monſieur le Duc d'Orleans, aſſiſtez de leurs Gouverneurs, prendront la Reine ſous les bras ; & Meſſieurs de Guiſe ſoûtiendront les pans de ſon Manteau. Pendant ces préparatifs, les Hérauts feront des acclamations de joie, & les tambours & trompetes joüeront des fanfares ; puis chacun prendra ſon rang pour reconduire la Reine en ſon Palais.

****

Fonctions particulieres des Cardinaux, au Sacre de la Reine.

MEſſieurs les Cardinaux ſe trouveront à l'Egliſe, avec les autres

Prélats qui ſerviront à l'Office. Monſieur le Cardinal de Joyeuſe Officiant, avec les Diacres & Soûdiacres, ſeront habillez pontificalement. La Reine étant prête de ſortir de ſon Apartement, Meſſieurs les Cardinaux de Gondy, & de Sourdis, vêtus de leurs grandes chapes, iront prendre Sa Majeſté dans ſa Chambre, pour la mener à l'Egliſe, & la conduiront devant le grand Autel, où Monſieur le Cardinal de Joyeuſe l'attendra, qui lui fera baiſer les Reliques, dira des Oraiſons, & lui donnera la Bénédiction. Enſuite Meſſieurs les Cardinaux de Gondy, & de Sourdis, reprendront la Reine, comme auparavant, & la conduiront juſques ſur ſon Thrône; où Sa Majeſté étant aſſiſe, ils lui feront une profonde révérence, & deſcendront pour aller prendre leurs places.

Lorſque tout le monde ſera placé, & que la Reine ſera un peu repoſée, Monſieur le Cardinal de Gondy, & Monſieur le Cardinal de Sourdis, monteront au Thrône, pour prendre la Reine ſous les bras, & la conduire à l'Autel, pour y

être ſacrée; Sa Majeſté étant arrivée devant l'Autel, ſe proſternera pour faire ſa priere, pendant laquelle Meſſieurs les Cardinaux de Gondy, & de Sourdis, demeureront à genoux. Si en attendant le Sacre, la Reine veut ſe relever, les mêmes Cardinaux lui préſenteront la main. Pendant ce tems-là le Maître des Cérémonies ira prendre les Princes & Princeſſes qui doivent ſervir au Sacre, & les conduira au grand Autel. Tout étant préparé, Monſieur le Cardinal de Joyeuſe commencera le Sacre de la Reine, ſelon l'ordre du Cérémonial, & lui mettra en main les marques de la Royauté, qui lui ſeront préſentées par les Prélats Aſſiſtans, ſelon l'ordre qu'ils auront réſolu entre eux.

Le Sacre achevé, & les prieres finies, Meſſieurs les Cardinaux de Gondy, & de Sourdis, reprendront la Reine; & après avoir fait la réyérence à l'Autel, & à Sa Majeſté, la leveront de deſſus ſes genoux, & la reconduiront en ſon Thrône. Puis ils retourneront en leurs places, & Monſieur le Cardinal de Jo-

yeuſe commencera la Meſſe.

Après l'Evangile, Monſieur le Cardinal de Gondy, accompagné d'un Prélat, qui portera le Livre des Evangiles, & de deux Diacres, qui le précéderont, montera au Thrône de la Reine, où il la trouvera à genoux; & après avoir fait les révérences à l'Autel, & à Sa Majeſté, il prendra le Livre, & le lui préſentera à baiſer; puis il s'en retournera à ſa place.

A l'Offertoire, la Reine étant préparée, & les Princeſſes chargées des Offrandes, Meſſieurs les Cardinaux de Gondy, & de Sourdis, iront prendre Sa Majeſté en ſon Thrône, pour la conduire au grand Autel, où Monſieur le Cardinal de Joyeuſe, étant tourné vers Elle, la recevra: puis les mêmes Cardinaux reconduiront la Reine ſur ſon Thrône, & retourneront enſuite en leurs places, ayant fait les révérences comme ci-devant.

A l'*Agnus Dei*, Monſieur le Cardinal de Gondy ira prendre le baiſer de paix de Monſieur le Cardinal de Joyeuſe, &

enſuite il montera au Thrône de la Reine, où il donnera à Sa Majeſté le même baiſer de paix, puis il s'en retournera à ſa place.

Après la Communion, Meſſieurs les Cardinaux de Gondy, & de Sourdis, monteront au Thrône de la Reine, & l'accompagneront juſqu'à l'Autel; où Sa Majeſté étant arrivée, Elle y communiera, & recevra la Bénédiction de Monſieur le Cardinal de Joyeuſe: & après ſa priere, & ſes actions de graces, les mêmes Cardinaux la reconduiront ſur ſon Thrône, & reviendront enſuite prendre leurs places. Pour lors leurs fonctions ſont finies.

Après la Bénédiction de la Meſſe, tous les Cardinaux & Prélats demeureront à l'Autel; & la Reine deſcendra de ſon Thrône, accompagnée des Princes, & Princeſſes, & de toute ſa ſuite, pour retourner en ſon Palais.

Fonctions particulieres de Monſeigneur le Dauphin, & de Monſieur le Duc d'Orleans, au Sacre de la Reine.

LE jour du Sacre de la Reine, Monſeigneur le Dauphin, & Monſieur le Duc d'Orleans, ſe rendront le matin dans la Chambre de Sa Majeſté, pour l'accompagner à l'Egliſe. Lorſque les Cardinaux ſeront arrivez, Monſeigneur le Dauphin, aſſiſté de Monſieur de Souvray, ſon Gouverneur, prendra le pan du côté droit du Manteau Royal de Sa Majeſté, & le tiendra par le bout, en l'étendant, & marchant devant le Cardinal qui ſoûtiendra la Reine de ce côté-là. Monſieur le Duc d'Orleans, aſſiſté de Monſieur de Bethune, ſon Gouverneur, prendra le pan du côté gauche du Manteau Royal de Sa Majeſté, & marchera dans le même ordre que Monſeigneur le Dauphin.

La Reine étant arrivée à l'Egliſe, & ſe mettant à genoux proche le grand

Autel, pour baiſer les Reliques, Monſeigneur le Dauphin, & Monſieur le Duc d'Orleans lâcheront les pans de ſon Manteau Royal, qu'ils reprendront lorſque Sa Majeſté ſe levera; & l'accompagneront ainſi juſqu'à ſon Thrône, où ils quitteront encore les pans du Manteau Royal, puis ils ſe mettront en leurs chaires, à côté du Thrône de Sa Majeſté, & leurs Gouverneurs ſe placeront derriere eux.

Lorſque la Reine ſe mettra à genoux, ou ſe levera, Monſeigneur le Dauphin, & Monſieur le Duc d'Orleans, aſſiſtez de leurs Gouverneurs, ſoûtiendront Sa Majeſté.

Lorſque les Cardinaux conduiront la Reine au grand Autel, & la remeneront en ſon Thrône, Monſeigneur le Dauphin, & Monſieur le Duc d'Orleans, prendront les pans de ſon Manteau, dans l'ordre & maniere ci-deſſus.

Monſeigneur le Dauphin, & Monſieur le Duc d'Orleans, ſe mettront à genoux, & ſeront aſſis toutes les fois que la Reine le ſera.

Pendant que Monſieur le Cardinal de Joyeuſe ſacrera la Reine, Monſeigneur le Dauphin, & Monſieur le Duc d'Orleans, ſe retireront un peu en arriere, pour faire place aux Dames, Princes, & Prélats qui ſerviront à cette Cérémonie: & lorſque la grande Couronne ſera ôtée de deſſus la tête de Sa Majeſté, ils préſenteront la petite Couronne pour être miſe ſur la tête de la Reine.

La Meſſe étant finie, Monſeigneur le Dauphin, & Monſieur le Duc d'Orleans prendront la place de Meſſieurs les Cardinaux de Gondy, & de Sourdis, pour reconduire la Reine en ſon Palais; & Meſſieurs de Guiſe porteront les pans de ſon Manteau Royal.

Fonctions particulieres des Princes, au Sacre de la Reine.

MOnſieur le Prince de Conty, Monſieur le Duc de Vendôme, Monſieur le Chevalier de Vendôme, Monſieur le Duc de Guiſe, & Monſieur

le Chevalier de Guiſe ſerviront à cette Cérémonie. Ils ſe trouveront le matin du jour du Sacre de la Reine dans ſa Chambre, pour l'accompagner à l'Egliſe, & marcheront, ſelon leur rang, devant Monſieur le Grand-Chambellan, & Monſieur le Grand-Maître, qui ſeront immédiatement devant Sa Majeſté; ils marcheront ainſi devant la Reine juſqu'à ce qu'Elle ſera aſſiſe en ſon Thrône; puis ils la ſaluëront, & iront prendre les places qui leur auront été préparées, où ils reſteront juſqu'à ce que le Maître des Cérémonies les vienne prendre.

La Reine étant devant l'Autel pour y être ſacrée, le Maître des Cérémonies ira prendre Monſieur le Prince de Conty, Monſieur le Duc de Vendôme, & Monſieur le Chevalier de Vendôme, pour les conduire au grand Autel. Lorſque Monſieur le Cardinal de Joyeuſe donnera le Sceptre à la Reine, Elle s'en déchargera entre les mains de Monſieur le Duc de Vendôme; Sa Majeſté remettra auſſi entre les mains de Monſieur

le Chevalier de Vendôme, la Main de Juſtice: & la grande Couronne ſera pareillement dépoſée entre les mains de Monſieur le Prince de Conty.

La Reine retournant à ſon Thrône, Monſieur le Prince de Conty, tenant entre ſes mains la grande Couronne, ayant à ſa droite Monſieur le Duc de Vendôme, qui portera le Sceptre, & à ſa gauche Monſieur le Chevalier de Vendôme, qui portera la Main de Juſtice, marcheront devant Mr le Grand-Chambellan, & Mr le Grand-Maître.

La Reine arrivée en ſon Thrône, Mr le Prince de Conty poſera la grande Couronne ſur un carreau, qui ſera préparé, & ſe mettra à genoux auprès. Monſieur le Duc de Vendôme, tenant le Sceptre, ſe mettra à genoux ſur l'une des marches du Thrône du côté droit; & Monſieur le Chevalier de Vendôme, tenant pareillement la Main de Juſtice, ſe mettra à genoux de l'autre côté.

A l'Evangile, les trois Princes ſe leveront, & Mr le Prince de Conty prendra la grande Couronne entre ſes mains,

& la tiendra élevée pendant l'Evangile, à la fin de laquelle il la remettra ſur le carreau.

Monſieur le Prince de Conty, tenant la grande Couronne entre ſes mains; Monſieur le Duc de Vendôme, portant le Sceptre; & Monſieur le Chevalier de Vendôme, portant la Main de Juſtice, marcheront devant la Reine, lorſqu'elle ira faire ſon Offrande, & qu'elle s'en retournera à ſon Thrône, & lorſque Sa Majeſté ira communier.

A l'élévation de la Meſſe, Mr le Prince de Conty prendra la grande Couronne, qu'il tiendra élevée ſur ſes mains.

La Meſſe étant achevée, le Maître des Cérémonies ira prendre Mr le Duc de Guiſe, & Mr le Chevalier de Guiſe, & les conduira au Thrône de la Reine, où après avoir fait la révérence à l'Autel, & à Sa Majeſté, ils prendront les deux pans du Manteau Royal, qu'ils porteront juſqu'au Palais de Sa Majeſté. Monſieur le Prince de Conty, portant la grande Couronne; Mr le Duc de Vendôme, le Sceptre; & Mr le Cheva-

lier de Vendôme, la Main de Juſtice, accompagneront la Reine lorſqu'elle retournera en ſon Palais, dans l'ordre ci-deſſus.

Fonctions particulieres de Madame, & de la Reine Marguerite, au Sacre de la Reine.

MAdame, & la Reine Marguerite ſe rendront en Habits de Cour dans la Chambre de la Reine, le matin du jour du Sacre de Sa Majeſté, pour l'accompagner à cette Cérémonie. Monſieur le Duc de Montmorency, & Mr le Comte de la Voute, porteront la queüe de Madame; & Mr le Comte de Courſon, avec Mr le Comte de la Rochefoucault, porteront celle de la Reine Marguerite. Elles ſuivront Sa Majeſté lorſqu'elle ira à l'Egliſe; elles ſe tiendront debout quand Elle baiſera les Reliques. Enſuite elles accompagneront la Reine juſqu'à ſon Thrône; où Sa Majeſté étant aſſiſe, Madame prendra ſa place

proche Monſeigneur le Dauphin, & la Reine Marguerite près Mr le Duc d'Orleans; & avant de s'aſſeoir elles feront une profonde révérence à Sa Majeſté.

Madame, & la Reine Marguerite ne quitteront pas leurs places, quoique la Reine deſcende de ſon Thrône pour aller au grand Autel, que le Maître des Cérémonies ne les vienne prendre.

Pendant que Monſieur le Cardinal de Joyeuſe préparera l'Onction pour le Sacre de la Reine, le Maître des Cérémonies ira prendre Madame, & la Reine Marguerite, & les conduira proche le grand Autel; elles ſeront ſuivies de leurs Gentilshommes d'honneur, qui pour lors ne leur porteront pas la queüe: elles ſe placeront à côté de la Reine, Madame, du côté droit, qui découvrira la tête de Sa Majeſté, pour y faire la premiere Onction; & la Reine Marguerite, du côté gauche, qui découvrira l'eſtomac de Sa Majeſté, pour y faire la ſeconde Onction.

Le Sacre étant achevé, Madame, & la Reine Marguerite, ſuivront Sa Ma-

jeſté, qui s'en retournera en ſon Thrône : elles reprendront leurs places, après lui avoir fait la révérence.

Toutes les fois que Sa Majeſté ſe mettra à genoux, ou ſe levera, elles lui feront une profonde révérence : & elles ne quitteront plus leurs places, juſqu'à ce que la Reine s'en retourne en ſon Palais ; pour lors elles accompagneront Sa Majeſté dans le même rang qu'elles avoient en venant à l'Egliſe.

Fonctions particulieres des Princeſſes, qui porteront la queüe de la Reine le jour de ſon Sacre.

LEs Princeſſes de Condé, de Conty, & de Montpenſier, ſe trouveront à la Chambre de la Reine le jour de ſon Sacre, pour lui porter la queüe ; Madame la Princeſſe de Condé la portera du côté droit ; Madame la Princeſſe de Conty, du côté gauche, & Madame de Montpenſier portera le bout. Monſieur de Noirmouſtier, Monſieur de Baſſom-

pierre, & Monſieur le Comte de Fieſque porteront la queüe des trois Princeſſes.

Ces Princeſſes ne quitteront la queüe de la Reine, que lorſque Sa Majeſté ſera aſſiſe en ſon Thrône, & la laiſſeront étenduë ſur la premiere marche du Thrône, à main droite.

Madame la Princeſſe de Condé, & Madame de Montpenſier, prendront leurs places à main droite, ſur un banc auprès de la chaire de Madame; & Madame la Princeſſe de Conty, ſur un autre banc à main gauche, proche la chaire de la Reine Marguerite.

La Reine étant aſſiſe en ſon Thrône, Madame la Princeſſe de Condé, Madame la Princeſſe de Conty, & Madame de Montpenſier, feront en même tems que Madame, & la Reine Marguerite, une profonde révérence à Sa Majeſté avant de s'aſſeoir.

Toutes les fois que la Reine deſcendra de ſon Thrône, & y montera, ces Princeſſes porteront la queüe de Sa Majeſté, ſans que la leur ſoit portée: excepté lorſque Sa Majeſté s'en retourne-

ra en ſon Palais, que les trois Gentilshommes, qui l'auront portée en venant à l'Egliſe, la reprendront pour le retour.

Fonctions particulieres des Dames qui porteront les Offrandes, le jour du Sacre de la Reine.

MAdame de Vendôme, Madame de Guiſe, & Mademoiſelle de Vendôme, deſtinées pour porter les Offrandes, ſe trouveront le jour du Sacre à la Chambre de la Reine pour l'accompagner à l'Egliſe. Sa Majeſté étant aſſiſe en ſon Thrône, elles prendront les places qui leur ſeront préparées, d'un côté proche Madame de Conty, & de l'autre près Madame de Montpenſier.

Lors de l'Offrande, Madame de Vendôme recevra de la Dame d'honneur les deux pains, l'un d'or, & l'autre d'argent, ſur une riche tavayole; Madame de Guiſe recevra auſſi de la Dame d'honneur le vin; & Mademoiſelle de Vendôme recevra pareillement de la même Da-

me un cierge de cire blanche, auquel treize pieces d'or ſeront attachées.

Lorſque la Reine deſcendra de ſon Thrône pour aller à l'Offrande, Madame de Vendôme, Madame de Guiſe, & Mademoiſelle de Vendôme, portant l'Offrande, leurs queües traînantes, ſuivront Sa Majeſté : & lorſque la Reine aura baiſé la Patene, chacune d'elles préſentera à l'Autel l'Offrande qu'elle portera ; après quoi elles reviendront, en ſuivant Sa Majeſté, en leurs places.

Ces Dames ne ſortiront plus de leurs places juſqu'à la fin de la Meſſe, qu'elles reprendront leur rang, pour accompagner la Reine juſques dans ſon Palais.

Fonctions particulieres des Princeſſes qui doivent préſenter les Heures, & le Livre d'Oraiſons à la Reine, le jour de ſon Sacre.

MAdemoiſelle de Vendôme, & Mademoiſelle de Mayenne, ſe trouveront le jour deſtiné pour le Sacre de la Reine, dans la Chambre de

Sa Majeſté, pour l'accompagner à l'Egliſe; elles marcheront après Madame de Guiſe. Monſieur le Marquis d'Aluye portera la queüe de Mademoiſelle de Vendôme; & Mr de Bonnivet portera celle de Mademoiſelle de Mayenne.

La Reine étant arrivée à l'Egliſe, elles la ſuivront juſqu'à ſon Thrône, ſur lequel Sa Majeſté étant aſſiſe, elles lui feront une profonde révérence, & iront prendre les places qui leur ſeront préparées. Toutes les fois que la Reine deſcendra de ſon Thrône, ou ſe mettra à genoux, elles lui feront la révérence.

Au commencement de la Meſſe, Mademoiſelle de Vendôme recevra des mains de la Dame d'honneur les Heures de la Reine; & Mademoiſelle de Mayenne recevra pareillement de la même Dame le Livre d'Oraiſons de Sa Majeſté.

Lorſque la Dame d'honneur ſera retournée en ſa place, les deux Princeſſes, après avoir fait la révérence à l'Autel, & à la Reine, ſortiront de leurs places; la queüe traînante, & monteront au haut du Thrône, pour préſenter à Sa

Majeſté ſes Heures, & ſon Livre d'Oraiſons, en lui faiſant la révérence; & enſuite elles retourneront à leurs places, qu'elles ne quitteront plus, que pour accompagner la Reine lorſqu'elle s'en retournera en ſon Palais.

Fonctions particulieres de la Dame d'honneur, le jour du Sacre de la Reine.

LA Dame d'honneur de la Reine ſe trouvera dans la Chambre de Sa Majeſté le jour de ſon Sacre, proprement habillée, pour aſſiſter à la Cérémonie. Lorſque la Reine ſortira de ſa Chambre pour aller à l'Egliſe, la Dame d'honneur marchera toute ſeule après Mademoiſelle de Mayenne, & ſuivra ainſi Sa Majeſté juſqu'à ce qu'elle ſoit arrivée en ſon Thrône; puis elle ſe retirera pour prendre la place qui lui ſera préparée à main gauche; & avant de s'aſſeoir elle fera la révérence à l'Autel, à la Reine, & aux Princeſſes.

La Dame d'honneur reſtera aſſiſe; ex-

cepté les révérences qu'elle fera toutes les fois que la Reine deſcendra de ſon Thrône, ou y montera, & lorſque Sa Majeſté ſe mettra à genoux, & ſe levera.

Au commencement de la Meſſe, la Dame d'honneur tenant les Heures de la Reine, & ſon Livre d'Oraiſons, fera les révérences comme ci-devant, & & portera les Heures à Mademoiſelle de Vendôme, & le Livre d'Oraiſons à Mademoiſelle de Mayenne; puis elle retournera à ſa place, où elle fera de pareilles révérences.

A l'Offertoire, les trois Dames qui doivent aporter l'Offrande à la Dame d'honneur, viendront la trouver, & elle recevra de la premiere Dame le pain d'or, & le pain d'argent, ſur des tavayoles; & après les mêmes révérences que ci-devant, elle les ira préſenter à Madame de Vendôme: elle recevra pareillement de la ſeconde le vin, qu'elle ira préſenter à Madame de Guiſe; & en troiſiéme lieu elle recevra le cierge, auquel les treize pieces d'or ſeront attachées, qu'elle ira préſenter à Ma-

demoiſelle de Vendôme. Cela étant fait, elle retournera en ſa place, où elle fera les révérences comme ci-devant.

A la fin de la Meſſe, la Dame d'honneur accompagnera Sa Majeſté, lorſqu'elle s'en retournera en ſon Palais, & prendra le même rang qu'elle avoit en venant à l'Egliſe.

Fonctions particulieres de Monſieur le Grand-Maître, & de Monſieur le Grand-Chambellan, le jour du Sacre de la Reine.

MOnſieur le Grand-Maître, ayant donné ſes ordres pour les préparatifs, ſe trouvera dans la Chambre de la Reine le matin du jour de ſon Sacre. Monſieur le Grand-Chambellan s'y rendra pareillement. La Reine étant prête à aller à l'Egliſe, Monſieur le Grand-Maître, tenant ſon baton haut élevé, & Monſieur le Grand-Chambellan, portant un carreau, marcheront enſemble préciſément devant la Reine; Monſieur le Grand-Chambellan donnera la droite

à Monſieur le Grand-Maître.

La Reine étant arrivée à l'Egliſe, & conduite proche le grand Autel, Monſieur le Grand-Chambellan lui préſentera le carreau, ſur lequel Sa Majeſté ſe mettra à genoux, pour baiſer les Reliques, & recevoir la Bénédiction de Monſieur le Cardinal de Joyeuſe.

La Reine étant relevée, Monſieur le Grand-Chambellan reprendra le carreau, & marchera, comme ci-devant, à côté de Monſieur le Grand-Maître, devant Sa Majeſté, qui montera à ſon Thrône. La Reine étant aſſiſe, Monſieur le Grand-Maître ſe mettra à la droite de l'eſcalier, & Monſieur le Grand-Chambellan à la gauche.

Monſieur le Grand-Maître n'aura pas d'autre fonction que d'aller devant la Reine, tenant toûjours ſon baton élevé : & Monſieur le Grand-Chambellan portera le carreau toutes les fois que la Reine ira au grand Autel, ou en reviendra, pour ſervir à Sa Majeſté lorſqu'elle ſe mettra à genoux.

A la fin de la Meſſe, Monſieur le

Grand-Chambellan prendra le carreau pour le reporter, & marchera à la gauche de Monſieur le Grand-Maître, pour accompagner la Reine juſqu'en ſon Palais, dans le même ordre qu'ils ſeront venus à l'Egliſe.

Fonctions particulieres des trois Dames qui doivent porter les Offrandes à la Dame d'honneur, le jour du Sacre de la Reine.

LEs Femmes des Maréchaux de France, nommées pour porter les Offrandes à la Dame d'honneur, ſe trouveront, proprement habillées, dans la Chambre de la Reine, le matin du jour de ſon Sacre. Elles marcheront après la Dame d'honneur, & accompagneront la Reine à l'Egliſe, juſqu'au pied de l'eſcalier de ſon Thrône; elles iront enſuite prendre les places qui leur ſeront préparées ſur un Amphithéatre.

L'heure de l'Offrande s'aprochant, les Maîtres des Cérémonies leur porteront

les Offrandes, ſur des tavayoles : elles monteront enſuite au Thrône de la Reine l'une après l'autre, & après avoir fait de grandes révérences au pied de l'eſcalier, & ſur les dégrez, elles remettront l'Offrande entre les mains de la Dame d'honneur, & s'en retourneront à leurs places, en faiſant les mêmes révérences qu'elles auront faites en allant.

Lorſque la Reine deſcendra de ſon Thrône, pour s'en retourner en ſon Palais, elles reprendront leur rang pour l'accompagner, tenant le même ordre qu'à ſon arrivée à l'Egliſe.

FIN.

DISSERTATION HISTORIQUE,

Touchant le pouvoir accordé aux Rois de France de guérir des Ecroüelles.

Accompagné de preuves touchant la vérité de la ſainte Ampoule.

SI le pouvoir de guérir des Ecroüelles étoit une illuſion, & une impoſture, il y a long-tems qu'elle auroit été découverte; puiſque le tems, qui fait naître l'erreur, l'étouffe auſſi lui-même, & la fait mourir.

Il y a plus de mille ans que ce Miracle ſe fait, à la vûë de toutes les Nations, avec les mêmes Cérémonies, les

mêmes paroles, ſans rien changer. Nangis a voulu dire que le ſigne de la Croix y avoit été ajouté par S. Loüis, pour en raporter la gloire au premier Auteur des Miracles; mais cette remarque, au lieu de donner de l'atteinte à ce privilege, & à ce remede ſurnaturel, en confirme encore davantage les merveilles. Et même l'Abbé Guibert, qui a écrit avant Nangis, raporte, que Loüis le Gros, après avoir touché les Malades, les béniſſoit du ſigne de nôtre Salut.

Comment eſt-ce que cette impoſture auroit pû ſubſiſter ſi long-tems, ſans que les Malades ſe fuſſent déſabuſez les uns les autres? Pourquoi les Eſpagnols, jaloux de nôtre gloire, viennent-ils en tems de guerre, & en Païs ennemis, pour demander cette grace, & recevoir cette guériſon miraculeuſe?

Pourquoi ceux qui ont été trompez, & s'en ſont retournez ſans remede, & ſans ſoulagement, ne déſabuſent-ils pas les autres, & ne leur épargnent-ils pas un ſi long voyage, qu'ils entreprennent inutilement?

inutilement?

Les Médecins Eſpagnols attribuent ce ſoulagement à la douceur du climat, pour le ravir & le dérober à la Puiſſance Royale : ſi cela eſt, il ſuffit de demeurer dans le Royaume de France. Pourquoi donc les Malades, aux aproches des Fêtes ſolennelles de l'année, font-ils ſouvent des trois cens lieuës de chemin, pour s'aprocher de la Cour, & chercher le remede de leur mal dans les mains ſalutaires & royales de nos Monarques, qui en font l'impoſition? Cette vertu n'eſt point attachée à nôtre climat, puiſque nos Rois l'ont portée avec eux hors le Royaume, & ne l'ont pas perduë, même dans les Priſons d'Eſpagne, où un de nos Rois (François I.) a guéri des Eſpagnols, ſes ennemis, par une grace auſſi extraordinaire, que ſurnaturelle, qui ne peut être captivée, & qui eſt bienfaiſante à tout le monde.

Je ſçai bien que tous les Malades ne ſont pas guéris : auſſi avoüons-nous, que nos Rois n'ont pas plus de pouvoir que les Prophêtes, & les Apôtres, qui ne gué-

riſſoient pas tous les Malades qui imploroient leurs ſecours. La foi a toûjours été une diſpoſition aux cures miraculeuſes; & Jeſus-Chriſt, qui pouvoit réſuſciter tous les Morts, ne peut, pour parler avec l'Ecriture, faire aucun Miracle, ni opérer aucune guériſon, dans Nazareth, à cauſe du peu de foi des Habitans. Il eſt donc vrai, que nôtre Monarque eſt ſeulement Roi de France, & de quelques autres Provinces; mais il eſt le Médecin de toute la terre: ſi ſon Empire a des limites dans le monde, la Puiſſance qu'il a ſur les hommes ne ſouffre point de bornes; le Barbare, l'Indien, & l'Eſpagnol, beaucoup plus que les François lui ſont ſujets en ceci; malgré toutes les inclinations naturelles, il faut que ceux qui avoient moins de bonne volonté, l'honorent, & ſe mettent à genoux, pour adorer un rayon de de la Divinité en ſa perſonne. La nature n'a preſque point de remede dans tous les ſimples pour cette honteuſe Maladie; mais la providence de Dieu a pourvû à ce défaut, en ce qu'elle a

planté un lys miraculeux dans la France, dont le ſeul attouchement eſt ſalutaire. Cette vérité n'a pas beſoin de preuves, puiſqu'il y a beaucoup d'Etrangers qui ſeroient aujourd'hui Malades, ſi le premier Prince du monde ne leur avoit dit : *Le Roi te touche, Dieu te guériſſe.* Cette piété ſe pratique autant de fois que les occaſions s'en préſentent ; néanmoins les Fêtes de Pâques, de Pentecôte, de la Touſſaints, & de Noël, ſont les plus célebres jours qui marquent cette Cérémonie : la forme qu'on y obſerve, eſt que Sa Majeſté aſſiſte aux Vêpres de la veille, ſe confeſſe, & communie le lendemain ; le Médecin, & le Chirurgien du Roi ayant viſité les Malades, les diſpoſent, & donnent le premier rang aux Eſpagnols, & le dernier aux François. Cela fait, Sa Majeſté s'aproche avec ſon Grand-Aumonier, & ſon premier Médecin, qui tient la tête des Malades par derriere ; & puis étendant ſa main ſacrée ſur leur viſage, y forme le ſigne de la Croix du haut du front en bas, prononçant les belles pa-

roles que nous avons raportées. Quiconque voudra ſçavoir la nature, les cauſes, & les remedes de ce Mal, peut conſulter les Livres que Mr du Laurent, l'Eſculape de ſon ſiecle, en a écrit. Il ſuffit de faire voir d'où vient cette Puiſſance à nos Monarques, & la faveur que Dieu fait à leurs Perſonnes. Quelques Auteurs ont eſtimé, que la dignité de Roi emporte certaines prérogatives avec ſoi; & ſuivant cette opinion, ils veulent même que les Empereurs Payens ayent réſuſcité des hommes; mais qui n'étoient pas morts: & que Pirrhus ait guéri le mal de la Ratte du ſeul attouchement d'un de ſes orteils. Le Prince de la Mirande ſe moque ſi plaiſamment de ces contes, qu'il n'y a pas d'aparence de les recevoir; & quand même nous ne leur diſputerions pas cette vertu, ce ſeroit au Diable qu'il la faudroit raporter, & non pas à leur qualité.

D'autres Hiſtoriens ont écrit, que Dieu avoit accordé des faveurs aux Princes Chrétiens; non pas que la dignité de

Roi demandât de ſoi aucun privilege, mais parce qu'il plaiſoit à Dieu de ſe communiquer à eux. C'eſt ainſi que les Auteurs Anglois diſent, que leurs Rois, qui venoient de la Maiſon de Normandie, guériſſoient du mal Caduc: les Hongrois, que leurs Princes guériſſent de la Jauniſſe; & quelques Eſpagnols raportent, que ceux qui ſont Rois chez eux commandent même au Diable, & le chaſſent hors du corps des Energumenes. Il ſeroit à ſouhaiter qu'ils euſſent des preuves, pour nous faire croire ce point: nous ne ſerions pas ſi jaloux que de leur ôter ce que Dieu leur auroit donné; mais puiſque l'expérience ne nous fait rien voir de ces puiſſances extraordinaires, nous croirons ſeulement que Dieu les a pû accorder. Nous avons une opinion en France, que le ſeptiéme mâle de nôtre Nation, qui naît de ſuite, ſans aucune interruption de femelles, peut guérir des Ecroüelles; & que le fils aîné de la Maiſon d'Aumont a la même puiſſance: on ne touche point à ces ſentimens, quoique

le plus ſçavant Médecin de ſon ſiecle ſemble ne leur être pas favorable ; mais ſi l'expérience eſt préférable à ſon autorité, il eſt au moins certain que la Fleur-de-lis qui paroit quelquefois ſur le corps des ſeptiémes, marque ouvertement, que cette faveur leur vient du crédit que nos Rois ont dans le Ciel. Mais il faut convenir ſur ce que l'on a avancé avec toute aſſûrance, que nos Monarques poſſedent la Puiſſance de guérir les Ecroüelles, ſans qu'on en puiſſe attribuer l'éfet, ni à la Maiſon, puiſque les Dauphins même n'en guériſſent pas ; ni à l'air, puiſqu'il ne ſeroit pas néceſſaire d'être touché des Rois, ni à la ſainteté des perſonnes particulieres, puiſqu'il n'y en a pas un qui n'ait touché & guéri de cette Maladie.

Les Rois de la premiere race ont eu cette Puiſſance ; ceux de la ſeconde, en ont hérité : & les Capet l'ont reçuë avec la Couronne. Ce n'eſt donc pas ni à la race, ni à la qualité de Roi même, à qui cette vertu apartient, puiſque les quatre premiers Rois Mérovin-

giens n'ont point guéri de ce Mal. Ce n'eſt pas la douceur de l'air de France, puiſque Charles VIII. fait ce Miracle, aux Païs même des Miracles, & en la préſence du Pape, au raport de Paul Iove; Loüis XII. a guéri, comme l'écrit Guichardin, & François premier, dans Madrid: ainſi qu'on le peut recueillir des beaux vers de Liſcaris. André du Laurent qui n'a rien omis à dire de cette matiere, écrit, qu'un certain Troker s'eſt trouvé ſi ridicule, que d'aſſûrer que le pouvoir de guérir des Ecroüelles, a été accordé aux Rois de France, à cauſe que ceux d'Angleterre y ont commandé: il faudroit avoir beaucoup de loiſir, & être auſſi pauvre & dénué d'eſprit que lui, pour s'arrêter à un conte fait à plaiſir, & à une pure impoſture, qui tombe d'elle-même; le défaut de jugement, qui paroit dans cette opinion, en montre aſſez la fauſſeté. Mais d'où vient cette incomparable faveur à la France, d'avoir des Rois qui faſſent des Miracles; l'on a de bons Garans, en avançant que cette

Puiſſance eſt une faveur obtenuë du Ciel, & qui eſt infuſe à ces Monarques à leur Sacre. Parmi nos Hiſtoriens François, Genebrard confirme ce ſentiment; & s'il eſt néceſſaire, on peut ſe ſervir de l'autorité de S. Thomas, dont le même Genebrard s'apuye; ce grand Docteur après avoir péſé cette vérité au poids du ſanctuaire, avance hardiment, que la Puiſſance de guérir de cette Maladie, eſt accordée à nos Rois, en vertu de l'Onction de leurs Perſonnes ſacrées. Pierre de Blois veut même, que cette guériſon miraculeuſe ſoit une marque très aſſûrée pour reconnoître ſi le Sacre de nos Rois eſt légitime. Et de fait il ne ſe trouve point que pas un des Rois d'Angleterre, qui ſe ſont portez pour Roi de France pendant nos mauvais tems, ait touché des Ecroüelles: ce qui n'eut point été oublié par cent flatteurs de leur proſpérité, s'il eût pû le vérifier. Je laiſſe à faire le dénombrement des Auteurs, qui ſont témoins de cette vérité, que quelques uns n'ont fait que tranſcrire du premier livre de M[r]

du Laurent ; il ſuffit de conclure, ſuivant l'autorité de Meſſieurs de Sainte Marthe, freres, qui raportent clairement la vertu de guérir les Ecroüelles à l'Onction des Rois ; & celle du Confeſſeur de S. Loüis, qui veut, que ce Saint Prince ſoit redevable de tous ſes autres Miracles à ſa vertu ; mais de celui des Ecroüelles à ſa Dignité.

Ce qui nous reſte à faire, c'eſt de montrer comment cette vertu a été donnée à Clovis, & comme elle eſt deſcenduë en vertu du Sacre de Roi en Roi, juſqu'à nous, qui voyons & admirons cette Puiſſance en la perſonne de nôtre grand Roi Loüis XIV. On dit que la premiere expérience de cette merveille ſe fit en la perſonne d'un Ecuyer de Clovis, après que ce Gentilhomme eût uſé de toutes ſortes de remedes, juſqu'à ſe ſervir de ceux de Celſe, qui conſeilloit de manger d'une couleuvre ; & même après y avoir apliqué le feu & le fer, le déſeſpoir de ſa guériſon le fit réſoudre à quitter la Cour, & à cacher la difformité de ſa gorge dans ſa maiſon.

Comme il étoit en cette réſolution, Clovis ſongea la nuit qu'il manioit doucement le mal de ſon Ecuyer, & que ſon lit étant entouré de lumiere, ſon Mal ſe deſſechoit, ſans qu'il y reſtât aucune cicatrice: le lendemain comme le Roi eut fait ſes dévotions, il voulut paſſer chez ſon Ecuyer, duquel il toucha la plaie, peut être ſans deſſein, mais non pas ſans éfet; parce que ſes douleurs s'adoucirent, & ce Mal fut chaſſé entierement. Cette guériſon miraculeuſe, jointe à la circonſtance de ſon ſonge, lui fit croire que Dieu lui avoit accordé cette faveur, à la conſidération de ſon Pere ſpirituel & Apôtre S. Remi, lequel, comme écrit Meurier, lui conſeilla de toucher Lanicet. Il uſa toûjours du même remede en la perſonne de ceux qui étoient incommodez du même mal, ce que ſes Succeſſeurs ont pratiqué dans les mêmes rencontres.

Mais, dira quelqu'un, ſi la Puiſſance de guérir les Ecroüelles vient aux Rois, en vertu de leur Onction; il faut dire que ceux qui n'ont point été ſacrez,

n'ont point eu l'uſage de cette faveur toute divine. Quand on recevroit cette conſéquence, on pourroit nier qu'aucun de nos Rois eût manqué de recevoir cette ſainte & ſacrée Onction; & il ne faut rendre aucune preuve de cette vérité, pour la ſeconde & troiſiéme race, qu'aux ignorans, puiſque tous nos Hiſtoriens ne manquent pas de marquer cette ſainte Cérémonie au commencement du regne de chaque Roi. Pour les Mérovingiens, il n'eſt pas difficile de produire le témoignage de beaucoup d'Auteurs, qui marquent leur Sacre : & quoique nos anciens Chronographes n'en ayent point parlé, nous pouvons aiſément croire, que les Succeſſeurs de Clovis n'ont pas manqué de ſuivre ſon exemple. Sans nous arrêter aux conjectures, nous avons l'autorité de Waltranus, Evêque de Neurembourg, qui aſſûre que Dagobert, Sigebert, Théodoric, & Childeric ont été ſacrez. Ives de Chartres dit, que Gontran, & Aribert, petit-fils de Clovis, furent oints par les Evêques Fran-

çois. C'eſt donc une des fautes de Belleforêt, & de tous ceux qui l'ont ſuivi, d'avancer que Pepin a été le premier ſacré; ne ſe ſouvenant pas de ce que lui-même a écrit, qui eſt, que Childebert II. l'avoit été: contradiction ſans excuſe; & comme s'il eût ignoré que Clovis le fut par les mains de S. Remi, ce qu'Aimoin n'a pas oublié. On doit pareillement conclure des paroles, que le même Prélat a laiſſées dans ſon Teſtament, qu'il avoit ſacré les enfans de ce Monarque: au moins eſt-il évident qu'elles ne peuvent être expliquées de leur pere ſeulement, qui étoit déja décédé. Que ſi quelqu'un ſe veut ſervir de la réponſe de Vatable, & dire que tous les Rois de la premiere race ont été ſacrez en Clovis, comme tous les autres hommes ont péché en Adam: il avancera une opinion qui n'eſt apuyée que de ce ſeul ſentiment, & qui eſt combattuë de beaucoup de raiſons. Mais qui ne ſçait que S. Thomas, & S. Antonin, ſont perſuadez de cette vérité: & que Guillaume le Breton, dit claire-

ment dans ſa Philippide, que le premier de nos Rois, & toute ſa poſtérité, a été ointe de l'huile ſacrée? A quoi l'on en pourroit ajouter une conjecture preſque infaillible, de la forme de leur Conſécration.

De tout ce diſcours on doit recueillir que Robert Cœnal s'eſt trompé, quand il a dit, que les Monarques François tiennent la vertu de cette guériſon miraculeuſe, dont nous traitons, des Prieres de S. Marcoul, ce que l'Auteur même de ſa Vie, qui ſans doute avoit examiné cette difficulté, ne lui attribuë pas: au contraire il confeſſe franchement, que cette Puiſſance vient de leur Onction ſacrée; quoiqu'il ajoute, que la continuation de ce privilege leur eſt conſervée par l'interceſſion de ce Saint. Ce qui peut être vrai, puiſqu'il n'eſt pas impoſſible de poſſéder une même choſe à deux titres différens. La coûtume que les Rois ont de viſiter l'Egliſe de Corbeny, après leur Sacre, & d'y faire une Neuvaine, eſt une des preuves de ce ſentiment, auſſi bien que de leur piété;

comme ce miracle perpétuel eſt un éfet, & une preuve tout enſemble de la vertu du Sacre de nos Rois, & de la vérité de la réception de la ſainte Ampoule. Ceux qui en doutent peuvent lire les Oeuvres d'Hincmar, qui vivoit il y a plus de huit cens ans, & qui raconte les particularitez de cette Hiſtoire, tirées des Archives de ſon Egliſe, avec tant d'exactitude, qu'il ne permet pas de douter de ſon témoignage. Les Centuriateurs de Magdebourg, Centurie ſixiéme, chapitre ſixiéme; Henry d'Erfort, dans ſon livre des Faits illuſtres, raportent, qu'une Colombe parut au Batême de Clovis, aportant à ſon bec un Vaſe plein de ſaint Chrême.

Mais S. Gregoire de Tours, qui raconte l'Hiſtoire du Batême de Clovis, ne raporte point ce Miracle: il eſt vrai qu'il ne parle point de la Colombe, ni de la ſainte Ampoule; mais il les déſigne ſuffiſamment, puiſqu'il parle de la lumiere & de l'odeur miraculeuſe qui les accompagnoient; ajoutez que les argumens négatifs ne font point de

preuves dans l'Hiſtoire, & que la négligence d'un Auteur ne doit point préjudicier à la vérité, qui eſt connuë d'ailleurs, & s'opoſer à une foule de ſçavans Hommes. Outre Pierre de Blois, S. Antonin, Aimoin, & Mathieu de Paris, l'ancien Auteur de la Chronique de Maurigny, raconte toutes les particularitez de cette Hiſtoire, & dit qu'un Ange, déguiſé en colombe, voulut prendre part à la converſion, & au Baptême de Clovis, pour vérifier la maxime de l'Evangile, que le Ciel ſe réjoüit quand un Pécheur ſe convertit.

On trouvera encore une autre preuve de la vérité de la ſainte Ampoule, dans le commencement de la Premiere partie de ce Livre, au Sacre de Clovis premier, page 3.

FIN.

A01 1473181